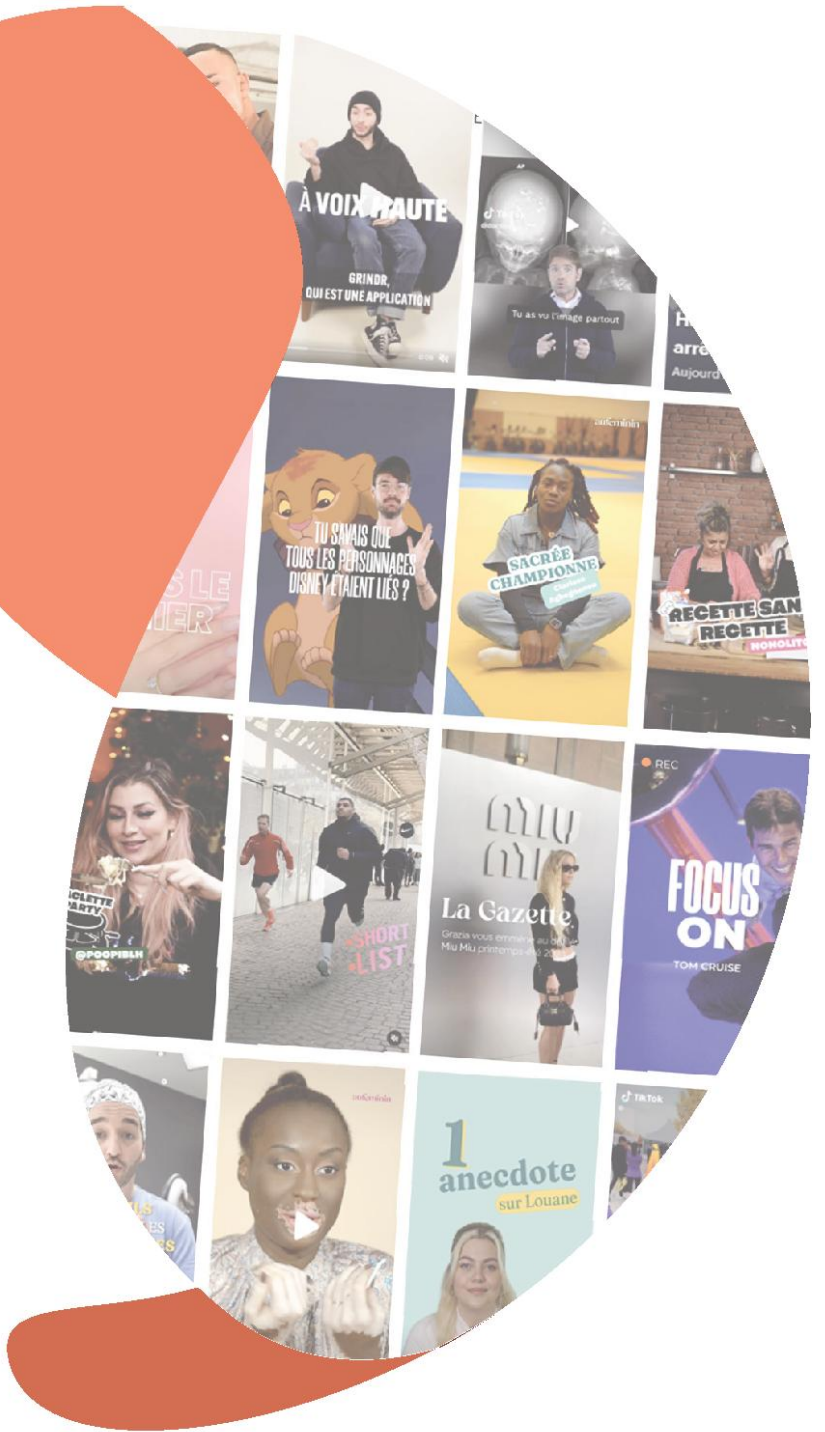


# Rapport financier 2025



**REWORLD MEDIA**  
LEADING MEDIA GROUP

# SOMMAIRE

MESSAGE DES FONDATEURS .....	4
<b>1 PRÉSENTATION DU GROUPE .....</b>	<b>6</b>
1.1 Histoire du Groupe .....	7
1.2 Périmètre.....	9
1.3 Le Groupe en 2025 .....	11
1.4 Activités et stratégie du Groupe .....	12
<b>2 ACTIVITÉ DE L'EXERCICE.....</b>	<b>16</b>
2.1 Résultats du Groupe .....	17
2.2 Résultats de la société mère Reworld Media.....	23
<b>3 RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE .....</b>	<b>26</b>
3.1 Risques liés à l'environnement externe .....	27
3.2 Risques opérationnels .....	28
3.3 Risques financiers et juridiques.....	29
3.4 Risques extra-financiers.....	30
3.5 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	32
<b>4 GOUVERNANCE .....</b>	<b>36</b>
4.1 Direction du Groupe.....	37
4.2 Conseil d'administration de la Société .....	39
4.3 Rémunération .....	44
4.4 Informations complémentaires concernant les administrateurs .....	46
<b>5 INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL .....</b>	<b>47</b>
5.1 Statuts et fonctionnement .....	48
5.2 Capital et droits de vote .....	50
5.3 Place de cotation et évolution du cours .....	55
<b>6 COMPTES CONSOLIDÉS .....</b>	<b>56</b>
6.1 Bilan consolidé .....	57
6.2 Compte de résultat consolidé .....	58

6.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	59
6.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	60
6.5	Notes annexes aux comptes consolidés .....	61
6.6	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	89
<b>7</b>	<b>COMPTES SOCIAUX.....</b>	<b>94</b>
7.1	Bilan .....	95
7.2	Compte de résultat .....	97
7.3	Annexe aux comptes annuels.....	99
7.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels .....	115
7.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 121	
<b>8</b>	<b>ANNEXE .....</b>	<b>130</b>



# MESSAGE DES FONDATEURS

En 2025, Reworld Media confirme la **solidité de son modèle et renforce ses positions sur les marchés dynamiques du social et de l'IA.**

Dans un Groupe réalisant plus de 529 M€ de chiffre d'affaires, le pôle BtoB représente désormais 60 % des revenus et 70 % de l'EBITDA. Porté par la transformation durable du marché publicitaire vers le digital, il franchit un nouveau palier et accompagne l'évolution des attentes des clients vers des dispositifs plus ciblés, plus intégrés et plus performants.

Le social en est une illustration marquante. Ce levier génère aujourd'hui 37 M€ de chiffre d'affaires, en croissance de près de 26 % en 2025. Nos marques rassemblent plus de 88 millions d'abonnés sur les réseaux sociaux et occupent des positions fortes, illustrant une évolution de fond : **les médias s'imposent désormais comme les premiers influenceurs evergreen.**

Autre avancée majeure : le **leadership acquis dans les environnements conversationnels** (ChatGPT, Gemini, Perplexity, Claude...). Une étude indépendante positionne Reworld Media comme le **premier groupe média consulté par les LLMs en France**<sup>1</sup>. Fondé sur la qualité et la profondeur de nos contenus, ce référencement constitue un avantage clé pour capter les opportunités du GEO (Generative Engine Optimization), nouveau marché publicitaire, dans lequel les annonceurs doivent investir pour garantir leur visibilité au sein des intelligences artificielles.

Dans le même temps, Reworld Media conserve un **ancrage solide dans l'open web**, qui demeure un point d'entrée essentiel. Classé 3<sup>e</sup> groupe média en France sur l'année 2025, il a par ailleurs atteint en janvier dernier un record de 34 millions de visiteurs uniques mensuels, le plaçant au 2<sup>e</sup> rang<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Source : Etude Ahref blogs, février 2026.

<sup>2</sup> Source : Médiamétrie - MNR, moyenne janvier-décembre 2025 - janvier 2026.

Les résultats 2025 illustrent ainsi la capacité du Groupe à faire évoluer son modèle. Le pôle BtoC démontre sa résilience, en s'appuyant sur la force de ses marques et l'engagement de ses audiences, tandis que la montée en puissance du BtoB traduit une transformation structurelle de nos activités, au bénéfice d'un modèle plus agile, plus rentable et pleinement aligné avec les usages.

Reworld Media poursuit ainsi le développement d'une **plateforme media-adtech internationale**, à la convergence des contenus, de la data et des technologies.

À mesure que les usages basculent vers les réseaux sociaux et les interfaces conversationnelles, notamment les LLM, **notre rôle évolue : de diffuseur d'audience à acteur de la recommandation et de la considération.**

Nous abordons 2026 avec une conviction forte : la création de valeur se jouera dans la capacité des médias à s'inscrire au cœur des conversations, qu'elles soient sociales ou générées par l'IA, en s'appuyant sur des marques référentes, des contenus de qualité et des technologies propriétaires.

Pascal Chevalier, président-directeur général et co-fondateur de Reworld Media

Gautier Normand, directeur général délégué et co-fondateur de Reworld Media

# 1

# PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1	Histoire du Groupe .....	7
1.1.1	L'ADN du Groupe .....	7
1.1.2	Les dates clés .....	8
1.2	Périmètre .....	9
1.2.1	Organigramme au 31 décembre 2025 .....	9
1.2.2	Évolution du périmètre .....	10
1.3	Le Groupe en 2025 .....	11
1.3.1	Le modèle d'affaires .....	11
1.3.2	Indicateurs de positionnement et d'impact .....	12
1.4	Activités et stratégie du Groupe .....	12
1.4.1	BtoC .....	13
1.4.2	BtoB .....	14

# 1.1 Histoire du Groupe

## 1.1.1 L'ADN du Groupe

### *Une vision fondatrice anticipant la révolution digitale*

Fondé en 2012 par deux entrepreneurs, Pascal Chevalier et Gautier Normand, Reworld Media repose sur la conviction qu'un nouveau modèle était possible dans les media. L'un ingénieur, l'autre expert des media, ils ont perçu, bien avant qu'elle ne s'impose, la vague de digitalisation à venir : celle des usages des lecteurs, de plus en plus connectés, mais aussi des investissements des annonceurs, appelés à migrer massivement vers le digital. Ils ont ainsi anticipé la nécessité pour les marques media de se réinventer, en diversifiant leurs canaux de communication et de monétisation, et en adaptant les modèles aux nouvelles dynamiques du marché.

### *Un développement par acquisitions et montée en puissance des expertises digitales*

Le point de départ de cette aventure entrepreneuriale a été le rachat d'un premier titre de presse, *Marie France*, alors magazine non digitalisé. Le Groupe a ensuite engagé une stratégie active d'acquisitions visant à redynamiser des marques reconnues et les transformer en véritables marques media, globales, puissantes sur le web et économiquement pérennes. Chaque marque est déployée sur les canaux les plus pertinents pour toucher ses audiences, avec une exigence éditoriale constante. Parallèlement, Reworld Media a progressivement élargi ses expertises, notamment digitales, en les développant en interne ou en les consolidant par croissance externe, afin d'apporter aux marques comme aux annonceurs des solutions toujours plus adaptées à leurs besoins.

### *Un esprit entrepreneurial ancré dans l'expérimentation*

L'entrepreneuriat demeure au cœur de la culture du Groupe et se manifeste notamment par une forte capacité à expérimenter. De nombreux projets sont initiés chaque année dans une logique de *test-and-learn* : explorer rapidement, à moindre coût, et si le potentiel est avéré, passer à l'échelle. Cette dynamique nourrit une innovation pragmatique et continue, où l'apprentissage - y compris dans l'échec - devient un véritable levier de progrès.

### *L'audace comme moteur d'innovation à tous les niveaux*

Le développement de Reworld Media repose également sur une culture de l'audace. Audace dans les offres, avec l'intégration, par exemple, d'une offre à la performance, fortement enrichie par l'acquisition de *Tradedoubler* en 2016. Audace dans les méthodes, avec l'intégration de la technologie au cœur des process.

### *Une agilité opérationnelle au service de la performance*

L'agilité constitue un autre pilier structurant de l'identité du Groupe. Grâce à des circuits de décision courts, une organisation souple et une écoute permanente du terrain, les équipes sont en mesure de s'adapter rapidement aux évolutions du marché. Cette capacité à tester, ajuster, et accélérer dans des délais resserrés s'avère décisive dans un secteur en mutation constante.

### *Un management engagé, pilier de l'exécution*

La réussite du Groupe repose enfin sur une équipe de managers loyaux, engagés, expérimentés, qui contribuent jour après jour à l'exécution de la stratégie et à la concrétisation des ambitions.

### *Un groupe media et technologique, leader en France et implanté à l'international*

En treize ans, Reworld Media est devenu la 1<sup>ère</sup> plateforme de media thématiques en France, avec plus de 80 marques. En moyenne, 1 Français est exposé 2 fois par jour à une marque Reworld Media, tous leviers confondus<sup>3</sup>. Reworld Media est aussi un acteur international, présent dans de nombreux pays. Le Groupe a construit une proposition de valeur unique sur le marché : la combinaison d'une puissance inégalée de marques media propriétaires et d'un savoir-faire digital et technologique reconnu.

---

<sup>3</sup> Source : ACPM OneNext Global S2 2025 (contacts via plan Medialand), Wystemat janvier 2026 (visites), ACPM Social Index décembre 2025 (vues).

## 1.1.2 Les dates clés

**2012** : Acquisition de la société mère, devenue Reworld Media, par un groupement d'investisseurs dirigé par Pascal Chevalier et Gautier Normand. Acquisition d'Emailing Network.

**2013** : Acquisition du magazine *Marie France* auprès du groupe Marie Claire, ainsi que d'actifs médias magazines auprès du groupe Axel Springer (*Télé Magazine, Gourmand, Vie Pratique*, etc.).

**2014** : Acquisition de 8 marques médias (*Maison & Travaux, Auto-Moto, Be, Le Journal de la Maison*, etc.) auprès du groupe Lagardère. Création du fonds de Media For Equity Reworld Media Ventures.

**2015** : Lancement de la plateforme de tests de produits *Try and Review*. Prise de participation dans *Tradedoubler*, acteur international du marketing à la performance.

**2016** : Prise de contrôle de *Tradedoubler*. Reworld Media est élu par le magazine *Décideurs* et le ministère de l'Économie et des Finances « Meilleure Entreprise du secteur Médias & Divertissement » (catégorie 20 à 100 M€ de chiffre d'affaires) dans le cadre du Grand Prix des Entreprises de Croissance.

**2017** : Lancement d'*Atelier B*, première agence de production audiovisuelle du Groupe. Fusion-absorption de *Sporever*, acteur de la production et de l'édition de contenus sportifs en France (*rugby365, foot365, sport365*, etc.). Acquisition de *Metapic*, solution d'influence marketing, par *Tradedoubler*.

**2018** : Lancement de *Content Squad*, agence de production de contenus spécialisée dans le sport, et de *Leadslab*, agence de génération de leads et de trafic qualifié. Acquisition de *F1i.fr*, le site leader sur l'actualité de la Formule 1 en France.

**2019** : Acquisition de *Mondadori France* (*Closer, Télé Star, Grazia, Science & Vie, Biba, Le Chasseur français*, etc.) auprès du groupe Arnoldo Mondadori Editore, qui positionne Reworld Media comme le 1<sup>er</sup> acteur de contenus thématiques grand public en France. Acquisition des sites *football.fr* et *sports.fr* auprès du groupe Lagardère. Prise de participation dans *Event Flow*, société d'organisation d'événements et de prix. Lancement de *Sport En France*, chaîne télévisée produite pour le compte du CNOSF. Lancement de la solution *Metapic* en France.

**2020** : Création de *Reworld Media Connect* (régie publicitaire du Groupe), *Reworld Media TV* (pôle de production et d'édition des chaînes de TV) et *Reworld Media Campus* (activité de formation). Lancement de nouveaux magazines, notamment *Mission Patrimoine* avec Stéphane Bern et *Gueuleton*. Prise de participation dans *Hopscotch Groupe*, acteur majeur des relations publiques, de l'influence et de l'événementiel.

**2021** : Lancement de *Maison & Travaux TV*, de la collection de magazines ludiques *Cogite* (GMS), des titres *Entre Nous, Tanin, Mon Petit Science & Vie*, etc. Acquisition de *Melty Groupe*, éditeur des marques digitales *melty.fr, nextplz.fr, supersoluce.com, lacremedugaming.fr*, etc. L'audience des marques du Groupe sur les réseaux sociaux atteint 31,5 millions d'abonnés.

**2022** : Acquisition de *Psychologies Magazine* puis des activités *publishers d'Unify* auprès du groupe TF1, opérant des marques digitales majeures du paysage médiatique français (*aufeminin.fr, doctissimo.fr, marmiton.fr, lesnumeriques.com*, etc.). Le Groupe devient le 2<sup>e</sup> acteur media sur le web en France. L'audience des marques du Groupe sur les réseaux sociaux atteint 73,5 millions d'abonnés.

**2023** : Création de Reworld Media Italia à l'occasion de l'acquisition des marques *Grazia* et *Icon* dans le monde et de la reprise de leurs activités en Italie. Signature d'un accord de licence pour le lancement de *Grazia* à Singapour et en Malaisie. Lancement de *Reworld Media US* pour l'édition de *Grazia* aux États-Unis.

**2024** : Lancement du magazine lifestyle masculin, *Icon*, en mars sur le marché français. En avril, programmation de la première campagne Social Publisher sur le marché français, en partenariat avec Publicis Media.

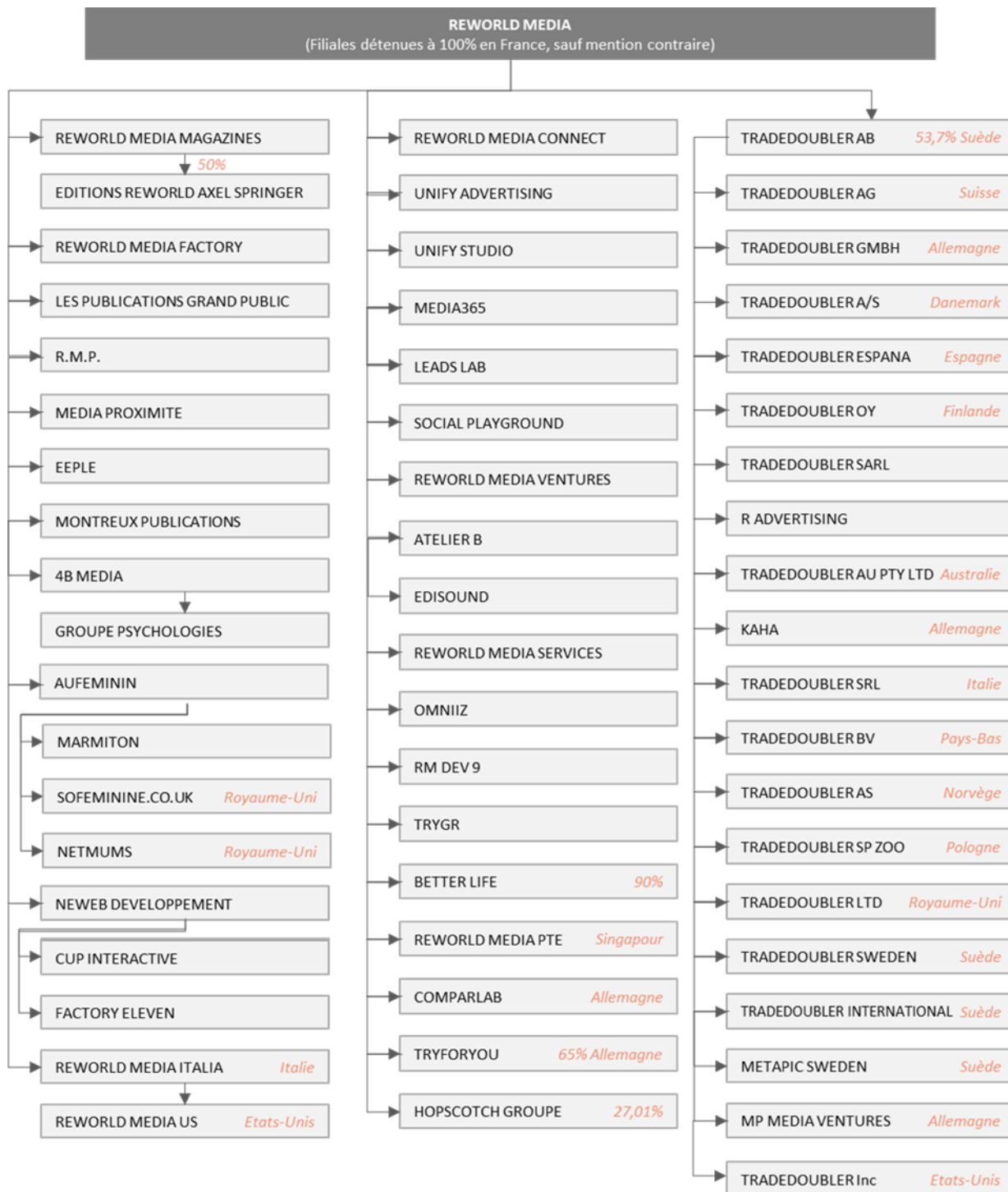
**2025** : En mars, retour du magazine *Grazia* en kiosque après une présence exclusivement digitale en France depuis 5 ans. En mai, lancement d'*Icon* sur le marché U.S. Le 15 octobre, conférence de lancement de la première offre GEO sur le marché français. Le 4 novembre, 1<sup>ère</sup> édition des Social Media Awards co-organisée avec TheMediaLeader.



# 1.2 Périmètre

## 1.2.1 Organigramme au 31 décembre 2025

Cet organigramme simplifié présente les filiales détenues directement ou indirectement par la société mère Reworld Media.



Sur cet organigramme, il n'apparaît pas de mention de pays ni de pourcentage de détention pour les filiales situées en France et détenues à 100%. En revanche, le pays d'implantation et le pourcentage de détention sont apparents pour celles situées à l'étranger ou dont la participation est inférieure à 100%.

Sauf indication contraire dans l'organigramme, le pourcentage de droits de vote est égal au pourcentage du capital détenu. À noter que Reworld Media détient, au 31 décembre 2025, 27.01% du capital et 25.29% des droits de vote de Hopscotch Groupe. Enfin, au 31 décembre 2025, le Groupe ne compte ni succursales ni participations croisées.

## 1.2.2 Évolution du périmètre

### *Cessions*

Aucune cession réalisée au cours de l'année.

### *Acquisitions*

Reworld Media a porté en janvier 2025 sa participation de 40% à 100% du capital et des droits de vote de la société Edisound, société opérant une activité de développement et exploitation d'une plateforme de Podcast.

### *Fusions / TUP*

En 2025, le Groupe a réalisé des opérations visant à simplifier son organisation juridique, et notamment :

- Fusion - absorption de la société Edi Sic dans la société R.M.P.
- Fusion - absorption de la société RMG dans la société Reworld Media Connect
- Fusion - absorption de la société Event Flow dans la société Reworld Media Connect
- Fusion - absorption de la société Doctissimo dans la société Marmiton
- Fusion - absorption de la société Reworld Media Campus dans la société Reworld Media Services

### *Cessions de fonds de commerce*

Le 31 décembre 2025, MEDIA 365 a cédé à Aufeminin les fonds de commerce des sites web sport (football.fr, football365.fr, sports.fr, sport365.fr ; dzfoot.com, rugby365.fr, f1i.fr).

## 1.3 Le Groupe en 2025

### 1.3.1 Le modèle d'affaires

Le modèle d'affaires du Groupe combine contenus affinitaires et propriétaires, diffusion multicanale et internationale, et monétisation à 360°. L'ensemble est soutenu par une plateforme intégrée média-tech, des marques fortes, des audiences engagées, ainsi que des données et technologies propriétaires. Ce modèle est déployé avec agilité opérationnelle et discipline financière.

#### PÔLE "BTOC"

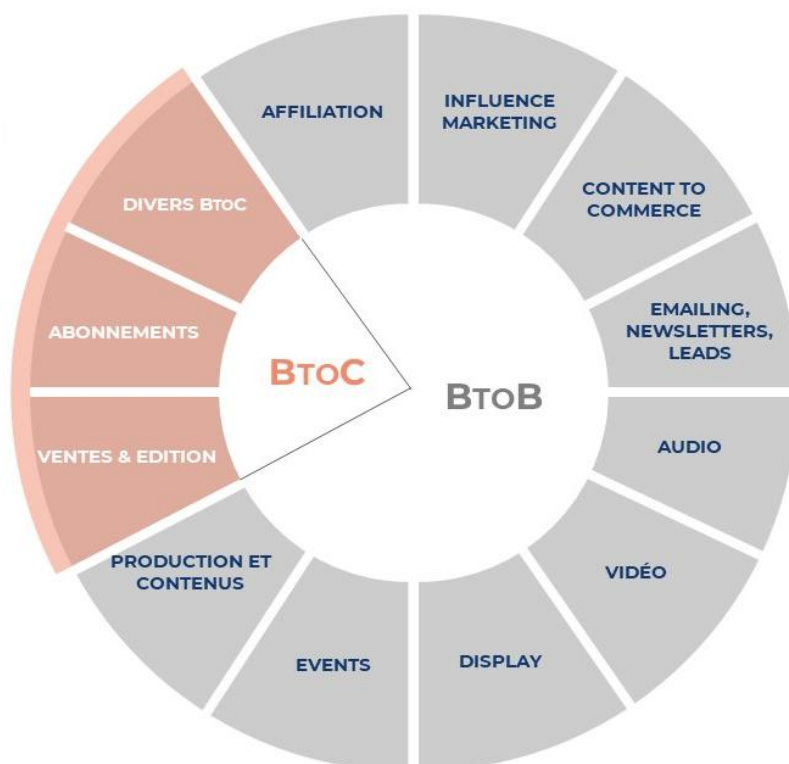
##### Leader des médias thématiques

Offre de contenus, services et produits en affinité avec les centres d'intérêts des consommateurs, disponible à l'abonnement et à la vente.

#### PÔLE "BTOB"

##### Leader en communication

Monétisation des audiences de nos médias propriétaires et accompagnement des entreprises dans la création et l'exécution de leur stratégie de communication et commerciale.

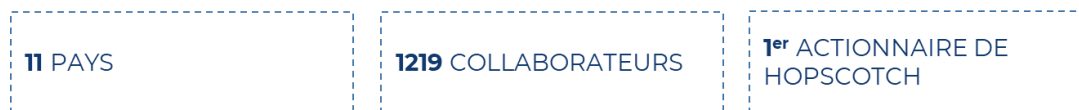


## 1.3.2 Indicateurs de positionnement et d'impact



### GROUPE MULTICANAL PRINT → OPEN WEB → SOCIAL NETWORKS → AGENTS CONVERSATIONNELS

En moyenne, **1 Français est exposé 2 fois par jour à une marque Reworld Media**, tous leviers confondus<sup>(3)</sup>



<sup>(1)</sup> Étude France Ahrefs 2026 <sup>(2)</sup>MNR moyenne 2025 <sup>(3)</sup>ACPM OneNext 2025 S2 (contacts via plan Medialand), Wysistat janvier 2026 (visites), ACPM Social Index décembre 2025 (vues)

## 1.4 Activités et stratégie du Groupe

REORLD MEDIA EST UN ACTEUR INDEPENDANT POSITIONNE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DIGITALE, AVEC UNE MONTEE EN PUISSANCE MARQUEE SUR LES RESEAUX SOCIAUX DEPUIS TROIS ANS ET UN VIRAGE STRATEGIQUE EN 2025 VERS LES AGENTS CONVERSATIONNELS, AU CŒUR DES NOUVEAUX USAGES.

Son modèle s'articule autour de deux pôles complémentaires : un **pôle BtoC**, dédié à l'édition de contenus, produits et services à destination du grand public, et un **pôle BtoB**, centré sur les solutions de communication et de performance à destination des annonceurs.

Le Groupe opère sur des marchés en croissance, portés par la digitalisation des usages et des investissements. Son positionnement hybride - à la croisée des médias et des technologies - lui permet d'adresser efficacement la diversité des attentes de ses audiences comme de ses clients.

Il propose une offre complète, présente à toutes les étapes du parcours client, combinant puissance de marques média, expertise éditoriale et leviers technologiques. Cette configuration unique lui permet de s'adapter aux cycles de marché tout en assurant sa croissance à long terme.

Reworld Media exploite plus de **80 marques média** fortes et propriétaires, telles que **Science & Vie, Doctissimo, Auto Plus, Marmiton, Grazia, Télé Star, Aufeminin, Marie France**, etc. Ces marques sont positionnées sur **10 univers thématiques** et diffusées en **multicanal** (print, openweb, réseaux sociaux, TV, podcasts, événements, etc.). En moyenne, **1 Français est exposé 2 fois par jour à une marque Reworld Media**, tous leviers confondus<sup>4</sup>.

Reworld Media est un **groupe média et adtech international**.

Reworld Media est aujourd'hui le **1<sup>er</sup> groupe média thématique français**, le **3<sup>e</sup> groupe média sur le web**<sup>5</sup> en audience, et dispose d'une empreinte sociale majeure, avec plus de **88 millions de followers** sur les réseaux sociaux. Il dispose également d'un réseau international en expansion avec des activités en Europe et aux États-Unis. À travers **Tradedoubler**, le Groupe opère le **2<sup>e</sup> réseau d'affiliation en Europe** et occupe une position de **leader dans l'influence marketing avec Metapic**.

La trajectoire de croissance du Groupe repose sur un équilibre maîtrisé entre développement organique, porté par l'enrichissement continu de son offre, et croissance externe, à travers l'intégration ciblée d'actifs à fort potentiel. Cette stratégie a permis au

<sup>4</sup> Source : ACPM OneNext Global S2 2025 (contacts via plan Medialand), Wysistat janvier 2026 (visites), ACPM Social Index décembre 2025 (vues).

<sup>5</sup> Source : MNR Moyenne 2025.

Groupe d'accélérer significativement la croissance de son chiffre d'affaires, en s'appuyant sur la complémentarité de ses expertises métiers et technologiques.

## 1.4.1 BtoC

### 1.4.1.1 Présentation et stratégie BtoC

Le pôle BtoC regroupe les activités destinées au grand public. Il repose sur une offre payante de contenus, produits et services, portée par un portefeuille de marques media thématiques fortes. Ces marques, réparties en 10 univers thématiques (santé, cuisine, auto, maison, etc.) sont au cœur des usages quotidiens de millions de Français.

Le Groupe est le 1er éditeur de contenus thématiques en France, avec en 2025 une diffusion payante de 81,2 millions d'exemplaires<sup>6</sup>, 148 titres édités et 1,4 millions d'abonnements payants.

#### *Une stratégie tarifaire adaptée à l'évolution du marché*

Dans un contexte de transformation des usages, le Groupe fait évoluer son modèle BtoC. Il accompagne la baisse structurelle des volumes de magazines vendus par une politique ciblée d'augmentation progressive des prix, en ligne avec l'inflation et l'univers concurrentiel de chaque titre. La presse magazine en France suit les tendances déjà constatées sur les marchés américains et anglais, où la presse magazine à centre d'intérêt résiste mieux que la presse d'information, et où les volumes de diffusion se concentrent sur un plus petit bassin de lecteurs, passionnés par une thématique et enclins à payer plus cher un magazine de qualité, en affinité avec leurs centres d'intérêt.

#### *Un enrichissement continu de l'offre éditoriale*

Les lancements de magazines se poursuivent avec entre autres :

- Le lancement du magazine Icon aux Etats-Unis en mai 2025, positionné sur le segment du luxe masculin ;
- Le retour en kiosque du magazine Grazia, dans une nouvelle formule premium parue en kiosque en mars 2025.

#### *Une diversification ciblée autour des marques*

Le Groupe accompagne l'évolution de son offre BtoC par une stratégie de diversification maîtrisée, visant à prolonger l'expérience des marques au-delà du format magazine en proposant aux lecteurs d'autres contenus et d'autres services en affinité avec leurs passions. Cette diversification, levier d'audience et de fidélisation, repose sur les piliers suivants :

- L'édition : des produits d'édition, tels que les mooks, s'inscrivent dans la continuité du métier d'éditeur de magazines du Groupe ;
- La télévision : Reworld Media TV édite aujourd'hui 5 chaînes linéaires, diffusées via les principaux opérateurs TV au sein de bouquets de chaînes thématiques et via des plateformes OTT/SVOD, accessibles à l'ensemble des foyers français équipés, via abonnement (Marmiton TV, Top Santé TV, Auto Plus TV, Maison et Travaux, Sport en France) ;
- Autres produits et services : le Groupe propose à ses communautés de lecteurs une offre de services et de produits complémentaires, tels que Allo Pleine Vie (assistance juridique et/ou informatique), Auto Plus Assurance, voyages des lecteurs, etc.

### 1.4.1.2 Chiffres clés de l'activité BtoC

Avec 213,3 M€ de chiffre d'affaires en 2025 (40% du chiffre d'affaires consolidé), le pôle BtoC recule de 5,7% (-12,8 M€), avec une baisse plus prononcée pour les revenus des ventes à l'acte que pour ceux issus des abonnements. La baisse des volumes est partiellement compensée grâce à des hausses de prix ciblées, en phase avec la concurrence et l'inflation.

Le Groupe compte 1,4 million d'abonnements payants, dont 20% issus d'offres diversifiées (TV, services), avec un panier moyen en augmentation de +6,8% à 5,78€ HT. Les revenus

issus de l'abonnement représentent 47% du CA BtoC, en progression de 1 pt versus 2024.

Le pôle BtoC enregistre en 2025 un EBITDA<sup>7</sup> de 16,6 M€ (30% de l'EBITDA consolidé), en baisse de -2,1 M€ (-11,3%). Malgré le recul de son chiffre d'affaires, il parvient à préserver sa rentabilité avec une marge d'EBITDA solide à 7,8% (-0,5 point versus 2024) grâce à une baisse de ses charges d'exploitation de 10,7 M€ (-5,2%), reflétant la forte variabilisation des coûts industriels et de distribution.

<sup>6</sup> Diffusion France Payée (DFP), ACPM, DSH 2025, publication en mars 2026.

<sup>7</sup> EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel.

## 1.4.2 BtoB

### 1.4.2.1 Présentation et stratégie BtoB

Le pôle BtoB regroupe les activités du Groupe à destination des annonceurs et entreprises. Il repose sur un modèle intégré, combinant puissance media, technologie publicitaire, et couverture de l'ensemble du parcours client, de la notoriété à la conversion. Le Groupe se positionne à la fois comme éditeur et partenaire marketing, avec des solutions sur-mesure allant du branding à la performance.

Le pôle BtoB s'appuie sur des **media et technologies propriétaires**, ainsi que des partenariats stratégiques pour assurer la performance des campagnes et la monétisation des contenus.

#### *Un marché en croissance structurelle*

En 2025, le **marché français de la communication** a connu un léger recul de -1,3%<sup>8</sup> versus 2024, rythmée par les Jeux Olympiques de Paris. Dans ce contexte, **le segment digital confirme sa dynamique structurelle avec +8,2 % de croissance**.

Quant au **marché publicitaire des médias en France** (inclus dans le marché global de la communication), il croit de **+3,3%**, atteignant 19,8 Md€ en 2025, dont 12,4 Md€ sur le **segment digital qui croit de +11%**.

Les leviers les plus dynamiques du marché du digital en 2025 sont :

- La **Vidéo**, avec +20% (3,8 Md€, 31% de part de marché digitale). La vidéo a cru plus vite que les autres formats<sup>9</sup>. La Video Social représente 63% du total Vidéo.
- Le **Social**, avec +15% (4,2 Md€, 34% de la part de marché digitale). Le Social a capturé 44% de la croissance du marché digital. La Vidéo représente 58% du marché du Social.
- Le **Display**, avec + 11% (2,3 Md€, 19% de la part de marché digitale). La Vidéo représente 60% du marché du Display.

En 6 ans, le marché connaît un glissement des investissements des médias historiques vers le Digital (+12 pts) dans un contexte d'augmentation des usages des **plateformes sociales** (3H30 de surf par jour chez les 15-24 ans, soit 64% du temps de surf total<sup>10</sup>) et de montée des **agents conversationnels**.

#### *Un leadership affirmé sur l'Openweb*

Avec une offre media-tech complète et intégrée, Reworld Media maintient une position de leader en audience et en technologie.

Le Groupe est le **3<sup>e</sup> groupe media en audience web en France** avec 31,9 millions de visiteurs uniques par mois<sup>11</sup>,

affichant un record en janvier 2026 avec 34,5 millions. En décembre 2025, le top 3 des sites du Groupe est composé de Marmiton (19,3 M), LesNumériques (7,6 M) et Marie France (6,9 M).

Grâce à des adtech puissantes et scalables, Reworld Media continue à activer ses **offres à la performance**, telles que :

- L'affiliate marketing avec Trade Doubler et ses 180 000 sites affiliés ;
- Le Content to commerce dont le principal vecteur est le site LesNumériques ;
- L'Emailing, les newsletters et les push notifications.

#### *Une montée en puissance sur les réseaux sociaux*

Le social est désormais un pilier de l'activité BtoB du Groupe qui détient des médias et des tech référents et puissants sur ce segment.

Reworld Media a produit plus de **3 000 formats originaux**, ainsi que **600 shows et programmes**, représentant plus de **60 heures de tournage par semaine**. Il dispose plus de **1000m<sup>2</sup> de studios**.

Avec **88,4 millions d'abonnés**<sup>12</sup>, soit une progression de 5,9% en un an, le Groupe a généré **3,5 milliards de vues en moyenne mensuelle** et **257 millions d'interactions en 2025**.

Les médias, par leur expertise éditoriale, leur environnement Brand Safe et leur exigence de performance, sont désormais le **1<sup>er</sup> influenceur evergreen** et sont de taille à adresser le marché de l'influence en forte croissance, évalué à 650 M€ en 2025 versus 519 M€ en 2024<sup>13</sup>.

Par ailleurs, l'influence marketing, avec **Metapic**, plateforme techno d'influence marketing (100 000 influenceurs dans 8 pays) et **Propulse**, distribution d'influenceurs et co-production de contenus (plus de 200 influenceurs, 14 IP, 550 millions de vues en 2025), est un levier parfaitement maîtrisé.

#### *L'IA, un nouveau levier de croissance*

Avec la migration des audiences vers les environnements sociaux et conversationnels, l'IA redessine l'exposition des contenus et fait émerger le GEO comme un nouveau standard de visibilité.

Le marché européen connaît une forte trajectoire de croissance, passant de 195 M\$ en 2025 à une estimation de 7,5 Md\$ à l'horizon 2034<sup>14</sup>.

<sup>8</sup> Le marché de la publicité et de la communication BUMP 2025, 12 mars 2026.

<sup>9</sup> L'Observatoire de l'epub du SRI, Bilan 2025, 10 février 2026.

<sup>10</sup> MNR, janvier 2026.

<sup>11</sup> Médiamétrie - MNR, moyenne janvier-décembre 2025.

<sup>12</sup> Données éditeurs en nombre d'abonnés en décembre 2025 non dédoublés aux plateformes Facebook, Instagram, YouTube, Snapchat, TikTok, X, Pinterest et Twitch.

<sup>13</sup> Consensus UMICC/CMI 2025 à partir de l'étude ARPP x France Pub.

<sup>14</sup> Etude DMR (Dimension Market Research, septembre 2025).

## PRÉSENTATION DU GROUPE

En 1 an, les usages ont évolué très vite. En 2025, près d'1 Français sur 2 déclare utiliser les moteurs d'IA générative, un usage comparable à celui observé aux Etats-Unis. Et plus de 85% des 18-24 ans les utilisent régulièrement<sup>15</sup>.

Reworld Media possède une expertise en la matière déjà robuste. Reworld Media est le **1<sup>er</sup> groupe le plus consulté par les LLMs** en France<sup>16</sup>.

La puissance de ses médias fait de Reworld Media une référence et une autorité dans l'univers de l'IA. Ses contenus digitaux & sociaux, à la fois massifs et pertinents, constituent des

sources privilégiées pour les IA génératives (comparatifs, FAQ, forums, labels, ...).

Aujourd'hui, les contenus de Reworld Media sont massivement explorés par les agents conversationnels, avec plus de **12 millions de crawls enregistrés chaque jour** (ChatGPT, Gemini, Perplexity, Claude, Le Chat Mistral).

Reworld Media représente **10% des sources les plus citées par les IA** en France.

### 1.4.2.2 Chiffres clés de l'activité BtoB

En 2025, le pôle BtoB génère un chiffre d'affaires de 316,0 M€, en croissance de 2,4% (+7,3 M€), avec un 2<sup>ème</sup> semestre en progression de 3,7%. Le BtoB s'affirme comme le moteur de la croissance du Groupe, croissance portée par le Digital. Le pôle génère 60% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (+2 pts versus 2024).

Le chiffre d'affaires digital représente 85% du chiffre d'affaires total du pôle BtoB (+2 pts en un an) et a augmenté de 4,7%. Cette croissance est tractée par le levier du Social. Après 3 ans d'investissements, le Social affiche une performance élevée. Avec une croissance de 25,6% en 2025, il atteint 37 M€ de chiffre d'affaires et représente désormais 14% du chiffre d'affaires Digital (+2 pts en un an).

Le pôle BtoB enregistre un EBITDA<sup>17</sup> de 38,8 M€, en progression de 10,6% (+3,7 M€), soit une marge d'EBITDA solide de 12,3% (versus 11,4% en 2024). Le pôle génère 70% de l'EBITDA consolidé du Groupe (+5 pts versus 2024).

Cette évolution reflète l'effet des investissements engagés en 2023 et 2024 dans les leviers à fort potentiel - notamment les réseaux sociaux et la performance. En 2025, le Groupe investit pour capter les opportunités de CA liées aux agents conversationnels.

<sup>15</sup> Bain & Company, étude adoption IA en Europe, septembre 2025.

<sup>16</sup> Les 50 médias à cibler dans ChatGPT, étude sur 9,6 millions de requêtes sur Brand Radar, Ahref blogs, février 2026.

<sup>17</sup> EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel.

# 2

# ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

2.1	Résultats du Groupe .....	17
2.1.1	Faits marquants de l'année .....	17
2.1.2	Résultats de l'exercice .....	18
2.1.3	Bilan consolidé et flux de trésorerie .....	20
2.1.4	Évolutions récentes et perspectives .....	21
2.1.5	Activité en matière de R&D .....	22
2.2	Résultats de la société mère Reworld Media .....	23
2.2.1	Situation financière et résultats de l'exercice .....	23
2.2.2	Information sur les délais de paiement .....	23
2.2.3	Dépenses somptuaires .....	24
2.2.4	Commissaires aux comptes .....	24
2.2.5	Résultats au cours des cinq derniers exercices .....	25



## 2.1 Résultats du Groupe

### 2.1.1 Faits marquants de l'année

#### Janvier :

- Partenariat Exclusif entre The Purist Retreat & Spa et Psychologies visant à créer une expérience bien-être unique.

#### Février :

- Partenariat de Melty et l'association Cop1 pour lutter contre la précarité étudiante.
- Lancement de la nouvelle formule de Science & Vie Découverte pour les 7-10 ans.
- Engagement en 2025 de Doctissimo pour les handicaps invisibles avec un dispositif éditorial multi-supports.
- Lancement de la newsletter Grazia « THANK GOD IT'S MONDAY! » (TGIM), un format hebdo digital.

#### Mars :

- Retour du Grazia en kiosque après cinq années d'une présence exclusivement digitale.
- Numéro print spécial années 80 pour les 45 ans de Biba.

#### Avril :

- 1<sup>ère</sup> édition du Festival Classiquicime Megève, co-produit par Diapason, HOPSCOTCH, Mairie de Megève et Reworld Media.
- Science et Vie récompensé par une étoile lors de la 35<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire de la Presse et des Médias pour la plus forte progression d'audience en Presse Magazine Mensuel avec +1 656 000 lecteurs vs N-1.

#### Mai :

- Lancement aux Etats-Unis et en Serbie de ICON, le magazine masculin de mode et de lifestyle parmi les plus influents.
- Partenariat exclusif entre Auto Plus et Midas combinant les leviers du branding & de la performance durant 20 mois.
- Numéro spécial anniversaire pour les 140 ans d'existence du magazine Le Chasseur Français.

#### Juin :

- Science&Vie Junior partenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice (UNOC).
- À l'occasion du mois des Fiertés, interview par Melty, Aufeminin et Fraîches d'Aurore Bergé, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.
- 20 ans de Closer avec un numéro collector.

#### Juillet / Aout :

- Reworld Media, 1er groupe média à intégrer l'option de paiement en cryptomonnaie en France.
- Marie BARSACQ, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative choisit Fraîches et aufeminin pour sensibiliser aux violences dans le sport, dans un contexte de légitimation accrue du sport féminin.

#### Septembre :

- Marmiton, partenaire du salon du Chocolat.

#### Octobre :

- Conférence de lancement de la première offre GEO sur le marché français ; Reworld Media, en première ligne du référencement IA !

#### Novembre :

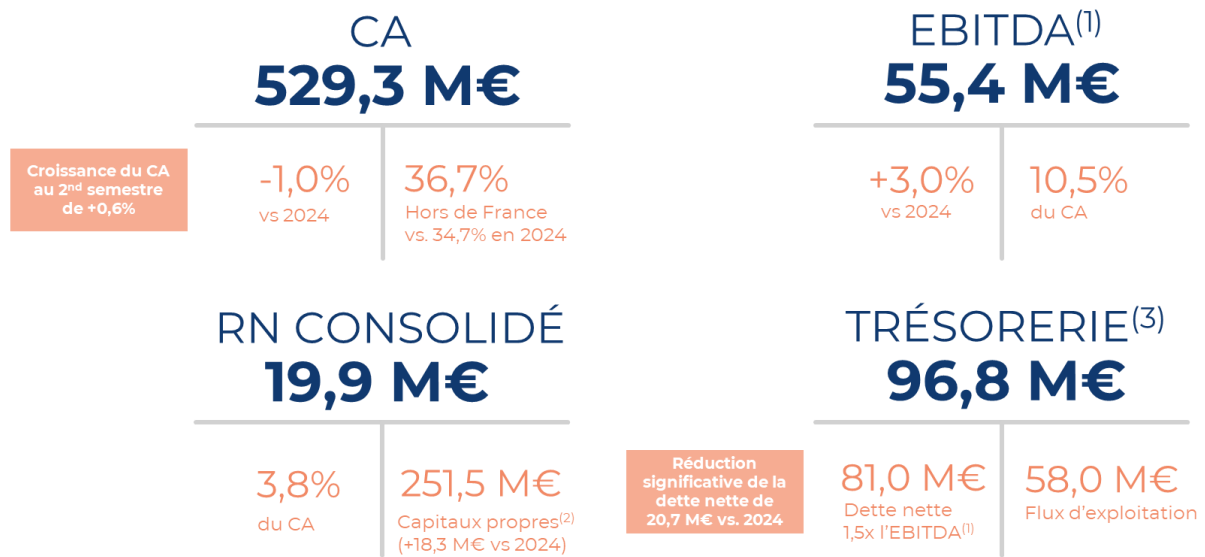
- Lancement de Beauty AI Visibility par Beauté Test, une solution inédite conçue pour accompagner les marques dans leur visibilité au sein des LLM (Large Language Models).
- Aufeminin prend la course ! et devient Fournisseur Media Officiel du Schneider Electric Marathon de Paris 2026.
- 1<sup>ère</sup> édition des Social Media Awards co-organisée avec TheMediaLeader.

#### Décembre :

- Lancement de MonPsy par Psychologies, nouvelle plateforme de mise en relation dédiée à la santé mentale, développée en partenariat avec Hellocare, un des tous premiers acteurs français de l'e-santé.
- Création du concours les 100K des Créateurs : un incubateur de nouveaux talents pour imaginer les concepts créateur média de demain.

## 2.1.2 Résultats de l'exercice

### Principaux agrégats financiers de l'exercice



<sup>(1)</sup>EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel.

<sup>(2)</sup>Capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires.

<sup>(3)</sup>Trésorerie active hors actions propres, dette financière nette calculée comme la différence entre la dette brute et la trésorerie active hors actions propres.

### EBITDA par activité

En M€	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
CA BtoC	213,3	226,1	(12,8)	-5,7%
CA BtoB	316,0	308,6	7,3	+2,4%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>529,3</b>	<b>534,7</b>	<b>(5,5)</b>	<b>-1,0%</b>
EBITDA BtoC	16,6	18,7	(2,1)	-11,3%
Marge d'EBITDA BtoC	7,8%	8,3%	-0,5 pts	
EBITDA BtoB	38,8	35,1	3,7	+10,7%
Marge d'EBITDA BtoB	12,3%	11,4%	+0,9 pts	
<b>EBITDA<sup>(1)</sup></b>	<b>55,4</b>	<b>53,8</b>	<b>1,6</b>	<b>+3,0%</b>
Marge d'EBITDA	10,5%	10,1%		

(1) EBITDA et EBIT hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel. EBIT hors dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions

Le Groupe affiche un **chiffre d'affaires consolidé de 529,3 M€** en 2025, stable versus 2024 (-1% | -5,5 M€). Le 2<sup>ème</sup> semestre affiche un chiffre d'affaires en croissance à +0,6% versus -2,7% au 1<sup>er</sup> semestre. La part de chiffre d'affaires réalisée hors de France représente 36,7% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2025 (2024 : 34,7%).

Le Groupe a généré un **EBITDA consolidé de 55,4 M€** en 2025, en hausse de 3% (+1,6 M€), soit une marge d'EBITDA en progression à 10,5% (+0,4 pt versus 2024). Les charges opérationnelles du Groupe reculent de 1,5% versus 2024, par l'optimisation continue des coûts et la maîtrise des charges.

Le **pôle BtoB** affiche un EBITDA à 38,8 M€, en croissance de 10,7% (+3,7 M€), soit une marge d'EBITDA de 12,3%, en rebond de 0,9 point sur l'exercice (2024 : 11,4%). Cette évolution reflète l'évolution du mix vers les activités digitales (social et performance)

## ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

et intègre une baisse des charges d'exploitation à hauteur de 3,6 M€. Le pôle contribue à hauteur de 70% à l'EBITDA consolidé du Groupe sur l'exercice (+5 pts versus 2024).

Le **pôle BtoC** enregistre un EBITDA à 16,6 M€, en repli limité de -2,1 M€ (-11,3%). La contribution du pôle BtoC s'élève à 30% de l'EBITDA consolidé du Groupe (-5 pts versus 2024). La réduction des charges d'exploitation de 10,7 M€ (-5,2%), intégrant des optimisations des coûts industriels et de distribution, permet au pôle de maintenir une marge d'EBITDA de 7,8%, proche de celle de l'exercice précédent (2024 : 8,3%).

## Compte de résultat consolidé

En M€	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
Chiffre d'affaires	529,3	534,7	(5,5)	-1,0%
Charges opérationnelles	(473,8)	(480,9)	7,1	-1,5%
<b>EBITDA<sup>(1)</sup></b>	<b>55,4</b>	<b>53,8</b>	<b>1,6</b>	<b>+3,0%</b>
Dotations aux amortissements	(7,0)	(7,1)	0,1	-1,2%
<b>EBIT<sup>(1)</sup></b>	<b>48,4</b>	<b>46,7</b>	<b>1,7</b>	<b>+3,6%</b>
Résultat financier	(9,5)	(8,8)	(0,8)	+8,8%
Résultat exceptionnel <sup>(1)</sup>	(15,5)	(9,0)	(6,4)	+71,3%
Impôt sur le résultat et autres	(3,5)	(3,8)	0,3	-8,4%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>19,9</b>	<b>25,1</b>	<b>(5,2)</b>	<b>-20,6%</b>
Intérêts minoritaires	(3,1)	(1,8)	(1,2)	+66,1%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>16,9</b>	<b>23,3</b>	<b>(6,4)</b>	<b>-27,5%</b>

(1) EBITDA et EBIT hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel. EBIT hors dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions

Le résultat d'exploitation (EBIT) du Groupe progresse de 3,6% à 48,4 M€ (+1,7 M€), soit une marge d'exploitation en progression à 9,1% (2024 : 8,7%).

Le résultat financier du Groupe est stable à -9,5 M€ comparativement à celui de l'exercice précédent (-8,8 M€).

Après un impact d'un résultat exceptionnel de -15,5 M€ (2024 : -9,0 M€) et une charge d'impôts stable (+0,3 M€ vs 2024), le résultat net consolidé baisse de 20,6% à 19,9 M€ (2024 : 25,1 M€). La marge du résultat net consolidé s'élève à 3,8% versus 4,7% en 2024. Cette baisse du résultat net consolidé est la conséquence de l'augmentation du résultat exceptionnel. Cette augmentation résulte de la comptabilisation d'une provision exceptionnelle relative au bail de Bagneux (échéance 2030) dont les locaux sont peu occupés, le Groupe cherchant à s'en désengager depuis plusieurs années afin d'alléger significativement et durablement ses charges de loyers.

Le résultat net part du Groupe ressort à 16,9 M€ (2024 : 23,3 M€) avec une marge de 3,2%.

## 2.1.3 Bilan consolidé et flux de trésorerie

### Bilan consolidé

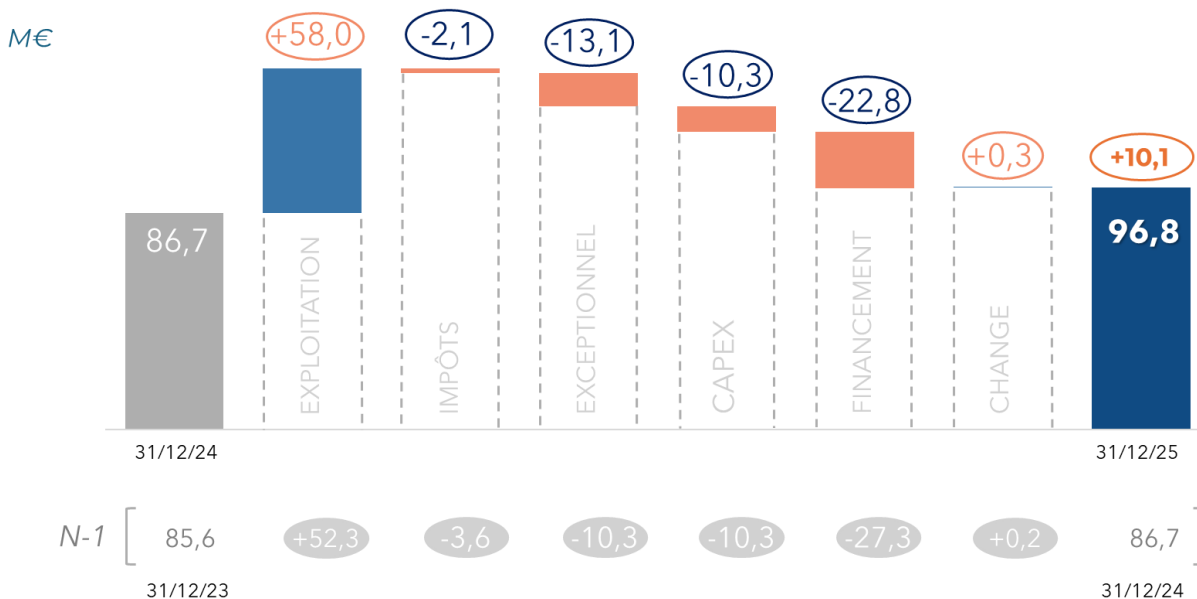
En M€	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)
Actif immobilisé	377,9	373,4	4,5
Impôts différés actifs	11,0	9,5	1,5
Actif circulant	157,9	168,7	(10,8)
Actions propres	0,6	0,3	0,3
Trésorerie et équivalents <sup>(1)</sup>	96,8	86,7	10,1
<b>Actif</b>	<b>644,2</b>	<b>638,5</b>	<b>5,6</b>
Capitaux propres part du Groupe	227,7	212,8	14,9
Intérêts minoritaires	23,8	20,4	3,4
Provisions	21,6	18,3	3,3
Dettes financières	177,8	188,4	(10,6)
Passif circulant	193,3	198,7	(5,4)
<b>Passif</b>	<b>644,2</b>	<b>638,5</b>	<b>5,6</b>
Dettes nettes <sup>(1)</sup>	81,0	101,7	(20,7)
<b>Dettes nettes / EBITDA (x)</b>	<b>1,5x</b>	<b>1,9x</b>	
<b>Gearing (%)</b>	<b>32%</b>	<b>44%</b>	

(1) Trésorerie active hors actions propres, dette financière nette calculée comme la différence entre la dette brute et la trésorerie active hors actions propres.

Le Groupe affiche au 31 décembre 2025 une situation financière solide avec des fonds propres hors intérêts minoritaires en hausse à 227,7 M€ (+14,9 M€ versus 2024) et une trésorerie active en hausse à 96,8 M€ (+ 10,1 M€ versus 2024).

La dette financière brute est en recul à 177,8 M€ (vs. 188,4 M€ au 31/12/2024). La dette nette s'établit à 81,0 M€ (vs. 101,7 M€ au 31/12/2024), soit un ratio d'endettement net de 1,5x l'EBITDA, représentant 32% des fonds propres (2024 : 44%).

### Flux de trésorerie



Note : Le flux de financement inclut le remboursement des emprunts, les nouveaux emprunts, les dividendes encaissés, les intérêts décaissés, les encaissements liés à la couverture de taux et aux placements, ainsi que les décaissements liés aux variations de périmètre.

## ACTIVITÉ DE L'EXERCICE

Le Groupe a une trésorerie active hors actions propres de 96,8 M€ au 31 décembre 2025, en hausse de 10,1 M€ par rapport au 31/12/2024. **La saisonnalité marquée de l'activité du Groupe se traduit par un premier semestre historiquement consommateur de trésorerie avec un flux à -18,8 M€, alors que le deuxième semestre génère 28,9 M€ de trésorerie.**

Le flux de trésorerie d'exploitation s'établit à +58 M€ (2024 : 52,3 M€) et est supérieur à l'EBITDA qui s'élève à 55,4 M€.

Le flux des activités de financement se compose d'une part du flux de financement négatif de -19,9 M€, correspondant principalement aux remboursements de capital et intérêts liés, aux tirages effectués sur une ligne de crédit bancaire et à la souscription d'un nouveau prêt, et d'autre part d'un flux négatif de trésorerie de -2,8 M€ lié aux acquisitions réalisées par le Groupe au cours de cet exercice ou des précédents.

En M€	31/12/2025	31/12/2024	Variation (M€)	Variation (%)
EBITDA <sup>(1)</sup>	55,4	53,8	1,6	+3%
Effet de trésorerie d'exploitation	2,6	(1,5)	4,1	-275%
<b>Flux d'exploitation</b>	<b>58,0</b>	<b>52,3</b>	<b>5,7</b>	<b>+11%</b>
IS	(2,1)	(3,6)	1,4	-41%
Effet de trésorerie exceptionnel	(13,1)	(10,3)	(2,8)	+27%
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>	<b>42,9</b>	<b>38,5</b>	<b>4,4</b>	<b>+11%</b>
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(0,1)</b>	<b>+1%</b>
<b>Flux de trésorerie disponible</b>	<b>32,5</b>	<b>28,2</b>	<b>4,3</b>	<b>+15%</b>
Financement	(19,9)	(25,3)	5,4	-21%
Variations de périmètre	(2,8)	(2,0)	(0,8)	+40%
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b>(22,8)</b>	<b>(27,3)</b>	<b>4,5</b>	<b>-17%</b>
<b>Variation de trésorerie active</b>	<b>9,8</b>	<b>0,9</b>	<b>8,9</b>	<b>+993%</b>
Incidence des variations de taux de change	0,3	0,2	0,1	+74%
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>86,7</b>	<b>85,6</b>		
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>96,8</b>	<b>86,7</b>		

<sup>(1)</sup>EBITDA hors charges liées aux plans d'actions gratuites présentées en Résultat exceptionnel.

Note : Le flux de financement inclut le remboursement des emprunts, les nouveaux emprunts, les dividendes encaissés, les intérêts décaissés, les encaissements liés à la couverture de taux et aux placements, ainsi que les décaissements liés aux variations de périmètre.

## 2.1.4 Évolutions récentes et perspectives

Reworld Media clôt l'exercice 2025 avec des progressions significatives. Le Groupe augmente sensiblement la marge opérationnelle du pôle BtoB, préserve un niveau de marge honorable au sein du pôle BtoC. Au global, l'EBIT est en croissance. La baisse du résultat net ne remet pas en cause la dynamique opérationnelle du Groupe, celle-ci étant uniquement affectée par des éléments exceptionnels non récurrents, engagés dans une logique de sécurisation de l'avenir.

La baisse de l'endettement illustre une gestion active et disciplinée de la structure financière, les nouveaux financements étant compensés par les remboursements et la génération de trésorerie.

Le Groupe est piloté avec rigueur et continue sa politique de désendettement.

L'exercice 2025 marque un renforcement de Reworld Media, comme en témoignent les indicateurs liés au positionnement de ses offres BtoB et BtoC, ainsi qu'à sa proposition de valeur.

Le Groupe poursuit une stratégie d'exécution rigoureuse, alliant croissance organique ciblée et croissance externe sélective, avec pour priorités le développement des leviers à plus fort potentiel (social, GEO/LLMs et performance) et le déploiement international de son modèle.

Son offre digitale complète, scalable et à fort potentiel, ainsi que sa présence internationale constituent un socle solide pour soutenir la croissance.

Le Groupe réaffirme par ailleurs son engagement social, environnemental et technologique, avec une politique active d'investissement en innovation, notamment via sa plateforme *Tradedoubler*, dont les dépenses nettes de recherche et développement activées s'élèvent à 2,5 M€ au 31 décembre 2025.

En 2025, le Groupe s'engage résolument dans le virage de l'intelligence artificielle, le comportement des utilisateurs se tournant progressivement vers les réponses et informations fournies par les moteurs conversationnels. Avec de grandes marques multithématiques et sa forte maîtrise des technologies digitales, il entend s'imposer sur le nouveau marché du GEO (Generative Engine Optimization) par la valeur de ses contenus. Fort de 13 années d'expertise en digitalisation et en Adtech, le Groupe mobilise ses équipes autour de ce nouveau défi stratégique. L'IA, avec les usages émergents qu'elle induit, représente une véritable opportunité de croissance et de diversification des revenus, comparable à celle qu'ont apportée les réseaux sociaux il y a quelques années.

Le Groupe, désormais un acteur référent sur les réseaux sociaux, à la fois en social media et en social marketing, a su démontrer qu'il est capable de s'adapter aux cycles du marché tout en poursuivant ses priorités stratégiques. De la même

manière, il saura saisir les opportunités de croissance qu'offre l'intelligence artificielle. Il confirme son expertise pour continuer à capter la dynamique de croissance du digital.

## 2.1.5 Activité en matière de R&D

Le montant net de la Recherche et Développement activée concerne uniquement le sous-groupe Tradedoubler. Il s'élève au 31 décembre 2025 à 2 510 K€.

## 2.2 Résultats de la société mère Reworld Media

### 2.2.1 Situation financière et résultats de l'exercice

Reworld Media SA est la société mère du Groupe, une holding d'animation qui porte, pour le compte de ses filiales, des coûts de structure transverses qui leur sont refacturés.

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'élève à 12 860 892 € à comparer avec un chiffre d'affaires de 14 030 769 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'établissent à 7 219 780 € contre 7 056 656 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 5 646 937 € contre un résultat de 6 995 543 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde positif de 20 058 325 € des produits et frais financiers, il s'établit à 25 705 262 € contre 4 772 270 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel négatif de 176 676 € et d'un produit d'intégration fiscale de 3 102 301 €, l'exercice clos le 31 décembre 2025 se traduit par un bénéfice de 28 630 887 € contre un bénéfice de 8 918 674 € pour l'exercice précédent. Au 31 décembre 2025, Reworld Media SA bénéficie d'une trésorerie disponible de 68 710 814 € et de capitaux propres positifs de 131 805 303 €. Les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2025 à 178 588 193 €.

### 2.2.2 Information sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, ci-dessous la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

#### Factures reçues

Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<i>(A) Tranches de retard de paiement</i>					
<b>Nombre de factures concernées</b>					29
<b>Montant total des factures concernées (TTC)</b>		17 686€	84 860€	59 700 €	162 246 €
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)</b>		0,18%	0,87%	0,61%	1,66%
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice</b>					
<i>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</i>					
<b>Nombre de factures exclues</b>	0				
<b>Montant total des factures exclues (TTC)</b>	0				
<i>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</i>					
<b>Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>					Délai légal

## Factures émises

Article D. 441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<i>(A) Tranches de retard de paiement</i>					
<b>Nombre de factures concernées</b>					4
<b>Montant total des factures concernées (TTC)</b>	12 500 €			150 745 €	163 245 €
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)</b>					
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)</b>	0,08%			1,00%	1,09%
<i>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</i>					
<b>Nombre de factures exclues</b>	0				
<b>Montant total des factures exclues (TTC)</b>	0				
<i>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</i>					
<b>Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	Délai légal				

### 2.2.3 Dépenses somptuaires

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune charge, ni aucune dépense somptuaire, ni aucun amortissement excédentaire n'ont été enregistrés au cours de l'exercice.

### 2.2.4 Commissaires aux comptes

Lors de l'assemblée générale de la Société du 9 juin 2020, le cabinet Deloitte & Associés a été renouvelé en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires de la société Reworld Media pour une durée de 6 (six) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025.

Lors de l'assemblée générale de la Société du 9 juin 2020, le cabinet BCRH & Associés a été désigné en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires de la Société pour une durée de 6 (six) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2025.



## 2.2.5 Résultats au cours des cinq derniers exercices

Société : Reworld Media SA

Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025

En euros	du 01/01/25 au 31/12/25	du 01/01/24 au 31/12/24	du 01/01/23 au 31/12/23	du 01/01/22 au 31/12/22	du 01/01/21 au 31/12/21
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 200 793	1 138 308	1 132 308	1 130 455	1 109 673
Nombre d'actions ordinaires existantes	60 039 660	56 915 410	56 615 410	56 522 759	55 483 666
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre d'actions de préférences (sans droit de vote)					
Nombre maximum d'actions à créer :					
Par conversion d'obligations					
Par attribution d'actions gratuites	1 692 792	4 378 500	4 743 500	2 087 037	1 126 130
Par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultat de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 860 892	14 030 769	17 473 627	10 146 205	8 857 517
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 762 688	15 510 833	21 146 245	3 889 346	3 114 610
Impôt sur les bénéfices	(11 583)	165 034	(4 126 107)	(9 797 077)	(7 462 676)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 630 887	8 918 674	23 386 127	2 891 746	4 016 517
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,179	0,273	0,374	0,069	0,056
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,477	0,157	0,413	0,051	0,072
Dividende attribué à chaque action					
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés	-	-	-	-	-
Montant de la masse salariale	-	-	-	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	-	-	-	-	2 150 978

# 3

# RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

3.1	Risques liés à l'environnement externe .....	27
3.2	Risques opérationnels .....	28
3.3	Risques financiers et juridiques .....	29
3.4	Risques extra-financiers .....	30
3.5	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques .....	32

## 3.1 Risques liés à l'environnement externe

### Dépendance à l'égard du marché publicitaire

Le Groupe est exposé à l'évolution du marché de la communication, et par conséquent publicitaire, dans la mesure où le chiffre d'affaires de son pôle BtoB est issu principalement de la monétisation de ses audiences et de celles de ses clients.

L'évolution du marché publicitaire, cyclique et volatile, est fortement corrélée à la conjoncture économique et à la situation géopolitique, nationales et internationales. En outre, elle dépend également des arbitrages effectués par les entreprises entre les différentes solutions de communication, les différents médias (télévision, radio, presse, internet, mobile, événementiel, etc.) et les différents acteurs. Une baisse continue des recettes publicitaires en France pourrait peser sur la rentabilité de l'activité BtoB à court et à moyen termes.

Le marché de la communication en France atteint 35,2 milliards d'euros en 2025, en baisse de 1,3%<sup>18</sup> par rapport à 2024 mais en progression de +3,2% par rapport à 2023.

La digitalisation des leviers de communication se poursuit. Le marché sur le digital affiche une croissance de 8,2%, de sorte que la part du digital sur le marché global de la communication représente désormais 32,1 %.

Dans ce contexte, le Groupe a continué en 2025 à diversifier ses sources de revenus et à développer des solutions de communication principalement centrées sur le digital (Social et Vidéo), combinant des offres de branding et de performance.

### Concurrence

#### Activités digitales

En exploitant ses marques sur le digital, le Groupe entre en concurrence avec un nombre important d'acteurs qui proposent une offre digitale diversifiée.

Dans un contexte de mutation rapide, avec la forte augmentation des usages des plateformes sociales et la montée des agents conversationnels, l'intensité concurrentielle du marché digital est appelée à continuer à croître dans les années à venir.

En 2025, selon l'édition « L'Année Internet 2025 » de Médiamétrie, Internet franchit un nouveau cap dans les usages, porté à la fois par la généralisation de l'IA conversationnelle, la domination du mobile et une intensité de consommation toujours croissante. La France compte 48,6 millions d'internautes quotidiens, un niveau désormais stabilisé, mais le temps passé en ligne atteint un nouveau record de plus de 3 heures par jour, et près de 5 heures chez les 15-24 ans. Le mobile confirme sa position centrale et représente 80 % du temps passé sur Internet, et plus de 90 % pour les 15-24 ans. Parallèlement, l'essor de l'IA conversationnelle marque un tournant majeur : 44 % des Français interagissent chaque mois avec un agent conversationnel, soit 28,1 millions de personnes, et l'usage quotidien progresse fortement avec 7,1 millions d'utilisateurs. Chez les jeunes, cette adoption est massive puisqu'elle touche 78 % des 15-24 ans. Malgré cette émergence, les moteurs de recherche conservent une puissance d'usage considérable, réunissant près de 40 millions de visiteurs quotidiens, soit un niveau près de six fois supérieur à celui des IA conversationnelles. Enfin, les réseaux sociaux et messageries continuent d'exploser et occupent une place

structurante : 43,9 millions de Français les consultent chaque jour, représentant 39 % du temps total de surf, et jusqu'à 61 % pour les 15-24 ans

Dans un contexte où les MANGAM (Meta, Amazon, Netflix, Google, Apple et Microsoft) continuent à capter une large partie des investissements publicitaires, les acteurs comme Reworld Media doivent continuer à innover dans leurs offres et apporter des solutions alternatives, de plus en plus diversifiées.

Avec l'IA, de nouveaux acteurs, tels que Perplexity, Claude, et Mistral AI, entrent également sur le marché de la communication.

En outre, le dynamisme structurel du marché de la communication digitale encourage également l'arrivée de nouveaux entrants.

Une telle intensité concurrentielle pourrait conduire le Groupe à réaliser de nouveaux investissements afin de maintenir son niveau de compétitivité et d'investir les leviers les plus porteurs, lesquels pourraient peser sur la rentabilité du pôle BtoB à court et à moyen termes.

Outre la notoriété des marques et la qualité des contenus et des services proposés, le niveau d'audiences des médias digitaux du Groupe dépend notamment de leur référencement dans les moteurs de recherche, les réseaux sociaux et les agents conversationnels ainsi que des méthodes de mesure de l'audience qui peuvent différer entre les acteurs (Médiamétrie//Netratings, ACPM) et être amenées à évoluer.

<sup>18</sup> Le marché de la publicité et de la communication BUMP 2025, 12 mars 2026.

### **Activités de production audiovisuelle**

Dans un contexte où les annonceurs cherchent de plus en plus à communiquer par la production de contenus ou de médias propriétaires, la concurrence a augmenté sur le segment de la production audiovisuelle.

En témoignent les opérations de consolidation dans ce secteur, dont les acteurs procèdent à de nombreuses acquisitions visant à atteindre la taille critique ou une couverture maximale du secteur.

Cette concurrence pourrait conduire le Groupe à engager du temps et des dépenses importantes sur des clients potentiels

qui pourraient finalement ne pas le retenir. Le Groupe ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure, le concurrencent sur un nombre important de projets et/ou d'offres. Une concurrence accrue pourrait notamment avoir pour conséquences de réduire le nombre de contrats signés, de minimiser la rentabilité de ces contrats ou de ne pas permettre au Groupe d'obtenir les conditions optimales souhaitées. Le Groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

## 3.2 Risques opérationnels

### **Perte d'un actif nécessaire à l'activité du Groupe**

Le Groupe n'est pas propriétaire de la totalité des actifs nécessaires à l'exploitation de ses activités. Par exemple, il n'est pas propriétaire des locaux qu'il occupe. Tout événement exceptionnel qui entraînerait une indisponibilité ou une non-accessibilité des sites de bureaux ou de tournage pourrait paralyser

une partie des activités du Groupe et aurait un effet défavorable sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

### **Disfonctionnement de logiciels et de matériels techniques de la chaîne de production**

Les activités du pôle BtoB à la performance, qui recoupent notamment les métiers de l'affiliation, d'influence marketing et de vente de leads, sont opérées sur des technologies propriétaires développées par des équipes d'ingénieurs. Un dysfonctionnement d'une plateforme technique pourrait avoir des conséquences négatives sur ces activités et leurs résultats.

En outre, l'activité de production audiovisuelle s'appuie aussi sur des outils techniques (studios de production,

d'enregistrement, régie finale, serveurs de stockage, liens haut débit internes et externes).

La défaillance de certains équipements pourrait interrompre l'activité digitale et de production audiovisuelle et serait donc susceptible d'avoir des conséquences négatives sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

### **Sécurité informatique**

Une sécurité informatique défectueuse (cyber-attaques, pertes de données, discontinuité de l'information) pourrait perturber significativement les activités du Groupe, et serait susceptible d'avoir des conséquences néfastes sur ses résultats. Afin de préserver la sécurité des systèmes d'information,

le Groupe a formalisé des règles régissant l'utilisation des ressources et outils informatiques mis à la disposition de ses collaborateurs. La politique de sécurisation est revue régulièrement afin de prévenir tout risque informatique.

### **Liés à la qualité d'éditeur de contenus**

En tant qu'éditeur de contenus, le Groupe est notamment soumis aux dispositions de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et pourrait voir sa responsabilité éditoriale engagée pour les contenus édités, s'ils étaient jugés inexacts, illicites ou illégaux. Il est par ailleurs soumis aux législations applicables en matière de propriété intellectuelle, de diffamation, de droit à l'image et de protection de la vie privée.

Le Groupe s'efforce de se conformer à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. À date, il n'a jamais été

mis en cause de façon significative en sa qualité d'éditeur de contenus. La visibilité croissante de ses contenus, engendrée par l'augmentation de ses audiences, augmente son exposition à des litiges potentiels, lesquels pourraient avoir un effet négatif sur ses activités, son chiffre d'affaires et sa rentabilité. Le Groupe n'a pas mis en œuvre de moyen de gestion spécifique de ce risque.

### **Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clés**

Le succès du Groupe est lié à la qualité de ses équipes éditoriales, marketing, commerciales et techniques, mais aussi de son équipe dirigeante, et notamment aux personnalités de Pascal Chevalier et de Gautier Normand, respectivement président directeur général et directeur-général délégué.

Le départ d'un ou des dirigeants clés pourrait avoir un impact négatif significatif. Des actions gratuites ont été attribués à ces deux dirigeants afin de limiter ce risque.

Le succès futur du Groupe dépend, entre autres, de sa capacité à retenir et motiver ses collaborateurs clés sans que le Groupe ne puisse toutefois systématiquement le garantir. La perte d'un ou plusieurs collaborateurs clés pourrait à ce titre avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

## 3.3 Risques financiers et juridiques

### **Taux d'intérêt**

Le Groupe a mis en place des instruments financiers de couverture de taux ayant pour objectif de réduire sa sensibilité aux variations de taux d'intérêts. Dans le cadre du financement réalisé en 2019, un premier instrument de couverture a été mis en place sur un horizon de 6,5 ans, avec un cap avec un taux plafond à 0%. En 2022, le Groupe a souscrit un second

instrument financier de couverture dans le cadre de la restructuration de sa dette, liée l'acquisition de la société Unify. Cette couverture, complémentaire de la couverture préexistante, mise en place sur un horizon de 4 ans, est un cap avec un taux plafond à 1,5%.

### **Taux de change**

Le chiffre d'affaires et les charges du Groupe sont en majorité constatés en euros. Les états financiers du Groupe sont toutefois sensibles aux variations des parités de change sous l'effet de la consolidation des filiales étrangères hors « zone-Euro ».

A ce jour, le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture en matière de change. Des variations importantes du taux de change Euro/SEK, Euro/£ ou Euro/Zloti pourraient affecter les activités, les résultats ou les perspectives du Groupe.

### **Droits de propriété intellectuelle**

Le Groupe est titulaire des droits de propriété intellectuelle et industrielle, sur les marques qu'il utilise dans le cadre de ses activités, à l'exception de certaines pour lesquelles il détient une licence.

Le Groupe ne peut toutefois pas être certain que les démarches entreprises en France, en Europe et dans le monde pour protéger ses actifs incorporels seront efficaces ou que

des tiers n'iront pas contrefaire ou détourner ses droits de propriété intellectuelle. Toute contrefaçon ou détournement des marques, logos ou noms de domaine du Groupe pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

### **Liés à l'application du règlement européen et de la directive du 27 avril 2016 plus communément appeler règlement général sur la protection des données (RGPD)**

Depuis le 25 mai 2018, date d'entrée en vigueur du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version en vigueur, le Groupe a entrepris sa mise en conformité afin de répondre aux nouvelles obligations issues du RGPD et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en droit interne.

Le Groupe s'est fait accompagner d'experts depuis l'entrée en vigueur du RGPD, le 25 mai 2018, et continue de maintenir un degré de conformité sur les différents traitements réalisés dans le cadre de son activité et au sein de ses équipes.

Le RGPD porte notamment sur le respect du droit des personnes concernées quant à l'utilisation de leurs données à

caractère personnel, leur collecte, leur traitement, leur stockage/hébergement, leur sécurisation et leur suppression. Cette réglementation suppose le respect d'un formalisme pour s'assurer auprès des partenaires, français et internationaux, du respect des droits et obligations du RGPD et de la protection des données à caractère personnel dans chaque partenariat impliquant un traitement au sens du RGPD.

Par ailleurs, le Groupe reste attentif aux différentes communications et publications des acteurs du numérique en France (la Commission nationale Informatique et Libertés) et en Europe (le CEPD) sur le sujet.

## 3.4 Risques extra-financiers

### Changement climatique

#### Énergie

Le Groupe est exposé à un risque d'augmentation du prix de l'énergie, susceptible d'impacter la chaîne de production du papier, le fonctionnement des imprimeries, la distribution des magazines ainsi que l'alimentation de ses locaux. Si une hausse très importante avait lieu, elle pourrait engendrer une hausse des charges d'exploitation du Groupe, pouvant affecter sa rentabilité.

Afin de maîtriser son exposition au risque de hausse des prix de l'énergie, le Groupe a engagé une politique de sobriété énergétique structurée : rationalisation de ses fournisseurs d'énergie à l'échelle du Groupe, approvisionnement en électricité 100 % renouvelable et française sur son site de Boulogne-Billancourt, et déploiement de mesures de réduction des consommations dans ses bâtiments. Par ailleurs, le Groupe a réalisé son premier bilan carbone couvrant l'intégralité des Scopes 1, 2 et 3, a calculé en 2025 sa trajectoire de décarbonation dans le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi).

### Utilisation des ressources et économie circulaire

#### Déchets

Une hausse marquée des prix des consommables essentiels à l'activité (papier, encre, emballages), ou une augmentation des coûts de gestion des produits en fin de vie dans le cadre de l'application de la responsabilité élargie du producteur, représenterait un risque d'augmentation des charges d'exploitation, pouvant affecter les marges du Groupe.

Pour atténuer le risque d'augmentation des coûts liés aux consommables et à la gestion des produits en fin de vie, le Groupe a mis en œuvre plusieurs actions ciblant ses principaux intrants. Il achète 100 % de son papier certifié PEFC et a porté la part de fibres recyclées à 46 % en 2024, tout en optimisant la pagination et les formats de ses publications. Une politique d'achats responsables couvrant l'ensemble des intrants sera prochainement déployée. En matière de fin de vie, le Groupe est engagé dans le dispositif de responsabilité élargie du producteur (REP) via son partenariat avec CITEO, et l'intégralité de ses équipements informatiques en fin de vie est prise en charge par un broker spécialisé dans la revalorisation des DEEE.

### Conditions de travail

#### Sécurité de l'emploi

Des difficultés à fidéliser les talents clés du Groupe pourraient entraîner une perte potentielle de compétences stratégiques. Un taux de rotation élevé serait susceptible de fragiliser l'expertise interne et d'affecter la performance globale du Groupe.

Face au risque de perte de compétences stratégiques lié à un taux de rotation élevé, le Groupe a déployé plusieurs dispositifs de fidélisation des talents : mise en place d'un outil d'onboarding basé sur l'intelligence artificielle, instauration d'accords de participation et d'épargne salariale.

#### Équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Des conditions de travail perçues comme inadaptées peuvent représenter un risque réputationnel, affecter la marque employeur du Groupe et son attractivité sur le marché du travail, venant ainsi compliquer le recrutement et la rétention des talents.

Afin de préserver l'attractivité de sa marque employeur, le Groupe a structuré son environnement de travail autour de plusieurs leviers : télétravail encadré par une charte incluant le droit à la déconnexion, réaménagement de ses sites avec des espaces conviviaux et des dispositifs de mobilité durable. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale visant à concilier performance opérationnelle et qualité de vie au travail.

#### Santé et sécurité

Le développement de risques psycho-sociaux liés à la charge de travail, au stress associé à l'adoption de nouvelles technologies, ou à la rapidité des transformations internes (notamment via la croissance externe), pourrait impacter la productivité des équipes.

Par ailleurs, les déplacements professionnels, en particulier pour les fonctions commerciales, peuvent exposer certains collaborateurs en région à un risque accru d'accidents de la route, soulevant des enjeux importants de sécurité et de prévention.

Les politiques internes encadrent les conditions de déplacement des collaborateurs, notamment ceux exposés à des risques routiers dans le cadre de leurs fonctions, en précisant les règles de sécurité applicables et en favorisant des alternatives réduisant la pénibilité des trajets.

#### Dialogue social

Des mouvements sociaux internes ou au sein de la chaîne de valeur pourraient survenir en cas d'évolution du modèle d'affaires, de nouvelles acquisitions ou de changements politiques / réglementaires, affectant l'activité du Groupe.

### Égalité de traitement et égalité des chances

#### Formation et développement des compétences

Un écart entre les compétences disponibles et les évolutions du secteur, notamment en matière de technologies et de diversification des modèles économiques, pourrait limiter l'agilité et la compétitivité du Groupe.

Pour réduire l'écart entre les compétences disponibles et les évolutions du secteur – notamment en matière de digitalisation et d'intelligence artificielle –, le Groupe a récemment structuré un dispositif de formation renforcé. Au-delà de la formation formelle, le Groupe a également développé la

diffusion de contenus de sensibilisation en interne, notamment via un espace RSE dédié sur l'intranet.

### **Incidences liées aux informations sur les consommateurs et utilisateurs finaux**

#### **Protection de la vie privée**

Une gestion inadéquate ou une fuite de données personnelles pourrait porter atteinte à la réputation du Groupe et altérer la confiance de ses clients.

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le Groupe s'attache à maintenir un haut niveau de conformité sur l'ensemble de ses traitements de données à caractère personnel, avec l'appui d'experts externes, dans une démarche d'amélioration continue.

#### **Accès à l'information (de qualité)**

La montée en puissance des plateformes numériques et des nouveaux usages (*streaming*, réseaux sociaux, intelligence artificielle.) présente un risque de dilution de l'audience, pouvant entraîner une baisse des revenus et affaiblir la position du Groupe sur ses marchés.

Face au risque de dilution de l'audience, le Groupe s'appuie sur la force de ses marques média thématiques et de ses journalistes pour produire une information de qualité, vérifiée et experte.

### **Inclusion sociale des consommateurs et utilisateurs finaux**

#### **Pratiques de commercialisation responsables**

La concurrence accrue avec les grandes plateformes numériques, les évolutions de pratiques de référencement, l'exploitation des contenus propriétaires du Groupe via l'IA générative, ainsi que l'évolution de la réglementation en matière de droits voisins, pourraient affecter les sources de revenus et par conséquent la rentabilité du Groupe.

Pour faire face à ces risques, le Groupe a développé une offre BtoB intégrée couvrant l'ensemble du parcours client (branding, social media, performance, affiliation), réduisant ainsi sa dépendance à un seul levier de monétisation. Sa régie publicitaire Reworld Media Connect est engagée dans le programme SDAT (Sustainable Digital Ad Trust), qui vise à accompagner les régies dans leur transition vers une publicité digitale plus responsable.

## 3.5 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

### ***Définition et objectifs du contrôle interne***

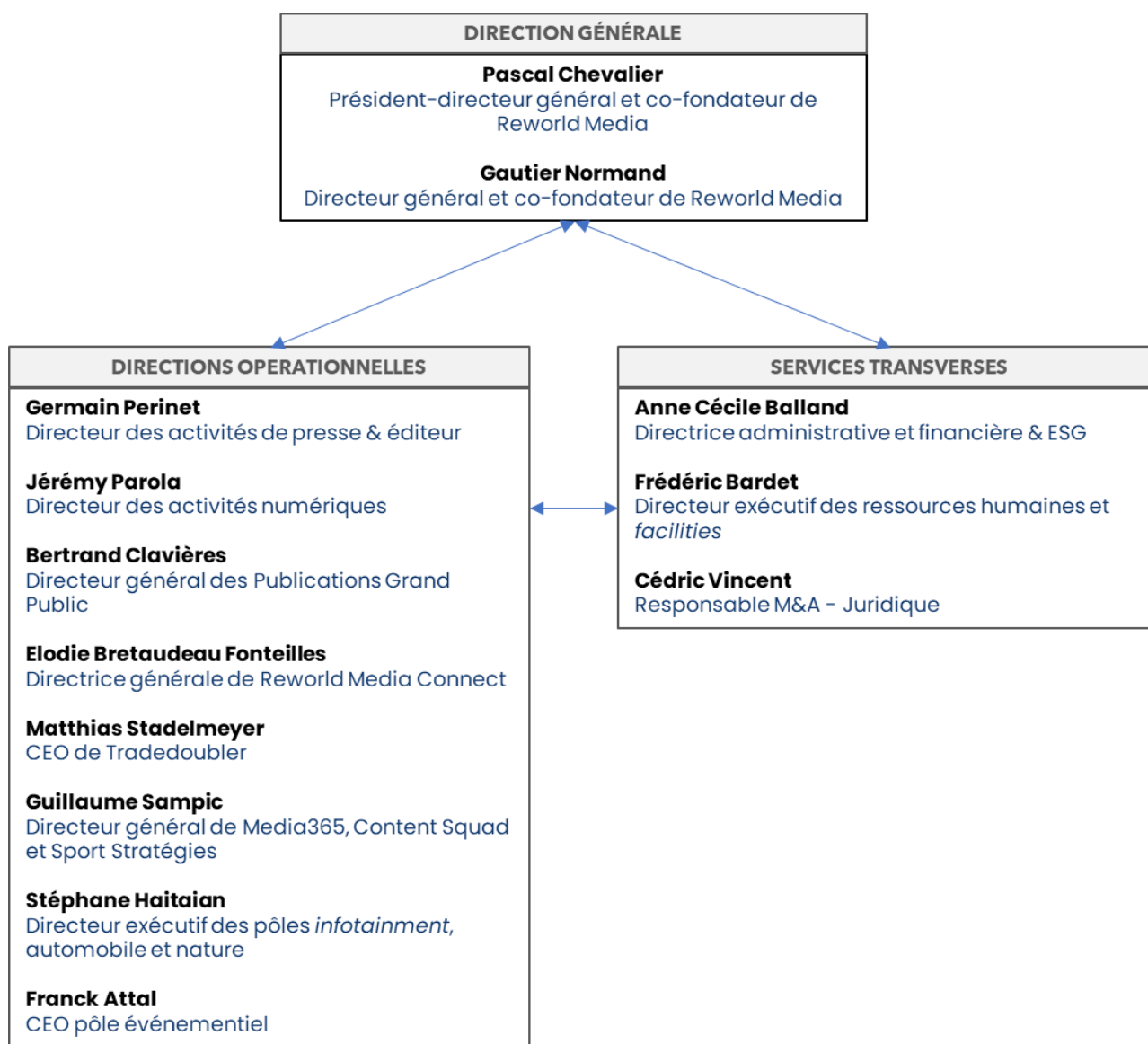
La gestion des risques est un dispositif dynamique défini et mis en œuvre sous la responsabilité de Reworld Media par les responsables opérationnels, financiers et juridiques issus des différents services de la direction du Groupe à travers un ensemble de moyens, de procédures, de comportements et d'actions permettant de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs du Groupe. Les objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques sont les suivants :

- favoriser l'atteinte des objectifs du Groupe en veillant à l'application des instructions et des orientations fixées par la vision stratégique de la direction générale ;
- assurer le respect et la préservation des valeurs du Groupe et de ses marques ;
- mobiliser les collaborateurs du Groupe autour d'une vision commune des enjeux et des risques liés à l'activité du Groupe ;
- assurer le bon fonctionnement et le respect de l'ensemble des procédures du Groupe ;
- veiller à la fiabilité des données comptables, financières et de gestion communiquées aux directions opérationnelles, à la direction générale, au Conseil d'administration et aux actionnaires ;
- inscrire les comportements, les actes et les opérations dans le cadre défini par les normes et les règles internes au Groupe ainsi que par les lois et règlements en vigueur ;
- prévenir et détecter les erreurs et les irrégularités éventuelles.



### Organisation du contrôle interne et de gestion des risques

L'organisation du Groupe constitue la base de l'environnement général du contrôle interne. Elle a été établie autour de trois pôles que sont la direction générale, les directions opérationnelles et les services transverses. Cette organisation triangulaire permet d'optimiser la structure globale de coûts tout en assurant une réactivité et une flexibilité stratégique importante du Groupe dans son environnement concurrentiel.



### La direction générale

Le président-directeur général du Groupe délibère avec le Conseil d'administration sur les questions majeures de la vie du Groupe et donne les grandes orientations stratégiques. Il mobilise les directions opérationnelles et transverses autour d'une vision commune des objectifs, des enjeux et des risques liés à l'activité du Groupe. Il détermine les pouvoirs et les responsabilités via d'éventuelles délégations de pouvoir et de signatures qui fixent les domaines et les niveaux de décision autorisés aux différents acteurs opérationnels et transverses du Groupe. Afin de renforcer la transparence, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité le 31 mai 2022 de la création d'un comité des rémunérations, dont le fonctionnement et les pouvoirs sont décrits au paragraphe 4.2.2.3.

### Les directions opérationnelles

Les directions opérationnelles jouent un rôle important au sein des filiales en matière de procédures de décision et de contrôle visant à favoriser l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale. En effet, les directions opérationnelles sensibilisent et mobilisent les salariés sur l'ensemble des enjeux et des risques propres à leur filiale d'appartenance. Les directions opérationnelles supervisent des services de nature différente en fonction des filiales et de leur secteur d'activité. Elles sont destinataires des reportings hebdomadaires de chiffre d'affaires, au même titre que la direction générale, et participent aux réunions de reporting mensuels. Elles contribuent aussi activement au processus d'élaboration budgétaire.

### Les services transverses

Le Groupe attache une importance particulière aux procédures définies et mises en œuvre par les services transverses, qui collaborent dans leur domaine de compétence respectif avec l'ensemble des filiales du Groupe et assurent ainsi un lien fonctionnel entre les directions opérationnelles et la direction générale. Les principaux services supports du Groupe sont placés sous la supervision du directeur général délégué. Ils se composent de la direction juridique (et M&A), de la direction financière et ESG, de la direction des ressources humaines et *facilities*, ainsi que de la direction des systèmes d'information. Ces équipes collaborent avec des prestataires et conseils extérieurs, notamment dans les domaines de la comptabilité & la paie. À titre d'exemple, la tenue de la comptabilité de Reworld Media et de l'ensemble de ses filiales française est sous-traitée auprès de deux cabinets d'expertise-comptable.

### Audit externe

Outre le contrôle interne, les commissaires aux comptes du Groupe revoient périodiquement les procédures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe.

## Outils du contrôle interne et de gestion des risques

Le Groupe s'inscrit aujourd'hui dans une démarche d'amélioration continue de son contrôle interne. Les dispositifs de contrôle interne existants ou en cours d'élaboration sont décrits ci-dessous.

### Les outils de comptabilité et de gestion

**Comptes sociaux et consolidés** : La comptabilité des filiales du Groupe est tenue à l'aide d'outils de marché régulièrement mis à jour, permettant une gestion fiable, structurée et conforme aux normes comptables et fiscales en vigueur dans chaque pays. En France, les opérations comptables courantes, les arrêtés mensuels ainsi que les déclarations fiscales sont réalisés par un cabinet d'expertise-comptable externe, en lien étroit avec les équipes financières internes. Les comptes consolidés, semestriels et annuels, sont produits conformément au référentiel français. Ils sont préparés à partir des arrêtés mensuels, audités par les commissaires aux comptes, et approuvés par le Conseil d'administration. Les principales options comptables sont revues à chaque clôture semestrielle. Le Groupe veille par ailleurs au suivi régulier de ses engagements hors bilan.

**Reportings mensuels et spécifiques** : Des reportings comptables, de gestion et consolidés sont établis chaque mois par les équipes de la direction financière, le cas échéant en collaboration avec le cabinet d'expertise-comptable. Ils détaillent par activité le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Ils présentent également un comparatif détaillé des chiffres mensuels et cumulés avec les budgets de l'année en cours et le réel N-1, ainsi que l'analyse des écarts et des variations significatifs. Les reportings font l'objet d'une présentation mensuelle à la direction générale, et d'une revue trimestrielle plus approfondie. Ce faisant, les reportings mensuels permettent de mesurer l'adéquation des résultats avec les objectifs fixés et de mettre en perspective la contribution de chaque activité à la performance globale du Groupe. Des reportings spécifiques sont également élaborés, tels que des reportings quotidiens de la trésorerie consolidée du Groupe, un suivi hebdomadaire du chiffre d'affaires publicitaire, un suivi mensuel de la répartition du capital et des droits de vote, des reportings d'audiences réguliers (en fonction des mesures), etc.

**Budget annuel et business plan à trois ans** : Les budgets du Groupe sont établis durant le courant du dernier trimestre de l'exercice. Le processus d'élaboration budgétaire débute par la tenue de réunions dites d'axes stratégiques ayant pour objectif de fixer les grandes orientations qualitatives et quantitatives du budget annuel en présence de la direction générale, des directions opérationnelles et du responsable financier concerné. Chaque direction opérationnelle prépare ensuite, en collaboration avec le responsable financier, un budget en cohérence avec les orientations retenues. Plusieurs versions successives de ce budget sont présentées à la direction générale du Groupe jusqu'à l'étape de la validation. À l'issue de chaque version budgétaire, la

direction financière du Groupe élabore un budget consolidé du Groupe. C'est ce budget consolidé qui, dans sa version finale, est présenté à la direction générale du Groupe. Après validation du budget consolidé du Groupe, celui-ci est intégré dans les outils de reportings afin de permettre un suivi mensuel. Une fois par an, les directions opérationnelles se retrouvent en séminaire afin d'examiner un plan à trois ans à partir des données préparées par la direction financière. En fonction de la date retenue, ce plan à trois ans peut servir de base aux tests de perte de valeur et de référence pour l'établissement du budget de l'année suivante.

### Les outils de communication financière

La direction financière et la direction juridique du Groupe s'assurent que la communication financière est effectuée dans les délais requis et en conformité avec les lois et règlements. Les documents publiés sont préparés par la direction financière, font l'objet d'une validation par la direction générale, voire éventuellement le Conseil d'administration pour les communiqués de presse semestriels et annuels. Les informations communiquées peuvent être regroupées selon la typologie suivante :

- les communiqués de presse financiers périodiques (informations trimestrielles, résultats semestriels et annuels) et spécifiques en cas d'événement particulier d'importance significative (exemple : croissance externe) ;
- les présentations des résultats semestriels et annuels ;
- le rapport financier annuel. Ce document de référence est déposé auprès de l'AMF après avoir fait l'objet d'une vérification des informations comptables et financières et d'une relecture d'ensemble par la direction financière, la direction juridique, la direction générale ainsi que les commissaires aux comptes. Les informations à destination du public sont diffusées via un diffuseur agréé par l'AMF et mis en ligne sur le site du Groupe, [www.reworldmedia.com](http://www.reworldmedia.com).

### Les outils de dématérialisation

Le Groupe a pour ambition d'améliorer le respect, la fiabilité et l'efficacité de certaines procédures grâce à la mise en œuvre de solutions de dématérialisation. La dématérialisation implique le plus souvent une refonte des procédures existantes et, ce faisant, un temps d'adaptation important des collaborateurs.

Afin de pouvoir donner accès à tous les collaborateurs à certaines informations internes nécessaires à l'exercice de leur activité, de favoriser le partage des informations, et d'améliorer la diffusion des procédures Groupe, Reworld Media s'appuie sur le réseau social d'entreprise qui recense les actualités, donne les chemins d'accès aux principaux outils et contient les procédures et/ou modes opératoires destinés aux opérationnels.

### Les chartes et notes de prévention

Une charte informatique a été élaborée et diffusée auprès des collaborateurs. Elle a pour objet de décrire aux collaborateurs du Groupe les principales règles à respecter et les précautions à mettre en œuvre dans le cadre de leur utilisation des outils et des systèmes informatiques et de communication internes. Selon la recommandation de l'AMF n° 2010-07, le Groupe a mis en œuvre des mesures préventives pour encadrer la réalisation de transactions par les mandataires sociaux, les dirigeants et les salariés sur les titres de Reworld Media. Ces mesures se traduisent d'abord par la limitation de l'accès à l'information : limitation du nombre de participants aux réunions stratégiques, utilisation de noms de codes pour certaines opérations, vérification des droits d'accès informatiques aux dossiers confidentiels. Ces mesures préventives se concrétisent également par la définition et la publication sur le site internet du Groupe du calendrier de la communication financière : comptes annuels, comptes semestriels, informations trimestrielles. Enfin, la direction juridique est responsable de la mise à jour de la liste des initiés, auxquels est adressé un document écrit, qui rappelle les principales obligations qui incombent aux personnes ayant accès à l'information privilégiée et qui définit le calendrier des périodes dites de « fenêtres négatives » pendant lesquelles toute transaction sur le titre Reworld Media est interdite.

# 4

# GOVERNANCE

4.1	Direction du Groupe.....	37
4.2	Conseil d'administration de la Société .....	39
4.2.1	Mandats et fonctions des administrateurs.....	39
4.2.2	Préparation et organisation des travaux du Conseil .....	42
4.3	Rémunération .....	44
4.3.1	Rémunération des administrateurs.....	44
4.3.2	Rémunération des dirigeants.....	44
4.4	Informations complémentaires concernant les administrateurs .....	46
4.4.1	Absence de condamnation .....	46
4.4.2	Opérations avec des apparentés .....	46

## 4.1 Direction du Groupe

### Président-directeur général de Reworld Media

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'administration.

Pascal Chevalier a été nommé président-directeur général aux termes des décisions du Conseil d'administration du 14 mai 2012 et renouvelé aux termes des décisions du Conseil d'administration du 20 avril 2018 et du 6 juin 2024 pour la durée de son mandat d'administrateur.

### Directeur général délégué de Reworld Media

Gautier Normand a été nommé Directeur général délégué aux termes des décisions du Conseil d'administration du 26 juillet 2013 pour une durée indéterminée.

### Direction des filiales

#### Liste des mandats au sein des filiales consolidées du Groupe au 31 décembre 2025 :

Dénomination	Type	Direction
LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
REWORLD MEDIA FACTORY	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
REWORLD MEDIA PTE LTD	Droit Singapour	Directeur : Pascal Chevalier
R.M.P.	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
REWORLD MEDIA VENTURES	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
MONTREUX PUBLICATIONS	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
REWORLD MEDIA MAGAZINES	SAS	Président : REWORLD MEDIA
ERAS	SNC	Co-gérant : Gautier Normand Co-gérant : Patrick Wehrmann
REWORLD MEDIA CONNECT	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
MEDIA365	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
REWORLD MEDIA SERVICES	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : CPG
LEADS LAB	SAS	Président : REWORLD MEDIA VENTURES Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
MEDIA PROXIMITE	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
BETTER LIFE	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : Stéphane Haitaïan
OMNIIZ	SAS	Président : Nadia TNAOUI
RM DEV 9	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
SOCIAL PLAYGROUND	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : LC DEV
ATELIER B	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
EEPLE	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES

Dénomination	Type	Direction
EDISOUND	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
4BMEDIA	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
GRUPE PSYCHOLOGIES	SAS	Président : 4B MEDIA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
AUFEMININ	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA Directeur général : REWORLD MEDIA SERVICES
SOFEMNINE UK	Droit britannique	Directeur : Gautier Normand
NETMUMS	Droit britannique	Directeur : Gautier Normand
NEWEB DEVELOPPEMENT	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
CUP INTERACTIVE	SAS	Président : NEWEB DEVELOPPEMENT
FACTORY ELEVEN	SAS	Président : NEWEB DEVELOPPEMENT
UNIFY ADVERTISING	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
UNIFY STUDIO	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
MARMITON	SAS	Président : AUFEMININ
TRYGR	SAS	Président : REWORLD MEDIA SA
REWORLD MEDIA ITALIA S.R.L.	Droit italien	REWORLD MEDIA SA Daniela Sola Stéphane Haitaian
REWORLD MEDIA US INC.	Droit américain	Stéphane Haitaian
COMPARLAB	Droit allemand	Matthias Stadelmeyer
TRY FOR YOU	Droit allemand	Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER AB	Droit suédois	Membres du conseil d'administration : Pascal Chevalier, Gautier Normand, Jeremy Parola, Erik Siekmann, Directeur général : Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER OY	Droit finlandais	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER A/S	Droit danois	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström Tobias Svensson
TRADEDOUBLER LTD	Droit britannique	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER ESPANA SL	Droit espagnol	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER SRL	Droit italien	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER GMBH	Droit allemand	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER AS	Droit norvégien	Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER SARL	SARL	Matthias Stadelmeyer
TRADEDOUBLER BV	Droit néerlandais	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER INTERNATIONAL AB	Droit suédois	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER SWEDEN AB	Droit suédois	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER SP ZOO	Droit polonais	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström
TRADEDOUBLER AG	Droit suisse	Matthias Stadelmeyer Thomas Koch

Dénomination	Type	Direction
R ADVERTISING	SAS	Président : AZOTE
METAPIC SWEDEN AB	Droit suédois	Matthias Stadelmeyer Viktor Wågström Tobias Svensson
TRADEDOUBLER AU PTY LTD	Droit australien	Matthias Stadelmeyer Seth Rubin
MP MEDIA VENTURES GMBH	Droit allemand	Matthias Stadelmeyer
KAHA GMBH	Droit allemand	Matthias Stadelmeyer

### Régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France (AFEP-MEDEF)

La Société n'applique pas le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF.

## 4.2 Conseil d'administration de la Société

### 4.2.1 Mandats et fonctions des administrateurs

#### 4.2.1.1 Composition du Conseil

Le Conseil d'administration est composé, au 31 décembre 2025, de 5 administrateurs nommés pour une durée de 6 ans :

Prénom, nom	Fonctions	Date de première nomination	Année de présence au conseil	Date de dernière nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
Pascal Chevalier	Président-directeur général Administrateur	2012	14	Renouvellement le 06/06/2024	Exercice clos le 31/12/2029
Gautier Normand	Directeur général délégué Administrateur	2013	13	Renouvellement le 26/06/2025	Exercice clos le 31/12/2030
Jérôme Masurel	Administrateur	2019	6	Renouvellement le 09/06/2020	Exercice clos le 31/12/2025
Laëtitia Vuitton	Administrateur	2022	4	-	Exercice clos le 31/12/2027
Patrycja Mothon	Administrateur	2023	2	-	Exercice clos le 31/12/2028

Au 31 décembre 2025, l'âge moyen des administrateurs est de 49,8 ans.

Au 31 décembre 2025, le Conseil comprend 3 administrateurs indépendants, Laëtitia Vuitton, Patrycja Mothon et Jérôme Masurel, sur les 5 administrateurs le composant, soit 60% des administrateurs.

Au 31 décembre 2025, 40% des administrateurs sont des femmes.

L'expérience et le parcours professionnels des membres du Conseil d'administration sont décrits en 4.2.1.2. Le Conseil d'administration estime que les compétences de ses membres sont variées et complémentaires, certains membres disposant de compétences stratégiques et d'autres de compétences spécifiques.

#### 4.2.1.2 Mandats et fonctions des administrateurs dans et hors du Groupe

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la Société par chacun des mandataires sociaux :

Prénom, nom	Age	Sexe	Nationalité	Nombre de mandat dans des sociétés cotées	Indépendance <sup>19</sup>
Pascal Chevalier	58	H	Française	2 mandats de président-directeur général et 3 mandats d'administrateur	Non
Gautier Normand	48	H	Française	2 mandats de directeur général et 2 mandats d'administrateur	Non
Jérôme Masurel	47	H	Française	1 mandat d'administrateur	Oui
Laëtitia Vuitton	52	F	Française	1 mandat d'administrateur	Oui
Patrycja Mothon	44	F	Française	1 mandat d'administrateur	Oui

## Pascal Chevalier

### Parcours professionnel

Avant de co-fonder et diriger Reworld Media, Pascal Chevalier a été président-directeur général de Netbooster (groupe coté sur le marché Euronext Growth), directeur de Prosodie à Londres (désormais Cap Gemini) et il a auparavant présidé CPI Venture.

### Mandats

Pascal Chevalier, président du Conseil d'administration et président-directeur général de la Société, est également :

#### Au sein du groupe Reworld Media :

- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11- Singapour (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,
- Président du conseil d'administration de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423,
- Directeur général, via la société CPI et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 825 067 705 R.C.S. Nanterre.

#### Autres mandats :

- Administrateur de la société TRINOVA CRÉATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle, 69 370 ST Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro 424 936 482 au R.C.S. de Lyon,
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle, 69 370 St Didier au Mont d'Or et immatriculée sous le numéro 411 877 657 au R.C.S. de Lyon,
- Président de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau, 77930 Chailly en Bière, immatriculée au R.C.S. de Melun sous le numéro 323 362 582,

- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 444 769 160,
- Gérant de la société CTB, société à responsabilité limitée ayant son siège social 13, rue Saint Lazare, 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro 323 362 590 au R.C.S. de Paris,
- Président la société NETWORK ASIA VENTURES, société soumise à la loi de la République de Singapour, ayant son siège au 51 Goldhill Plaza # 12-11 Singapour (308 900), immatriculée au registre sous le n°201012523E,
- Directeur général délégué de la société NETWORK FINANCES 2, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 749 813 853,
- Président du Conseil d'administration de la société EDUFORM'ACTION, 98, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 451 010 821,
- Co-Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 508 000 700,
- Président, via la société CPI, de la société CPG, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 879 080 570 au R.C.S. de Nanterre,
- Membre du conseil de surveillance de la société HOPSCOTCH GROUPE, société anonyme au capital de 2 000 001 € dont le siège social est situé 23-25, rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris et immatriculée sous le numéro 602 063 323 au R.C.S. de Paris,
- Autres mandats dans des sociétés à objet immobilier.

## Gautier Normand

### Parcours professionnel

Avant de co-fonder et diriger Reworld Media, Gautier Normand a été directeur général de La Tribune. Il avait rejoint NextRadioTV en 2007 en tant que chargé de mission auprès du Président, intervenant notamment sur le rachat de La Tribune à LVMH. Il a auparavant été responsable du développement d'Axel Springer France (2006) et directeur secteur médias chez Deloitte (2001).

### Mandats

Gautier Normand, administrateur et directeur général délégué de la Société, est également :

<sup>19</sup> Afin d'être considéré comme un administrateur indépendant, il convient de remplir les critères suivants :

- Ne pas être salarié et/ou dirigeant mandataire social de la Société ou de l'un de ses filiales au cours des 5 dernières années,
- Ne pas être client ou fournisseur significatif du Groupe,
- Ne pas avoir de lien familial avec un dirigeant mandataire social de la Société,
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la Société au cours des 5 dernières années,
- Ne pas détenir plus de 10% du capital et des droits de vote de la Société.



**Au sein du groupe Reworld Media :**

- Administrateur de la société TRADEDOUBLER AB, société de droit suédois ayant son siège social au Birger Jarlsgatan 57A, 7th floor, Stockholm et immatriculée sous le numéro 556575-7423,
- Gérant de la société EDITIONS REWORLD AXEL SPRINGER (ERAS) 40, avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux et immatriculée sous le numéro unique 347 863 060 au R.C.S. de Nanterre,
- Directeur général, via la société JAG CONSEILS et CPG, de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale de REWORLD MEDIA), société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro unique 825 067 705 au R.C.S. de Nanterre,
- Directeur de la société NETMUMS,
- Directeur de la société SOFEMININ UK.

**Autres mandats :**

- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 789 696 648 au R.C.S. de Nanterre,
- Gérant de la société ETEL, 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°499 094 167,
- Gérant de la société SCI EHAN C'HOUECK, 24, rue Anna Jacquin, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le n°802 024 216,
- Président, via la société JAG CONSEILS, de la société CPG, société par actions simplifiée, dont le siège social est sis 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 879 080 570 au R.C.S. de Nanterre
- Directeur général et administrateur de la société EDUFORM'ACTION, société anonyme dont le siège social est situé 98, rue du Château, 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 451 010 821 au R.C.S. de Nanterre.

**Jérôme Masurel****Parcours professionnel**

Jérôme Masurel est président fondateur de 50 Partners, un des principaux accélérateurs de *start-ups* en France. Fondé autour de 50 entrepreneurs à succès dans les nouvelles technologies (Blablacar, LebonCoin, PriceMinister, ShowroomPrivé, etc.), l'accélérateur accompagne une sélection de *start-ups* grâce à un service complet (coaching, locaux, écosystème, relations internationales, aide au financement, etc.) sur le long terme. Une offre dédiée aux projets à Impact environnemental et social a par ailleurs été lancée en 2018. Jérôme Masurel a démarré sa carrière en tant qu'analyste pour des fonds d'investissement tels que Nextstage et Rothschild & Cie (devenu Keensight) avant de devenir associé du réseau et fonds d'entrepreneurs Agregator. Il fonde 50 Partners en 2011 avec l'ambition de créer le premier fonds d'expertise et une solution à très forte valeur ajoutée pour les entrepreneurs.

**Mandats**

Jérôme Masurel, administrateur de la Société est également :

**Au sein du groupe Reworld Media :**

Néant.

**Autres mandats :**

- Gérant de la société 50 PARTNERS GESTION, 62, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris et immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 508 000 700.

**Laëtitia Vuitton****Parcours professionnel**

Laëtitia Vuitton est une entrepreneure, experte des secteurs des médias et du digital, diplômée de ESC Toulouse en 1996 et de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers) en 2000.

Après un passage de 1996 à 1998 chez Barclays Private Equity, elle intègre Oddo & Cie en 1998 pour suivre en tant qu'analyste *sellside* le secteur des médias en Europe avant de devenir directrice d'investissements sur les secteurs cleantech, média et internet chez Oddo Private Equity. *Partner* chez Idinvest (Eurazeo) de 2010 à 2013, elle est devenue *Venture Partner* en 2013.

En 2015, elle crée « En Mode Culture », société de production TV et digitale dont les actifs principaux sont Culture Pub et Bo Travail (Echappées Belles, Manger c'est voter, etc.).

Mme Laëtitia Vuitton a participé à de nombreux investissements et accompagné le développement de nombreuses sociétés (CyberGroup Studio, Reworld Media, Mixicom/Talentweb, Leetchi, etc.).

**Mandats**

Laëtitia Vuitton, administrateur de la Société est également :

**Au sein du groupe Reworld Media :**

Néant.

**Autres mandats :**

- Membre du conseil de surveillance de Cybergroup Studios,
- Présidente de Bo travail, Studio 50 et Gutenbergvuv (elle-même présidente de « En Mode Culture »).

## Patrycja Mothon

### Parcours professionnel

Patrycja Mothon est directrice associée de Grant Alexander Digital and Technology, filiale du groupe Grant Alexander au sein de laquelle elle conseille les acteurs de l'univers des transformations digitales et tech dans leur recherche de profils rares sur les fonctions digital, marketing, IT, data et de direction générale (niveaux middle à comex).

Patrycja Mothon a démarré sa carrière sur des fonctions marketing et digitales au sein de grands groupes tels que Pandora, Yves Rocher et Total. En 2018, elle intègre le cabinet de conseil en recrutement et stratégie digitale Ametix-Docapost en tant que chasseuse de tête puis se lance dans l'entrepreneuriat en 2019 en créant New Elites Recruitment (recrutements de profils digital, marketing, IT et data, en middle et top management) avant de rejoindre en 2022 le groupe Grant Alexander. Elle est titulaire d'un Master 2 en management et stratégie des entreprises (Institut Supérieur de Commerce Européen) et d'un Master 1 en communication des entreprises (Université Sorbonne Nouvelle).

### Mandats

Patrycja MOTHON, administrateur de la Société est également :

#### Au sein du groupe Reworld Media :

Néant.

#### Autres mandats :

Néant.

### 4.2.1.3 Nominations et renouvellements

Au cours du dernier exercice clos, un renouvellement est intervenu :

Prénom, nom	Démission	Nomination	Renouvellement	Non renouvellement
Pascal Chevalier	-	-	-	-
Gautier Normand	-	-	AG du 26/06/2025	-
Jérôme Masurel	-	-	-	-
Laëtitia Vuitton	-	-	-	-
Patrycja Mothon	-	-	-	-

Il sera proposé lors de la prochaine assemblée générale de renouveler le mandat de Jérôme Masurel en tant qu'administrateur de la Société.

## 4.2.2 Préparation et organisation des travaux du Conseil

### 4.2.2.1 Règlement intérieur du Conseil

Le Conseil d'administration a adopté un règlement intérieur (mis à jour en mai 2022) qui établit les principales règles de fonctionnement du Conseil. Ce règlement est disponible sur le site internet de Reworld Media : <https://www.reworldmedia.com/wp-content/uploads/2023/10/Reworld-Media-Reglement-Interieur-du-Conseil-dAdministration.pdf>.

### 4.2.2.2 Activité du Conseil

Le Conseil se réunit aussi souvent que les dispositions légales et l'intérêt de la Société l'exigent.

Au cours du dernier exercice clos, il s'est réuni 13 fois avec un taux de participation moyen de 100%.

Prénom, nom	Nombre de participations	Assiduité
Pascal Chevalier	13	100%
Gautier Normand	13	100%
Jérôme Masurel	13	100%
Laëtitia Vuitton	13	100%
Patrycja Mothon	13	100%

Le Conseil peut décider de constituer en son sein tout comité ou commission spécialisé, permanent ou temporaire.

Les personnes non administrateurs assistant régulièrement aux réunions du Conseil sont la directrice administrative, financière et ESG du Groupe ainsi que le responsable M&A du Groupe.

### 4.2.2.3 Comité des rémunérations

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe est doté d'un Comité des rémunérations, qui émet des propositions ou des recommandations auprès du Conseil d'administration quant à la politique de rémunération des mandataires sociaux et des dirigeants, afin que celle-ci soit en cohérence avec les intérêts des actionnaires et la performance du Groupe. Ce Comité est composé des 3 membres indépendants du Conseil d'administration.

## 4.3 Rémunération

### 4.3.1 Rémunération des administrateurs

Au titre du dernier exercice clos, les membres du Conseil d'administration ont perçus les rémunérations suivantes :

- Au titre du mandat de membre du Conseil d'administration : 20 000 € à Jérôme Masurel,
- Au titre du mandat de membre du Conseil d'administration : 20 000 € à Patrycja Mothon,
- Au titre du mandat de membre du Conseil d'administration : 20 000 € à Laëtitia Vuitton.

Il est rappelé qu'aux termes des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale du 23 novembre 2023, il a été décidé « d'attribuer une enveloppe annuelle d'un montant total de 60 000 € aux membres du Conseil d'administration à titre de rémunération au titre de leurs fonctions jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale, étant précisé que la répartition de cette enveloppe entre les membres sera décidée par le Conseil d'administration. »

### 4.3.2 Rémunération des dirigeants

#### 4.3.2.1 Politique de rémunération

Les éléments composant la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux sont les suivants :

<b>Rémunération annuelle</b> (hors Tradedoubler)			
		<b>Pascal Chevalier</b>	<b>Gautier Normand</b>
Rémunération fixe		800 000 € HT*	800 000 € HT**
Rémunération variable	Rémunération variable Croissance / Financement	Maximum de 200 000 € HT*	Maximum de 200 000 € HT**
	Rémunération variable Performance Financière	Maximum de 50 000 € HT*	Maximum de 50 000 € HT**
	Rémunération variable ESG	Maximum de 50 000 € HT*	Maximum de 50 000 € HT**
	Rémunération allouée au titre du mandat d'administrateur	Néant	Néant
Avantage en nature		Néant	Néant
Contrat de travail		Néant	Néant
Indemnité de prise ou cessation des fonctions		Néant	Néant
Indemnité de non-concurrence		Néant	Néant
Retraites supplémentaires		Néant	Néant

\* Rémunération versée par Reworld Media Services à CPG, dont Pascal Chevalier détient indirectement 50% et est dirigeant, en qualité de mandataire social,

\*\* Rémunération versée par Reworld Media Services à CPG, dont Gautier Normand détient indirectement 50% et est dirigeant, en qualité de mandataire social.

#### Rémunération fixe

La rémunération fixe des dirigeants fait l'objet d'une analyse chaque année par le Comité des rémunérations. Le Conseil d'administration fixe, après avis du Comité des rémunérations, la rémunération fixe du président-directeur général et du directeur général délégué en tenant compte de leur expérience et de leur ancienneté dans le Groupe.

#### Rémunération variable

La détermination de la rémunération variable de chaque mandataire social est soumise aux critères fixés par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, suivants :

- Un critère « Croissance / Financement » :
  - En matière de croissance externe, acquisition d'au moins 30% du capital d'une cible ou d'un fonds de commerce, pour un montant de rémunération variable maximum de 200 000 € hors taxes, en fonction

du chiffre d'affaires de la cible, pour chaque opération de croissance externe réalisée par la société mère Reworld Media ou l'une des sociétés contrôlées par Reworld Media au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;

- En matière de financement, réalisation d'une opération (augmentation de capital ou endettement), pour un montant de rémunération variable maximum de 100 000 € hors taxes, en fonction du montant du financement apporté, pour chaque opération de financement réalisée par la société mère Reworld Media ou l'une des sociétés contrôlées par Reworld Media au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce ;
- Un critère « Performance Financière », qui désigne l'atteinte d'un ou plusieurs objectif(s) financier(s) fixé(s) par le Conseil d'administration ;
- Un critère « ESG » désigne l'atteinte d'un ou plusieurs objectif(s) extra-financier(s) fixé(s) par le Conseil d'administration.

### Rémunération de long terme (BSPCE, actions gratuites, etc.)

Voir 5.2.3 Autres valeurs mobilières et autres droits donnant accès au capital.

### Rémunération exceptionnelle

Le Conseil d'administration peut décider, sur proposition du Comité des rémunérations, d'octroyer une rémunération exceptionnelle au président-directeur général et/ou au directeur général délégué au regard de circonstances très particulières. Le versement de ce type de rémunération doit être justifié par un événement tel que la réalisation d'une opération majeure pour la Société, la mesure d'une surperformance exceptionnelle, etc.

### Autres avantages

Les frais de déplacement et de représentation engagés par le président-directeur général et le directeur général délégué dans l'exercice de leurs fonctions sont pris en charge par le Groupe.

#### 4.3.2.2 Rémunération annuelle attribuée au titre de l'exercice 2025

Au titre du dernier exercice clos, la rémunération perçue par le président-directeur général, Pascal Chevalier, et le Directeur général délégué, Gautier Normand, versée directement ou indirectement par les sociétés du Groupe (y compris Tradedoubler), s'élève à :

Pascal Chevalier : 1 016 266 € HT dont	Gautier Normand : 1 016 266 € HT dont
800 000 € HT de rémunération fixe	800 000 € HT de rémunération fixe
100 000 € HT de rémunération variable Croissance Financement	100 000 € HT de rémunération variable Croissance Financement
50 000 € HT de rémunération variable Performance Financière	50 000 € HT de rémunération variable Performance Financière
50 000 € HT de rémunération variable ESG	50 000 € HT de rémunération variable ESG
0 € HT de rémunération exceptionnelle	0 € HT de rémunération exceptionnelle
0 € HT de rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	0 € HT de rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur
16 266 € HT de rémunération au sein de Tradedoubler	16 266 € HT de rémunération au sein de Tradedoubler

## 4.4 Informations complémentaires concernant les administrateurs

### 4.4.1 Absence de condamnation

A la connaissance de la Société et au 31 décembre 2025, au cours des cinq (5) dernières années, aucun administrateur dont le mandat est en cours ni aucun dirigeant :

- N'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- N'a été associé à une faillite, mise sous séquestre, liquidation ou placement d'entreprises sous administration judiciaire en ayant occupé des fonctions de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ;
- N'a fait l'objet d'une mise en cause et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- N'a été déchu par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

### 4.4.2 Opérations avec des apparentés

Les conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société sont présentées au 4.3.2 Rémunération des dirigeants. Voir 7.3.7.5 Informations sur les parties liées et 7.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué par la Société en faveur de l'un quelconque des administrateurs.

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

5.1	Statuts et fonctionnement.....	48
5.2	Capital et droits de vote.....	50
5.2.1	Capital social.....	50
5.2.2	Délégations en matière d'augmentation de capital.....	51
5.2.3	Autres valeurs mobilières et autres droits donnant accès au capital social.....	52
5.2.4	Répartition du capital et des droits de vote.....	52
5.2.5	Rachat d'actions.....	54
5.2.6	Nantissement des actions de l'émetteur.....	54
5.3	Place de cotation et évolution du cours.....	55

## 5.1 Statuts et fonctionnement

### Dénomination, siège social, site web

Reworld Media  
 8 rue Barthelemy Danjou  
 92100 Boulogne-Billancourt  
 France  
 Téléphone : +33 (0)1 01 45 19 58 00  
[www.reworldmedia.com](http://www.reworldmedia.com)

### Immatriculation au registre du commerce et des sociétés et code APE

Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre :  
 N°439546011

Code d'activité économique : 6201Z

### Identifiant d'entité juridique (LEI)

969500VO74QGAKE3EF53

### Forme juridique et législation applicable

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français régie par le Code de commerce.

### Date de constitution et durée de vie

La Société a été constituée le 18 octobre 2001.

La durée de vie de la Société est fixée à 99 ans à compter du 18 octobre 2001 et viendra à expiration le 17 octobre 2100, sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation prévus aux statuts.

### Objet social (article 3 des statuts)

« La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- La participation de la Société par tous moyens et sous quelques formes que ce soit de toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ;
- La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, l'acquisition de tous droits sociaux sous toutes leurs formes, de tous biens corporels ou incorporels, meubles ou immeubles, en totalité ou en partie le tout pour son propre compte ;
- Opérations de centralisation de trésorerie (société pivot) avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres ;
- La fourniture de prestations de développement, d'édition, de maintenance de tous contenus par voie digitale, de télécommunication ou sur des Sites Internet, de la formation, la constitution, la gestion et la vente de base de données ;
- La fourniture de prestations de développements techniques, de services, de conseil, ainsi que l'achat et la vente de produits et de services liés aux solutions technologiques

de *knowledge management*, formation et partage de connaissance.

- Toutes formes d'édition sur tous supports présents et à venir ou sur tirage limité. Toutes opérations de conseil et de formation, de négoce national et international. Toutes opérations de sous-traitance ;
- L'étude, le développement et la conception de tous programmes se rattachant de près ou de loin aux actions précédemment citées.

La Société peut effectuer toutes opérations entrant dans son objet, soit pour son propre compte, soit pour le compte d'un tiers, à façon, à la commission, au courtage, en régie, par représentation de firmes ou autrement, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe. »

### Exercice social (article 38 des statuts)

« L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre. »

### Affectation du résultat (article 40 des statuts)

« Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé 5 p. 100 pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les



postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction ».

### **Consultation des documents sociaux relatifs à la Société**

Les documents sociaux relatifs à la Société, tels que les statuts, les procès-verbaux d'Assemblées générales, l'information financière, etc. peuvent être consultés physiquement au siège social.

### **Assemblées générales (extrait de l'article 31 des statuts)**

Les modalités de participation aux Assemblées générales prévues par les statuts sont les suivantes :

« Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, ou par un autre actionnaire, par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou par toute autre personne physique ou morale de son choix dans les conditions légales et réglementaires, notamment celles prévues à l'article L.225-106 du Code de commerce.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dans les conditions prévues par la loi. Le Conseil d'administration dispose de la faculté d'accepter les formulaires de vote et les procurations qui parviendraient à la Société au-delà de la limite prévue par la réglementation en vigueur

Le Conseil d'administration dispose de la faculté de décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et règlements.

La participation aux Assemblées Générales, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur ».

### **Droits de vote double (extrait de l'article 11 des statuts)**

Aux termes de l'article 11 des statuts de la Société, il est prévu : « Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux

ans au moins au nom d'un même actionnaire. Ce droit est également conféré dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, aux autres actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi. »

### **Identification des détenteurs de titres (article 7 des statuts)**

Aux termes de l'article 7 des statuts de la Société, il est prévu :

« Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de leur titulaire, sous réserve de la législation en vigueur et des présents statuts. Toutefois, tant que ces actions ne sont pas intégralement libérées, elles sont obligatoirement au nominatif.

Elles font l'objet d'une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

La Société adopte le régime des titres au porteur identifiable.

La Société est ainsi autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'associés. Dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, la Société peut demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés. »

### **Information sur les franchissements de seuils de participation (article 13 des statuts)**

Aux termes de l'article 13 des statuts de la Société, il est prévu :

« Les actions sont négociables dans les conditions prévues ci-après, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Les cessions ou transmissions d'actions sont réalisées à l'égard de la Société et des tiers par virement de compte à compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

- 13 - 1 Les cessions d'actions sont libres.
- 13 - 2 Franchissement de seuil

Les franchissements de seuils doivent être déclarés dans les conditions prévues par la loi.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesser de détenir une fraction égale à 3% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation à la hausse ou à la baisse, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son

siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée aux

termes de la présente clause sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 3% au moins du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. »

## 5.2 Capital et droits de vote

### 5.2.1 Capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 1.200.793,20 € et est divisé en 60 039 660 actions de 0,02 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

Date	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote bruts*	Nombre de droits de vote nets**
31/12/2025	60 039 660	79 482 266	75 481 594

\* Y compris actions auto-détenues.

\*\* Déduction faite des actions auto-détenues.

#### Tableau d'évolution du capital depuis la création de la société Reworld Media

Années	Nature des opérations	Nombre d'actions avant opération	Capital avant opération (€)	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions après opération	Capital après opération (€)
2013	Placement privé	16 513 556	330 271,12	1 557 500	18 071 056	361 421,12
	Augmentation de capital réservée	18 071 056	361 421,12	3 274 196	21 345 252	426 905,04
	Placement privé	21 345 252	426 905,04	1 227 336	22 572 588	451 451,76
2014	Placement privé	22 572 588	451 451,76	792 858	23 365 446	467 308,92
	Placement privé	23 365 446	467 308,92	200 000	23 565 446	471 308,92
	Placement privé	23 565 446	471 308,92	814 706	24 380 152	487 603,04
2015	Placement privé	24 380 152	487 603,04	768 108	25 148 260	502 965,20
	Augmentation de capital réservée	25 148 260	502 965,20	2 702 703	27 850 963	557 019,26
	Placement privé	27 850 963	557 019,26	618 920	28 469 883	569 397,66
2016	Augmentation de capital réservée / Conversion OC	28 469 883	569 397,66	2 918 916	31 388 799	627 775,98
	Conversion OC	31 388 799	627 775,98	540 540	31 929 339	638 586,78
2017	Fusion SPOREVER	31 929 339	638 586,78	2 683 619	34 612 958	692 259,16
	Exercice BSPCE	34 612 958	692 259,16	500 000	35 112 958	702 259,16
	Exercice BSPCE	35 112 958	702 259,16	300 000	35 412 958	708 259,16
	Conversion OC	35 412 958	708 259,16	810 810	36 223 768	724 475,36
	Actions gratuites	36 223 768	724 475,36	308 196	36 531 964	730 639,28
	Conversion OC	36 531 964	730 639,28	540 540	37 072 504	741 450,08
2018	Conversion OC	37 072 504	741 450,08	42 708	37 115 212	742 304,24
	Actions gratuites	37 115 212	742 304,24	501 720	37 616 932	752 338,64
2019	Placement privé	37 616 932	752 338,64	3 183 576	40 800 508	816 010,16
	Exercice stock option	40 800 508	816 010,16	58 000	40 858 508	817 170,16

	Apport en nature	40 858 508	817 170,16	3 558 718	44 417 226	888 344,52
	Actions gratuites	44 417 226	888 344,52	218 290	44 635 516	892 710,32
	Augmentation de capital réservée	44 635 516	892 710,32	5 019 920	49 655 436	993 108,72
<b>2020</b>	Exercice BSPCE	49 655 436	993 108,72	2 161 260	51 816 696	1 036 333,92
	Rémunération apport en nature	51 816 696	1 036 333,92	760 122	52 576 818	1 051 536,36
	Actions gratuites	52 576 818	1 051 536,36	1 785 420	54 362 238	1 087 244,76
<b>2021</b>	Exercice BSPCE	54 362 238	1 087 244,76	1 296 756	55 658 994	1 113 179,88
	Annulation	55 658 994	1 113 179,88	-2 700 000	52 958 994	1 059 179,88
	Actions gratuites	52 958 994	1 059 179,88	89 272	53 048 266	1 060 965,32
	Actions gratuites	53 048 266	1 060 965,32	825 758	53 874 024	1 077 480,48
	Actions gratuites	53 874 024	1 077 480,48	1 609 642	55 483 666	1 109 673,32
<b>2022</b>	Actions gratuites	55 483 666	1 109 673,32	124 074	55 607 740	1 112 154,80
	Actions gratuites	55 607 740	1 112 154,80	89 270	55 697 010	1 113 940,20
	Actions gratuites	55 697 010	1 113 940,20	825 749	56 522 759	1 130 455,18
<b>2023</b>	Actions gratuites	56 522 759	1 130 455,18	87 037	56 609 796	1 132 195,92
	Actions gratuites	56 609 796	1 130 455,18	5 614	56 615 410	1 132 308,20
<b>2024</b>	Actions gratuites	56 615 410	1 132 308,20	300 000	56 915 410	1 138 308,20
<b>2025</b>	Actions gratuites	56 915 410	1 138 308,20	3 124 250	60 039 660	1 200 793,20

## 5.2.2 Délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, alinéa 3 du Code de commerce, la Société présente le tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code :

Délégations de l'Assemblée générale au Conseil d'administration	Utilisation au cours de l'exercice	Fin de la délégation
<p><u>Assemblée Générale du 26 juin 2025</u> : délégation à l'effet d'acheter les actions de la Société et à intervenir en bourse ou autrement sur les actions de la Société</p> <p>Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 20 000 000 € Durée : 18 mois</p>	Néant	26/12/2026
<p><u>Assemblée Générale du 26 juin 2025</u> : délégation à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues</p> <p>Plafond : 10% du capital sur 24 mois Durée : 24 mois</p>	Néant	26/06/2027
<p><u>Assemblée Générale du 26 juin 2025</u> : Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</p> <p>Plafond : 300 000 € de nominal et 15 M€ en titres de créances Durée : 26 mois</p>	Néant	26/08/2027
<p><u>Assemblée Générale du 16 juin 2023</u> : Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public</p> <p>Plafond : 300 000 € de nominal et 15 M€ en titres de créances Durée : 26 mois</p>	Néant	16/08/2025

Délégations de l'Assemblée générale au Conseil d'administration	Utilisation au cours de l'exercice	Fin de la délégation
<u>Assemblée Générale du 16 juin 2023</u> : Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital par placement privé  Plafond : 300 000 € de nominal et 30 M€ en titres de créances Durée : 26 mois	Néant	16/08/2025
<u>Assemblée Générale du 16 juin 2023</u> : Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à des attributions d'actions gratuites existantes ou à créer  Plafond : 10% du capital de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration Durée : 38 mois	217 542	16/08/2026

## 5.2.3 Autres valeurs mobilières et autres droits donnant accès au capital social

### Valeurs mobilières

Reworld Media n'a émis aucune valeur mobilière donnant ou pouvant donner accès au capital de la Société.

### Options de souscription ou d'achat d'actions

Néant.

### BSPCE

Néant.

### Bons de souscription d'actions (BSA)

Néant.

### Obligations convertibles

Néant.

### Attribution gratuite d'actions

#### Actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2025

Le Conseil d'administration de la Société a décidé d'attribuer 300000 actions gratuites en au profit de certains

collaborateurs du Groupe (non dirigeants) dont l'acquisition définitive est soumise à une condition de présence.

#### Actions gratuites définitivement acquises au cours de l'exercice 2025 (à l'issue de la période d'acquisition)

Le Conseil d'administration de la Société a constaté l'acquisition définitive de 3 124 250 actions gratuites attribuées dont 2 000 000 au profit de Pascal Chevalier et Gautier Normand, mandataires sociaux, (1 000 000 à chacun issues d'un plan de 2022) et 1 124 250 au profit de certains salariés du Groupe (non-mandataires sociaux).

#### Actions gratuites en cours d'acquisition au 31 décembre 2025

1 692 792 actions sont en cours de période d'acquisition définitive attribuées en 2023 et 2024 à des salariés du Groupe.

## 5.2.4 Répartition du capital et des droits de vote

### Répartition du capital et des droits de vote

31/12/2025	Actions	%	Droits de vote	%
Management*	15 759 463	26,25%	27 959 566	37,04%
JD Camus (directement et indirectement)	5 398 680	8,99%	10 797 360	14,30%
ID Invest/Eurazeo	3 235 092	5,39%	3 235 092	4,29%
Auto contrôle (incluant contrat de liquidité)	4 000 672	6,66%	0**	0,00%
Flottant	31 645 753	52,71%	33 489 576	44,37%
<b>Total</b>	<b>60 039 660</b>	<b>100,00%</b>	<b>75 481 594</b>	<b>100,00%</b>

\*Pascal Chevalier (20,12% du capital et 28,92% des droits de vote détenus de manière directe et indirecte) et Gautier Normand (6,13% du capital et 8,12% des droits de vote détenus de manière directe et indirecte).

\*\* dans la mesure où les actions détenues en autocontrôle ne bénéficient pas de droit de vote.

### Informations sur les franchissements de seuils et déclaration de participation

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, compte tenu des informations reçues par la Société, l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5%), du dixième (10%), des trois vingtièmes (15%), du cinquième (20%), du quart (25%), du tiers (33,33%), de la moitié (50%), des deux tiers (66,66%), des dix-huit vingtièmes (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos est indiqué dans le tableau ci-dessus.

En outre, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesser de détenir une fraction égale à 3% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation à la hausse ou à la baisse, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

### Opérations sur titres réalisées au cours de l'exercice par les mandataires sociaux ou les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier

La Société présente la liste des opérations réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

Personnes	Date de transaction	Marché	Nature	Titres	Prix	Volume	Date de notification
Gautier Normand	28/07/2025	Euronext Growth	Acquisition définitive d'actions gratuites	Actions	-	1 000 000	31/07/2025
Pascal Chevalier	28/07/2025	Euronext Growth	Acquisition définitive d'actions gratuites	Actions	-	1 000 000	31/07/2025
Pascal Chevalier	25/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	78 374	27/06/2025
Pascal Chevalier	19/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	11 520	23/06/2025
Pascal Chevalier	18/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	6 880	19/06/2025
Pascal Chevalier	17/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	9 103	18/06/2025
Pascal Chevalier	13/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	6 996	16/06/2025
Pascal Chevalier	12/06/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	33 469	16/06/2025
Pascal Chevalier	09/04/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	14 052	17/04/2025
Pascal Chevalier	08/04/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	1 976	08/04/2025
Pascal Chevalier	06/04/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	19 976	08/04/2025
Pascal Chevalier	04/04/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	20 760	08/04/2025
Gautier Normand	27/03/2025	Euronext Growth	Acquisition	Actions	-	20 000	01/04/2025

### Action de concert

Néant.

### État de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2025, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

## 5.2.5 Rachat d'actions

### Auto-détention

Durant l'exercice écoulé, la Société a utilisé les autorisations d'achat de ses propres actions qui lui avaient été accordées par les assemblées générales du 6 juin 2024 et du 6 juin 2025.

Ces autorisations ont été utilisées notamment dans le cadre du contrat de liquidité, dont la mise en œuvre est confiée au prestataire de services d'investissement Kepler Cheuvreux depuis le 28 juin 2021. A cette date, les moyens suivants avaient été affectés au compte de liquidité : 10 304 titres et 52 794 euros. Au 31 décembre 2025, le nombre de titres effectivement détenus par le compte de liquidité s'élevait à 42 283, avec un solde en espèces de 6 927,15 €.

Au 31 décembre 2025, la Société détient directement 4 000 672 de ses propres actions d'une valeur nominale de 0,02 € représentant 6,6 % du capital.

### Situation de l'auto-détention au 31 décembre 2025

Nombre de titres auto-détenus	Valeur de marché (K€)	Nombre de titres composant le capital social	% du capital
4 000 672	6 281	60 039 660	6,7%

### Variation de l'auto-détention au cours de l'exercice clos

Nombre de titres auto-détenus au 31/12/2024	Variations au titre du contrat de liquidité	Annulation de titres	Acquisitions / Cessions	Nombre de titres auto-détenus au 31/12/2025
3 765 182	11 405	0	224 085	4 000 672

### Affectation des titres auto-détenus

Nombre de titres auto-détenus	Animation dans le cadre du contrat de liquidité	Attribution gratuite d'actions	Croissance externe	Annulation de titres	Total
<b>31/12/2024</b>	<b>31 878</b>	<b>191 394</b>	<b>2 841 910</b>	<b>700 000</b>	<b>3 765 182</b>
Variations	11 405	224 085			235 490
<b>31/12/2025</b>	<b>43 283</b>	<b>415 479</b>	<b>2 841 910</b>	<b>700 000</b>	<b>4 000 672</b>

### Programme de rachat d'actions en cours de validité

L'assemblée générale du 26 juin 2025 aux termes de sa 6<sup>ème</sup> résolution, a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions. Cette autorisation, conférée pour une durée de 18 mois, permet à la Société de procéder à des rachats d'actions de la Société dans la limite de 10% du capital.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 10€ par action. Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat est fixé à 20 000 000 euros.

## 5.2.6 Nantissement des actions de l'émetteur

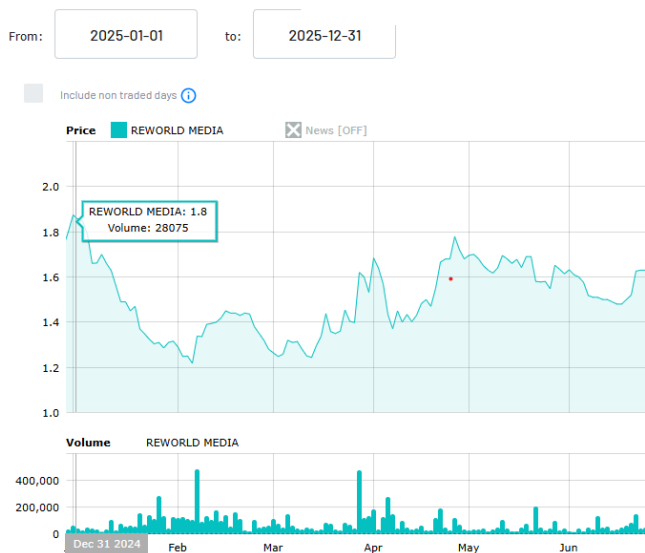
Dans le cadre d'un financement bancaire pour l'acquisition d'actions Reworld Media, il a été accordé en février 2021 et en août 2022 les nantisements suivants :

- Un nantissement portant sur 981 626 actions de la Société détenues par CPG (Pascal Chevalier et Gautier Normand) ;
- Un nantissement portant sur 172 413 actions de la Société détenues par JAG CONSEILS (Gautier Normand) ;
- Un nantissement portant sur 259 257 actions de la Société détenues par Gautier Normand ;
- Un nantissement portant sur 172 413 actions de la Société détenues par CPI (Pascal Chevalier) ;
- Un nantissement portant sur 71 327 actions de la Société détenues par Pascal Chevalier.

## 5.3 Place de cotation et évolution du cours

Le titre Reworld Media est coté sur le marché Euronext Growth (Code ISIN : FR0010820274).

### Évolution du cours de bourse et des volumes de titres échangés en 2025 - Source : NYSE Euronext



Au 31 décembre 2025, le cours de l'action s'établissait à 1,57 €, soit une capitalisation boursière de 93 M€.

### Dividendes

Au cours de l'année 2025, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 1,081 M€.

La politique future en matière de distribution dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment des résultats réalisés par Reworld Media, de sa situation financière consolidée, des conditions de marché ainsi que de l'environnement économique et réglementaire.

# 6

# COMPTES CONSOLIDÉS

6.1	Bilan consolidé .....	57
6.2	Compte de résultat consolidé .....	58
6.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	59
6.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	60
6.5	Notes annexes aux comptes consolidés .....	61
6.5.1	Faits majeurs.....	61
6.5.2	Activités et périmètre de consolidation .....	61
6.5.3	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation .....	67
6.5.4	Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations .....	75
6.6	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	89



## 6.1 Bilan consolidé

En K€	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	6.5.4.1	352 174	350 272
- Dont écarts d'acquisition positifs	6.5.4.1	74 404	70 503
Immobilisations corporelles	6.5.4.2	4 946	6 625
Immobilisations financières	6.5.4.3	13 179	9 281
Titres mis en équivalence		7 617	7 219
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>377 916</b>	<b>373 397</b>
Stocks et en-cours	6.5.4.4	3 713	3 924
Clients et comptes rattachés	6.5.4.5	129 727	136 706
Autres créances et comptes de régularisation <sup>(1)</sup>	6.5.4.5	35 394	37 548
Valeurs mobilières de placement	6.5.4.6	45 640	24 018
Disponibilités	6.5.4.6	51 768	62 953
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>266 242</b>	<b>265 149</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>644 158</b>	<b>638 546</b>

En K€	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Capital <sup>(2)</sup>	6.5.4.7	1 201	1 138
Primes		58 177	58 239
Réserves		161 768	141 175
Réserves de conversion groupe		1 920	1 169
Résultat de l'exercice		16 889	23 289
<b>Réserves et résultat consolidés <sup>(3)</sup></b>		<b>180 577</b>	<b>165 633</b>
Autres		(12 242)	(12 242)
<b>Total des capitaux propres part du groupe</b>		<b>227 713</b>	<b>212 767</b>
Intérêts minoritaires	6.4	23 790	20 408
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>		<b>251 503</b>	<b>233 177</b>
Provisions	6.5.4.8	21 644	18 317
Dettes financières	6.5.4.9	177 759	188 370
Fournisseurs et comptes rattachés	6.5.4.10	115 714	114 966
Autres dettes et comptes de régularisation <sup>(4)</sup>	6.5.4.10	77 538	83 715
- Dont écarts d'acquisition négatifs	6.5.4.10	-	-
<b>Total du passif circulant</b>		<b>392 655</b>	<b>405 369</b>
<b>Total du passif</b>		<b>644 158</b>	<b>638 546</b>

- (1) Dont impôts différés actif
- (2) De l'entité mère consolidante
- (3) Dont résultat net de l'exercice
- (4) Dont impôts différés passif

## 6.2 Compte de résultat consolidé

En K€	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Produits d'exploitation</b>			
Chiffre d'affaires	6.5.4.11	529 253	534 719
Autres produits d'exploitation		9 757	8 587
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats consommés	6.5.4.12	(208 464)	(207 993)
Autres charges d'exploitation	6.5.4.12	(173 776)	(173 428)
Impôts et taxes	6.5.4.12	(3 528)	(2 605)
Charges de personnel <sup>(1)</sup>	6.5.4.12	(96 721)	(101 455)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions <sup>(2)</sup>	6.5.4.12	(8 652)	(10 512)
<b>Résultat d'exploitation avant dotation aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition</b>		<b>47 869</b>	<b>47 313</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		(296)	(200)
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotation des écarts d'acquisition</b>		<b>47 572</b>	<b>47 114</b>
Charges et produits financiers	6.5.4.13	(9 534)	(8 762)
Charges et produits exceptionnels	6.5.4.14	(14 936)	(9 652)
Impôts sur les résultats	6.4.5.15	(3 753)	(5 253)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>19 349</b>	<b>23 447</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence <sup>(3)</sup>	6.5.4.16	593	1 680
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>19 942</b>	<b>25 127</b>
Intérêts minoritaires		(3 053)	(1 838)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>16 889</b>	<b>23 289</b>
Résultat par action <sup>(4)</sup>		0,29	0,41
Résultat dilué par action <sup>(4)</sup>		0,28	0,38

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

(3) Une décomposition de ce résultat est donnée dans l'annexe en application des dispositions de l'article 282-29 du présent règlement

(4) Information obligatoire pour les entités dont les instruments financiers sont négociés sur Euronext Growth et optionnelle autrement.

## 6.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

En K€	Notes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Opérations d'exploitation</b>			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>19 942</b>	<b>25 127</b>
Dotations aux amortissements et provisions nets des reprises		11 224	7 697
Plus et moins-values de cession		-	-
Variation des impôts différés		(1 516)	(1 642)
Quote-part de résultat des sociétés mise en équivalence		(593)	(1 680)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		537	516
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>29 594</b>	<b>30 017</b>
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			
Variation des intérêts courus non échus		(276)	135
Variation des stocks	6.5.4.4	211	(530)
Variation des créances d'exploitation		5 699	19 661
Variation des dettes d'exploitation		(1 917)	(22 786)
Variation nette exploitation		3 993	(3 655)
Variation des créances hors exploitation		3 469	1 250
Variation des dettes hors exploitation		(3 471)	759
Charges et produits constatés d'avance		1 589	2 859
Variation nette hors exploitation		1 007	4 869
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>5 579</b>	<b>1 214</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par (affecté à) l'activité</b>		<b>34 897</b>	<b>31 366</b>
<b>Opérations d'investissement</b>			
Acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	6.5.4.1 / 6.5.4.2	(7 043)	(8 557)
Cession des immobilisations incorporelles et corporelles	6.5.4.1 / 6.5.4.2	38	-
Acquisition des immobilisations financières	6.5.4.3	(3 332)	(2 057)
Cession des immobilisations financières	6.5.4.3	-	319
Incidence des variations de périmètre		(2 814)	(2 015)
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>		<b>(13 152)</b>	<b>(12 311)</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Augmentation de capital, apports et frais liés		-	-
Encaissements provenant d'emprunts	6.5.4.9	15 483	7 500
Remboursement d'emprunts	6.5.4.9	(25 509)	(25 327)
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante		(1 081)	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(550)	-
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>		<b>(11 658)</b>	<b>(17 827)</b>
Incidence des variations des taux de change		349	200
Réaffectation des actions propres		-	(12 170)
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>10 436</b>	<b>(10 741)</b>
Trésorerie à l'ouverture (*)		86 971	97 712
Trésorerie à la clôture (*)		97 407	86 971

(\*) Y compris concours bancaires courants

## 6.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En K€</i>	Capital social	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
<b>Situation au 31/12/2023</b>	<b>1 132</b>	<b>58 245</b>	<b>118 144</b>	<b>24 195</b>	<b>201 716</b>	<b>17 207</b>
Affectation du résultat de l'exercice 31/12/2023	-	-	24 195	(24 195)	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	(550)
Augmentation de capital	6	(6)	-	-	-	2 068
Ecart de conversion	-	-	(243)	-	(243)	(89)
Annulation actions auto-détenues	-	-	(12 242)	-	(12 242)	-
Autres mouvements	-	-	248	-	248	(66)
<b>Résultat de l'exercice 31/12/2024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 289</b>	<b>23 289</b>	<b>1 838</b>
<b>Situation au 31/12/2024</b>	<b>1 138</b>	<b>58 240</b>	<b>130 102</b>	<b>23 289</b>	<b>212 767</b>	<b>20 408</b>
Affectation du résultat de l'exercice 31/12/2024	-	-	23 289	(23 289)	-	-
Dividendes versés	-	-	(1 081)	-	(1 081)	-
Augmentation de capital	62	(62)	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	751	-	751	374
Autres mouvements	-	-	(1 615)	-	(1 615)	(46)
<b>Résultat de l'exercice 31/12/2025</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 889</b>	<b>16 889</b>	<b>3 053</b>
<b>Situation au 31/12/2025</b>	<b>1 200</b>	<b>58 177</b>	<b>151 446</b>	<b>16 889</b>	<b>227 711</b>	<b>23 790</b>

Les autres mouvements de l'exercice correspondent principalement à la correction d'une neutralisation de goodwill en contrepartie des réserves sur l'exercice.

## 6.5 Notes annexes aux comptes consolidés

### 6.5.1 Faits majeurs

#### 6.5.1.1 Augmentation de capital

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 22 janvier 2025, a procédé à une augmentation de capital social par création de 1 124 250 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,02 € de valeur nominale suite à l'attribution d'actions gratuites. L'augmentation de capital s'élève à un montant total de 22 485 € de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 29 juillet 2025, a procédé à une seconde augmentation de capital social par création de 2 000 000 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,02 € de valeur nominale suite à l'attribution d'actions gratuites. L'augmentation de capital s'élève à un montant total de 40 000 € de valeur nominale.

#### 6.5.1.2 Prises de contrôle

Reworld Media SA a acquis en janvier 2025 60% du capital et des droits de vote de la société Edisound devenant ainsi actionnaire unique de la société.

#### 6.5.1.3 Financements

Au cours de l'exercice 2025, la société Reworld Media SA a effectué deux tirages pour un montant total de 5 482k€ sur une ligne de crédit bancaire destinée à financer des investissements ainsi qu'une souscription à deux emprunts auprès de la BPI pour un montant total de 10 000k€.

### 6.5.2 Activités et périmètre de consolidation

#### 6.5.2.1 Activités

La société Reworld Media, société consolidante du groupe Reworld Media, est une société anonyme de droit français. Elle est cotée sur Euronext Growth à Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes consolidés annuels 2025 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 25 mars 2026.

Le capital social de la société Reworld Media est composé de 60 039 660 actions au 31 décembre 2025 pour un total de 1 200 793,20 euros.

## 6.5.2.2 Liste des sociétés consolidées

### Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et méthodes de consolidation

Sociétés	N° SIREN	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2025	Méthode de consolidation 31/12/2024	% contrôle 31/12/2025	% contrôle 31/12/2024	% intérêt 31/12/2025	% intérêt 31/12/2024
REORLD MEDIA	439 546 011	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TRADEDOUBLER	556575-7423	Birger Jarlsgatan 57A 113 56 Stockholm Sweden	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	53,69%	53,69%
TRY FOR YOU	N/A	An die Geschäftsleitung Wiesbadener Straße 7 - 81243 München Deutsch- land	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	65,00%	65,00%
REORLD MEDIA PTE	N/A	730B Geyland Road Singapore 389641	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA FACTORY	793 167 974	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PGP	419 648 902	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RMP	802 743 781	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA VENTURES	808 368 666	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MONTREUX PUBLICATIONS	808 385 744	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA CONNECT	814 841 516	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LEADS LAB	820 123 859	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MEDIA PROXIMITE	892 491 515	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EDISOUND	893 537 589	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	NC	100,00%	-	100,00%	-
ATELIER B	894 357 268	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AUFEMININ	423 780 113	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MARMITON	433 434 156	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
FACTORY ELEVEN	499 448 892	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
NEWEB DEVELOPPEMENT	800 224 008	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
UNIFY ADVERTISING	824 649 495	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
CUP INTERACTIVE SAS	428 257 455	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
UNIFY STUDIO	434 134 276	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SOFEMININE	06464988	2 Riding House Street Lon- don United Kingdom	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
NETMUMS	04407586	2 Riding House Street Lon- don United Kingdom	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Sociétés	N° SIREN	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2025	Méthode de consolidation 31/12/2024	% contrôle 31/12/2025	% contrôle 31/12/2024	% intérêt 31/12/2025	% intérêt 31/12/2024
REORLD MEDIA ITALIE	1 269 302 096	Via Bianca di Savoia 12 20122 Milano MI Italia	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA US	93-2480131	122 East 42nd Street, New York, 10168, Usa	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
COMPARLAB	HRB 290378	Mainzer Straße 13, 80804 München Deutschland	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TRYGR	884 343 922	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	95,00%	100,00%	95,00%
MEDIA 365	432 067 601	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA SERVICES	825 067 705	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SOCIAL PLAYGROUND	894 689 421	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
REORLD MEDIA MAGAZINES	452 791 262	40 av. Aristide Briand 92220 Bagneux	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EDITIONS REORLD AXEL SPRINGER	347 863 060	40 av. Aristide Briand 92220 Bagneux	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	50,00%	50,00%
BETTER LIFE	907 516 900	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	90,00%	90,00%
OMNIIZ	907 945 646	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
RM DEV 9	907 933 980	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
EEPLE	485 007 843	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
4B MEDIA	803 425 263	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GROUPE PSYCHOLOGIES	326 929 528	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration Globale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
HOPSCOTCH	602 063 323	23-25, 23 Rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris	Mise en équivalence	Mise en équivalence	25,29%	24,82%	27,01%	25,91%

En 2025, le périmètre de consolidation du Groupe a évolué de manière non significative.

Reworld Media a porté au 1<sup>er</sup> janvier 2025 sa participation dans la société Edisound de 40% à 100%. Lors de son entrée dans le périmètre du Groupe, un écart d'acquisition positif d'un montant de 1 534 K€ a été constaté. Cet écart d'acquisition est amorti à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur une durée de 10 ans.

Par ailleurs, plusieurs opérations de simplification juridique ont été réalisées au cours de l'exercice via des fusions entre différentes sociétés du groupe. Ces opérations n'ont pas d'impacts sur les comptes consolidés du Groupe.

Au cours de l'exercice, le pourcentage de détention de la filiale mise en équivalence Hopscotch est passé de 25,91% à 27,01%. Cette variation du pourcentage de détention n'a pas remis en cause la méthode de consolidation de l'entité Hopscotch (mise en équivalence).

## Sociétés incluses dans le palier de consolidation de Tradedoublor et méthode de consolidation

Société et forme juridique forme juridique	N° Siren ou équivalent	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2025	Méthode de consolidation 31/12/2024	% contrôle 31/12/2025	% contrôle 31/12/2024	% intérêt 31/12/2025	% intérêt 31/12/2024
TRADEDOUBLER OY	777 468	Helsingfors, Finland	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER A/S	25 137 884	Köpenhamn, Danemark	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER LTD	3 921 985	London, United Kingdom	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER ESPAÑA SL	B82666892	Madrid, España	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER SRL	210954 (rep) 26762 (Rac)	Milano, Italia	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER GMBH	76167/URNo R181/2001	München, Deutschland	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER AS	982 006 635	Oslo, Norway	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER SARL	431 573 716	Paris, France	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER BV	20 100 140	Rotterdam, Netherlands	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER INTERNATIONAL AB	556833-1200	Stockholm, Sweden	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER SWEDEN AB	556592-4007	Stockholm, Sweden	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER SP ZOO	015792506	Warszawa, Poland	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER AG	CH020.3.3.0 28.851-0	Zürich, Suisse	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER INC	372179205	Miami, United States	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
R ADVERTISING	B502207079	Mougins, France	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
METAPIC SWEDEN AB	556965-7868	Stockholm, Sweden	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
TRADEDOUBLER AU PTY LTD	663821887	Melbourne, Australia	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%



## COMPTES CONSOLIDES

Société et forme juridique forme juridique	N° Siren ou équivalent	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2025	Méthode de consolidation 31/12/2024	% contrôle 31/12/2025	% contrôle 31/12/2024	% intérêt 31/12/2025	% intérêt 31/12/2024
KAHA GMBH	HRB207207B	Berlin, Deutschland	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
MP MEDIA VENTURES GMBH	HRB220095B	Berlin, Deutschland	Intégration globale	Intégration globale	100%	100%	100%	100%

### 6.5.2.3 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés non consolidées, présentant un caractère non significatif au regard des comptes consolidés et sans importance stratégique ou lorsque le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont listées ci-après.

#### Participations exclues du périmètre de consolidation

% détention	Société	Détention via la société	Commentaire
29%	ONBAZ	TRADEDOUBLER AB	
16%	CC INVEST	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
14%	GREENTASTIC	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
2,73%	WOOPEN INC	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
3,31%	TOPCOPRO	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
6,63%	POSTUMO	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
3%	WOOSKILL	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
15,80%	COMPAGNIE INTERNATIONALE DE CROISIERE	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
2,53%	IEVA GROUP	REORLD MEDIA VENTURES	Media For Equity
10,93%	PACHA MEDIAS	REORLD MEDIA FACTORY	
18,78%	NETMEDIA GROUP	REORLD MEDIA SA	
50%	TERRE DE CHASSE	REORLD MEDIA SA	
15%	GEMART	REORLD MEDIA SA	
31%	BIG YOUTH	REORLD MEDIA SA	
30%	WIDEONET	REORLD MEDIA SA	
32%	MADEMOISELLE SCARLETT	REORLD MEDIA SA	
50%	TERRE DE CHASSE	REORLD MEDIA SA	
0,83%	MEDIASBOOK	REORLD MEDIA MAGAZINES	
2,24%	ISSY MEDIA	REORLD MEDIA MAGAZINES	
0,03%	SCI CAT LES GLYCINES	REORLD MEDIA MAGAZINES	
50%	EMAS DIGITAL	REORLD MEDIA MAGAZINES	En cours de liquidation judiciaire
0,06%	SEQUENS	REORLD MEDIA MAGAZINES	
16%	DEWIZZ	NEWEB DEVELOPPEMENT	En cours de liquidation judiciaire
24%	TENNIS MAJOR	MEDIA365	
10%	ALL SPORT AGENCY	MEDIA365	Media For Equity
50%	AR TECHNOLOGY	EMAS DIGITAL	En cours de liquidation amiable
100%	MELTY Italie	EEPLE	

## 6.5.3 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 6.5.3.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels du groupe Reworld Media sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°2024-05 relatif aux comptes consolidés de l'Autorité des Normes Comptables sont appliquées.

L'application des méthodes du règlement ANC 2024-05 est présenté en 6.5.3.3.1.

Le règlement ANC 2024-05, homologué le 20 décembre 2024, modifiant le règlement ANC 2020-01 est appliqué pour la première fois par le Groupe sur l'exercice 2025. Ce règlement remplace le règlement ANC n°2020-01 homologué par l'arrêté du 20 décembre 2020 abrogeant le règlement CRC 99-02, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999 et modifié par le règlement ANC 2016-08 du 2 décembre 2016.

Ce présent règlement aligne les principes de présentation des états financiers consolidés sur ceux définis par le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers individuels. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective, les états financiers comparatifs de l'exercice précédent ont été retraités afin d'assurer leur comparabilité avec les états financiers de l'année en cours.

Ce changement de référentiel n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Reworld Media.

Il intègre notamment les modifications suivantes :

- Les écarts d'acquisition négatifs figurent désormais au bilan dans la rubrique des « Autres dettes et comptes de régularisation » et sur la ligne « Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées » au compte de résultat. Cette modification de présentation n'a pas d'incidence sur les comptes de l'exercice, l'ensemble des écarts d'acquisition négatifs du groupe étant déjà amortis ;
- La ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence » est remplacée par la ligne « Résultat des sociétés mises en équivalence » qui intègre désormais les amortissements des écarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence. Cette modification de présentation n'a pas d'incidence sur les comptes annuels du Groupe, aucun amortissement n'ayant été constaté au titre de l'exercice actuel ou précédent.

### 6.5.3.2 Modalités de consolidation

#### 6.5.3.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1er janvier au 31 décembre 2025. Toutes les participations significatives dans lesquelles Reworld Media assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Celles dans lesquelles Reworld Media exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées. La mise en équivalence consiste à :
  - Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
  - Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

### 6.5.3.2.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si

les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

### 6.5.3.2.3 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

### 6.5.3.2.4 Recours à des estimations

Pour établir l'information financière, la direction du groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du groupe procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ses appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les

durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, écarts d'acquisition et créances clients, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel et des impôts différés.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur de ces actifs est appréciée à chaque clôture annuelle sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la direction du groupe dans un contexte de visibilité réduite en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

### 6.5.3.2.5 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Pour les filiales de la société Reworld Media constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis en euros au taux moyen de l'exercice ;
- L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

Les taux de conversion utilisés dans la présentation des comptes sont les suivants :

Devises	31/12/2025		31/12/2024	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
Couronne Suédoise (SEK)	10,8215	11,0663	11,4590	11,4309
Dollar de Singapour (SGD)	1,51050	1,47557	1,4164	1,4457
Dollar américain (USD)	1,17500	1,1299	1,0389	1,0821
Livre Sterling (GBP)	0,87260	0,85679	0,8292	0,8466

### 6.5.3.2.6 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par actualisation des flux futurs de trésorerie.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel.

En application du règlement ANC 2015-07 du 23/11/2015, homologué par arrêté du 4-12-2015, les écarts d'acquisitions positifs constatés à compter du 1er janvier 2016, et avec une durée d'utilisation non limitée, font l'objet de test de dépréciation et cessent d'être amortis.

Les écarts d'acquisition de la société Tradedoubler sont constatés en SEK pour les montants de 211,7 MSEK au 29/02/16 (soit 22,7 M€ au jour de l'opération), de 21,9 MSEK au 31/12/2018 (soit 2,1 M€ au jour de l'opération) et de 27,6 MSEK au 28/02/2020 (soit 2,6 M€ au jour de l'opération). Cette survalueur complémentaire a été réévaluée et s'élève dorénavant à 23,5 M€ au 31 décembre 2025. A chaque clôture, un écart de conversion est constaté pour tenir compte de la variation du taux de change. Un écart d'acquisition complémentaire de 2 088 K€ a été constaté en 2024, suite à l'augmentation du pourcentage de détention.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juillet 2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société Metapic par Tradedoubler pour un montant de 3,4 MSEK, soit l'équivalent de 302 K€ au 31 décembre 2025.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société R-Advertising par Tradedoubler pour un montant de 15,3 MSEK, soit l'équivalent de 1 552 K€ au 31 décembre 2025.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2018 à la suite de l'acquisition des titres de la société Leads Lab pour un montant de 499 K€. Il est amorti sur 3 ans à compter de la date d'acquisition. Il est totalement amorti depuis le 31 décembre 2021.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2020 à la suite de l'acquisition de titres de la société Event Flow pour un montant de 324 K€. Il est amorti sur 5 ans à compter de la date d'acquisition et est totalement amorti au 31 décembre 2025.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2021 à la suite de l'acquisition de titres de la société Eeple pour un montant de 7 391 K€. Suite à la fusion de la société Bourse Inside

dans Eeple, un écart d'acquisition complémentaire a été constaté pour 152k€ et est amorti sur une durée de 10 ans. La valeur nette au 31 décembre 2025 est de 7 535 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2021 à la suite de l'acquisition de titres de la société La Financière Supersoluce Holding pour un montant de 1 470 K€. La valeur nette au 31 décembre 2025 est de 1 494 K€ à la suite d'un complément de 24 K€ au 31/12/2022.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juin 2022 à la suite de l'acquisition des titres de la société Live Cars par Reworld Media pour un montant de 418 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juin 2022 à la suite de l'acquisition des titres des sociétés 4B Media Holding et Groupe Psychologies par Reworld Media pour un montant de 5 834 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2023 à la suite de l'acquisition des titres de la société MP Media Ventures GmbH par Tradedoubler pour un montant de 4,1 MSEK, soit l'équivalent de 366 K€ au 31 décembre 2025.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2023 à la suite de l'acquisition des titres de la société Kaha GmbH par Tradedoubler pour un montant de 57,6 MSEK, soit l'équivalent de 4 937 K€. La valeur nette au 31 décembre 2025 est de 10 959 K€ à la suite de compléments de prix constatés en 2024 et 2025.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juin 2023 à la suite de l'acquisition des titres de la société Reworld Media Italia par Reworld Media pour un montant de 8 609 K€. La valeur nette au 31 décembre 2025 est de 8 783 K€ à la suite d'un complément de prix de 174 K€.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en décembre 2023 à la suite de l'acquisition des titres de la société Social Playground, respectivement par Reworld Media et Media 365 pour un montant de 6 K€.

Un écart d'acquisition négatif a été constaté au 31/12/2022 à la suite de l'acquisition des titres de la société Unify par Reworld Media pour un montant de 6,8 M€. Un complément de 2,6 M€ a été doté suite à l'identification d'un nouvel actif.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en janvier 2024 à la suite de l'acquisition des titres de la société Trygr par Reworld Media pour un montant de 135 K€. Il est amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en février 2024 à la suite de l'acquisition des titres de la société Omniiz par Reworld Media pour un montant de 1 215 K€. Il est amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en juin 2025 à la suite de l'acquisition des titres de la société Edisound par Reworld Media pour un montant de 1 534 K€. Il est amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition.

Un écart d'acquisition positif a été constaté en 2024 à la suite de l'acquisition de titres de la société Hopscotch par Reworld Media pour un montant de 2 057 K€. En 2025, un écart d'acquisition complémentaire a été constaté à la suite d'une prise de participation complémentaire.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits dans le poste des « Autres dettes et comptes de régularisation » et font l'objet de reprises sur une durée qui reflète les objectifs fixés lors de

l'acquisition en ce qui concerne la durée prévue des restructurations.

### 6.5.3.2.7 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 31 décembre 2025, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

## 6.5.3.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe sont les suivants :

### 6.5.3.3.1 Application des méthodes

L'application des méthodes du règlement ANC 2024-05 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire / de référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	N/A
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	6.5.3.3.12
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	
Comptabilisation des écarts de conversion au bilan actif/passif	Obligatoire	6.5.3.2.6
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Obligatoire	N/A

### 6.5.3.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

L'essentiel des immobilisations incorporelles a été reconnu et mis en juste-valeur à la suite d'acquisitions.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Elles correspondent principalement aux marques, aux frais de recherche et développement, aux fonds de commerce exploités par le Groupe, ainsi qu'aux actifs incorporels identifiés dans le cadre des acquisitions des sociétés Reworld Media Magazines - ERAS et Unify, par Reworld Media respectivement en juillet 2019 et en octobre 2022.

### Frais de recherche et développement

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects. Au 31 décembre 2025, les coûts activés s'élèvent à 2 510 K€ chez Tradedoubler.

Les coûts de maintenance du système sont constatés directement en charges.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

## Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

### Méthodes et durées d'amortissement

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de développement	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

### 6.5.3.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

### Méthodes d'amortissement et durées d'utilisation

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

### 6.5.3.3.4 Contrats de crédit-bail

Aucun contrat significatif de crédit-bail n'a été souscrit par le Groupe au 31 décembre 2025.

### 6.5.3.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant en compte entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 6.5.3.3.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et l'ensemble des charges directes. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

### 6.5.3.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 6.5.3.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 6.5.3.3.9 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du ANC n°2020.01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires ;
- Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société ;

- Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif ;
- Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :
  - Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
  - Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

### 6.5.3.3.10 Comparabilité des exercices

Les états financiers au 31 décembre 2025 intègrent les postes du compte de résultat des sociétés sur une durée de 12 mois d'activité, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre, pour lesquelles la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

### 6.5.3.3.11 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du Groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être amené à rencontrer des litiges commerciaux, sociaux ou être soumis à des contrôles d'organismes d'état. Dans ce contexte, le Groupe procède à une évaluation des risques et en tient compte dans l'estimation de ses provisions.

### 6.5.3.3.12 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Au 31 décembre 2025, le montant de l'engagement de retraite s'élève à 6 791 K€ (cf. 6.5.4.8).

Les principales hypothèses retenues pour l'établissement de la provision sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60% ;
- Taux de croissance des salaires : 2,50% ;
- Taux de charges sociales (entre 42 et 50%) ;
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2019 - 2021 ;
- Age de départ en retraite : taux plein.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.



### 6.5.3.3.13 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose essentiellement des recettes publicitaires, des recettes liées aux ventes des magazines ainsi que des autres prestations liées.

Les produits sont comptabilisés lorsque le groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété, qu'il ne conserve ni participation à la gestion, ni contrôle effectif sur les biens cédés, qu'il est probable que les avantages économiques résultant de la vente bénéficieront au

groupe et que le coût de la transaction peut être évalué de façon fiable.

Les recettes publicitaires sont reconnues en produits lorsque la publicité a été effectivement diffusée.

Le chiffre d'affaires lié à la distribution des magazines est comptabilisé à la date de parution des différents titres.

Les produits liés aux abonnements magazines sont étalés sur la durée de l'abonnement.

### 6.5.3.3.14 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations ayant un caractère majeur et inhabituel.

### 6.5.3.3.15 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé - part du groupe - se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net part du groupe (en K€)	16 889	23 289
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	58 821 212	56 897 377
Effet des instruments dilutifs (BSPCE / AGA)	1 517 750	4 378 500
Nombre moyen pondéré d'actions	60 338 962	61 275 877
Résultat de base par action (en €)	0,29	0,41
Résultat dilué par action (en €)	0,28	0,38

### 6.5.3.3.16 Information sectorielle

Les activités du Groupe Reworld sont principalement localisées en France mais aussi à l'international au travers des filiales Tradedoubler, Reworld Media Italia et Reworld Media US.

Les principaux agrégats liés à cette ventilation géographique des activités sont présentés ci-dessous :

	31/12/2025		31/12/2024		Var %	Var
	K€	% du total	K€	% du total	Total	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>						
France	335 055	63%	349 407	65%	-4%	(14 352)
Hors France	194 198	37%	185 312	35%	5%	8 886
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>529 253</b>	<b>100%</b>	<b>534 719</b>	<b>100%</b>	<b>-1%</b>	<b>(5 466)</b>
<b>Ebitda</b>						
France	47 301	86%	46 896	87%	1%	405
Hors France	7 616	14%	6 916	13%	10%	700
<b>Total Ebitda</b>	<b>54 917</b>	<b>100%</b>	<b>53 812</b>	<b>100%</b>	<b>2%</b>	<b>1 105</b>

## 6.5.4 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 6.5.4.1 Immobilisations incorporelles

#### Décomposition des immobilisations incorporelles

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition	77 782	(3 379)	74 404
Frais de recherche	36 098	(28 983)	7 115
Concessions, brevets, licences	135 773	(36 916)	98 857
Fonds commerciaux	202 667	(31 204)	171 464
Autres immobilisations incorporelles	4 836	(4 533)	303
Immobilisations incorporelles en cours	32	-	32
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>457 188</b>	<b>(105 014)</b>	<b>352 174</b>

Le poste des concessions, brevets, licences et marques comprend principalement la valorisation des marques issues du périmètre ex-Unify, identifiée à l'occasion de l'allocation du prix de leur acquisition. Le poste des fonds commerciaux intègre en partie la valorisation du portefeuille de titres de presse des sociétés issues du périmètre ex-Mondadori, identifiée à l'occasion de l'allocation du prix de leur acquisition.

#### Variations des immobilisations incorporelles hors écarts d'acquisitions

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
<b>Clôture N-1</b>	<b>375 989</b>	<b>(96 220)</b>	<b>279 770</b>
Mouvements de périmètre	95	(95)	-
Augmentations	2 808	(4 100)	(1 292)
Diminutions	(2 719)	424	(2 295)
Écarts de change	2 715	(1 646)	1 069
Transfert de compte à compte	518	-	518
<b>Clôture N</b>	<b>379 406</b>	<b>(101 636)</b>	<b>277 770</b>

## Ecart d'acquisitions

En K€	31/12/2024 Valeurs nettes	Mouvements de périmètre	Amortisse- ments Dépréciations	Ecart de con- version	31/12/2025 Valeurs nettes
Les Publications Grand Public	39				39
Tradedoubler	25 012	(2 346)		662	23 328
R-Advertising	1 552				1 552
Metapic	302				302
MP Media Ventures	366				366
Kaha	7 010	3 949			10 959
Media365	8 858				8 858
Reworld Media Connect	-	418			418
Eeple	7 391	152	(8)		7 535
La Financière Supersoluce Holding	1 494				1 494
RMG (ex- Livecars)	418	(418)			-
Social Playground	6				6
4B Media	5 834				5 834
Reworld Media Italia	8 779	4			8 783
Trygr	121		(14)		108
Bourse Inside	152	(152)			-
Omniiz	1 114		(122)		992
Hopscotch	2 057	394			2 451
Edisound	-	1 534	(153)		1 380
<b>Total</b>	<b>70 503</b>	<b>3 535</b>	<b>(296)</b>	<b>662</b>	<b>74 404</b>

### 6.5.4.2 Immobilisations corporelles

#### Décomposition des immobilisations corporelles

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Installations techniques, matériels et outillages	3 605	(2 927)	678
Autres immobilisations corporelles	17 010	(12 742)	4 268
Immobilisations corporelles en cours	115	(115)	-
Matériel informatique	239	(239)	-
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>20 968</b>	<b>(16 022)</b>	<b>4 946</b>

#### Variations des immobilisations corporelles

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
<b>Clôture N-1</b>	<b>22 242</b>	<b>(15 618)</b>	<b>6 625</b>
Mouvements de périmètre	-	-	-
Augmentations	1 030	(2 049)	(1 019)
Diminutions	(1 930)	1 776	(154)
Écarts de change	144	(131)	13
Autres mouvements	-	-	-
Transfert de compte à compte	(518)	-	(518)
<b>Clôture N</b>	<b>20 968</b>	<b>(16 022)</b>	<b>4 946</b>

### 6.5.4.3 Immobilisations financières

#### Décomposition des immobilisations financières

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participation	12 605	(4 066)	8 539
Créances rattachées à des participations	508	-	508
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-
Autres titres immobilisés	3 982	(3 976)	5
Actions propres	33	-	33
Dépôts et cautionnements	3 326	(122)	3 204
Prêts	1 951	(1 826)	125
Autres immobilisations financières	765	-	765
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>23 170</b>	<b>(9 991)</b>	<b>13 179</b>

## Variations des immobilisations financières

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>Clôture N-1</b>	<b>20 038</b>	<b>(10 757)</b>	<b>9 281</b>
Mouvements de périmètre	(1 984)	-	(1 984)
Augmentations	7 169	(1 123)	6 046
Diminutions	(2 104)	1 890	(214)
Ecarts de change	50	-	50
Transfert de compte à compte	-	-	-
<b>Clôture N</b>	<b>23 170</b>	<b>(9 991)</b>	<b>13 179</b>

## 6.5.4.4 Stocks et en-cours

## Décomposition des stocks et en-cours

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4 790	(1 176)	3 614
Stocks et en-cours de production	0	-	0
Stocks -produits finis et intermédiaires	1 673	(1 673)	0
Stocks de marchandises	120	(21)	99
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>6 583</b>	<b>(2 870)</b>	<b>3 713</b>

## Variations des stocks et en-cours

<i>En K€</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>Clôture N-1</b>	<b>6 794</b>	<b>(2 870)</b>	<b>3 924</b>
Variation	(211)	-	(211)
<b>Clôture N</b>	<b>6 583</b>	<b>(2 870)</b>	<b>3 713</b>

### 6.5.4.5 Créances

#### Décomposition des créances en valeurs nettes

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	640	-	640
Clients	107 862	(22 109)	85 753
Clients - factures à émettre	43 974	-	43 974
Créances sociales	12	-	12
Autres créances fiscales (hors IS)	11 507	-	11 507
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>163 995</b>	<b>(22 109)</b>	<b>141 886</b>
Comptes courants débiteurs	1 068	(944)	124
Débiteurs divers	4 432	(44)	4 388
Etat - impôts sur les bénéfiques	1 562	-	1 562
Impôts différés actif	10 970	-	10 970
<b>Total créances hors exploitation</b>	<b>18 031</b>	<b>(988)</b>	<b>17 044</b>
Charges constatées d'avance	6 192	-	6 192
<b>Total créances</b>	<b>188 218</b>	<b>(23 097)</b>	<b>165 121</b>

Les créances fiscales correspondent principalement aux postes de TVA récupérable.

#### Présentation des créances par échéance

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	640	640	-
Clients	107 862	107 862	-
Clients - factures à émettre	43 974	43 974	-
Créances sociales	12	12	-
Autres créances fiscales (hors IS)	11 507	11 507	-
<b>Total créances d'exploitation</b>	<b>163 995</b>	<b>163 995</b>	<b>-</b>
Comptes courants débiteurs	1 068	1 068	-
Débiteurs divers	4 432	4 432	-
Etat - impôts sur les bénéfiques	1 562	1 562	-
Impôts différés actif	10 970	10 970	-
<b>Total créances hors exploitation</b>	<b>18 031</b>	<b>18 031</b>	<b>-</b>
Charges constatées d'avance	6 192	5 242	949
<b>Total créances</b>	<b>188 218</b>	<b>187 269</b>	<b>949</b>

### 6.5.4.6 Trésorerie active

#### Décomposition de la trésorerie active

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Actions propres	644	317
VMP - Autres placements	44 995	23 701
Disponibilités	51 768	62 953
<b>Total trésorerie active</b>	<b>97 407</b>	<b>86 971</b>
<b>Sous total trésorerie active hors actions propres</b>	<b>96 763</b>	<b>86 654</b>

Les actions propres comptabilisées en trésorerie active sont dédiées à l'attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées.

### 6.5.4.7 Capital social

Au 31 décembre 2025, le capital social s'élève à 1 200 793,20 € et se compose de 60 039 660 actions d'une valeur nominale de 0,02 €.

#### Évolution du nombre d'actions composant le capital social

<b>Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2024</b>	<b>56 915 410</b>
Augmentation de capital du 22/01/2025	1 124 250
Augmentation de capital du 29/07/2025	2 000 000
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2025</b>	<b>60 039 660</b>



### 6.5.4.8 Provisions pour risques et charges

#### Décomposition des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2024	Dotations	Reprises	Reclassements	Ecart de change	31/12/2025
Litiges	4 239	723	(1 723)	977	-	4 215
Autres risques	3 790	718	(937)	186	(8)	3 750
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>8 029</b>	<b>1 441</b>	<b>(2 660)</b>	<b>1 163</b>	<b>(8)</b>	<b>7 965</b>
Pensions et obligations similaires	6 686	141	(32)	(2)	(2)	6 791
Restructuration	-	-	-	-	-	-
Autres charges	3 603	4 945	(499)	(1 162)	-	6 888
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>10 289</b>	<b>5 086</b>	<b>(531)</b>	<b>(1 163)</b>	<b>(2)</b>	<b>13 679</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>18 317</b>	<b>6 527</b>	<b>(3 191)</b>	<b>(0)</b>	<b>(9)</b>	<b>21 644</b>
Dont dotations et reprises (hors écart d'acquisition) :						
- d'exploitation		315	(968)			
- financières		-	-			
- exceptionnelles		6 212	(2 224)			

Les provisions pour litiges et autres risques se composent principalement de risques liés aux restructurations et aux litiges commerciaux et sociaux.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la provision de pensions et obligations similaires sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,60 %
- Taux de charges sociales :
  - Cadres : 48 %
  - Journalistes : 42 %
  - Non Cadres : 50 %
- Age de départ en retraite : Taux plein CNAV

### 6.5.4.9 Dettes financières

#### Décomposition des dettes financières

<i>En K€</i>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	175 766	185 698
Autres emprunts et dettes assimilées	49	90
Intérêts courus non échus	1 944	2 581
<b>Total dettes financières</b>	<b>177 759</b>	<b>188 370</b>

#### Variation des dettes financières

<i>En K€</i>	<b>Emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>Autres emprunts et dettes assimilées</b>	<b>Intérêts courus non échus</b>	<b>Total dettes financières</b>
<b>Clôture N-1</b>	<b>185 698</b>	<b>90</b>	<b>2 581</b>	<b>188 370</b>
Mouvements de périmètre	-	-	-	-
Augmentations	15 483	-	0	15 483
Remboursements	(25 415)	(41)	-	(25 456)
Variation	-	-	(637)	(637)
Ecarts de change	(1)	-	-	(1)
<b>Clôture N</b>	<b>175 766</b>	<b>49</b>	<b>1 944</b>	<b>177 759</b>

#### Présentation des dettes financières par échéance

<i>En K€</i>	<b>31/12/2025</b>	<b>&lt; 1 an</b>	<b>1 - 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit	175 766	33 018	142 749	-
Autres emprunts et dettes assimilées	49	49	-	-
Intérêts courus non échus	1 944	1 944	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>177 759</b>	<b>35 011</b>	<b>142 749</b>	<b>-</b>

### 6.5.4.10 Dettes d'exploitation et hors exploitation

#### Détail des autres passifs à court terme

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs et comptes rattachés	70 444	56 168
Factures non parvenues	45 269	58 799
Avoirs à émettre	-	1 689
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 205	8 828
Dettes sociales (personnel, organismes sociaux, etc.)	19 873	20 922
Dettes fiscales (hors IS)	15 227	14 538
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>159 018</b>	<b>160 944</b>
Fournisseurs d'immobilisations	1 832	1 904
Etat - impôts sur les bénéfiques	1 956	604
Impôts différés - passif	(66)	(27)
Comptes courants créditeurs	11	1 441
Dettes diverses	3 737	5 115
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - passif	(857)	1 432
<b>Total dettes hors exploitation</b>	<b>6 613</b>	<b>10 469</b>
Produits constatés d'avance	27 621	27 269
<b>Total dettes</b>	<b>193 252</b>	<b>198 682</b>

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des abonnements des différents magazines, encaissés au 31 décembre 2025 et restant à servir.

#### Présentation des dettes par échéance

En K€	Valeurs brutes	< 1 an	> 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	70 444	70 444	-
Factures non parvenues	45 269	45 269	-
Avoirs à émettre	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 205	8 205	-
Dettes sociales (personnel, organismes sociaux, etc.)	19 873	19 873	-
Dettes fiscales (hors IS)	15 227	15 227	-
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>159 018</b>	<b>159 018</b>	-
Fournisseurs d'immobilisations	1 832	1 832	-
Etat - impôts sur les bénéfiques	1 956	1 956	-
Impôts différés - passif	(66)	(66)	-
Comptes courants créditeurs	11	11	-
Dettes diverses	3 737	3 737	-
Ecart de conversion sur autres dettes et créances - passif	(857)	(857)	-
<b>Total dettes hors exploitation</b>	<b>6 613</b>	<b>6 613</b>	-
Produits constatés d'avance	27 621	27 621	-
<b>Total dettes</b>	<b>193 252</b>	<b>193 252</b>	-

### 6.5.4.11 Chiffre d'affaires

#### Décomposition du chiffre d'affaires

<i>En K€</i>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Vente de produits	198 440	214 227
Vente de prestation de services	318 099	315 847
Vente de marchandises	2 830	283
Autres produits annexes	9 883	4 361
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>529 253</b>	<b>534 719</b>

### 6.5.4.12 Détail des charges d'exploitation

#### Détail des charges d'exploitation hors dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

<i>En K€</i>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	(20 081)	(22 727)
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	(298)	266
Achats d'études et prestation de services	(30 407)	(38 265)
Achats non stockés, matériel et fournitures	(157 063)	(147 264)
Achats de marchandises	(614)	(3)
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	(171 049)	(170 477)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3 528)	(2 605)
Rémunération du personnel	(71 457)	(75 948)
Charges sociales	(25 264)	(25 507)
Dotations aux amortissements	(7 048)	(7 132)
Dotations aux provisions d'exploitation	(1 604)	(3 380)
Autres charges	(2 729)	(2 951)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(491 141)</b>	<b>(495 992)</b>

### 6.5.4.13 Résultat financier

#### Décomposition du résultat financier

<i>En K€</i>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Différences positives de change	44	53
Autres produits financiers	3 962	3 630
<b>Produits financiers</b>	<b>4 007</b>	<b>3 682</b>
Dotations financières	(1 879)	(365)
Intérêts et charges assimilés	(10 941)	(11 260)
Différences négatives de change	(357)	(96)
Autres charges financières	(364)	(723)
<b>Charges financières</b>	<b>(13 540)</b>	<b>(12 443)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(9 534)</b>	<b>(8 762)</b>

Les charges financières sont principalement composées des intérêts sur emprunts bancaires et des frais liés à la souscription de ces emprunts.

### 6.5.4.14 Résultat exceptionnel

#### Décomposition du résultat exceptionnel

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels	2 569	4 065
Charges exceptionnelles	(17 505)	(13 717)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(14 936)</b>	<b>(9 652)</b>

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à -14 936 K€. Il est constitué de charges et produits résultant d'événements majeurs et inhabituels au sens de l'article 513-5 du PCG, clairement distincts des activités ordinaires de la société.

Le poste comprend principalement les éléments suivants :

#### 9,8 M€ – Coûts liés aux locaux issus de l'acquisition Mondadori

L'acquisition de Mondadori France a conduit la société à reprendre des surfaces immobilières dont une partie demeure inoccupée. Ces charges correspondent aux loyers et charges locatives afférents à ces surfaces ainsi qu'à une provision exceptionnelle visant à se désengager d'une partie des locaux de Bagneux. Le processus de rationalisation immobilière reste en cours à la date de clôture. Directement induites par cette opération de croissance externe, elles conservent un caractère majeur et inhabituel jusqu'à l'extinction complète de cette restructuration, et ont généré des impacts en résultat exceptionnel sur les exercices antérieurs.

#### 2,7 M€ – Charges de restructuration de personnel

Ces charges correspondent principalement aux coûts de départs intervenus au titre de la phase finale du plan de réorganisation consécutif à l'intégration d'Unify, opération réalisée en 2022. Ce plan, engagé progressivement sur les exercices antérieurs, s'achève en 2025 ; les montants inscrits au titre du présent exercice en constituent les derniers impacts. Des charges au titre de cet événement ont été comptabilisées en résultat exceptionnel sur les exercices antérieurs.

Ce poste comprend également des charges et produits de natures diverses, non significatifs individuellement, dont le caractère non récurrent justifie le classement en résultat exceptionnel.

### 6.5.4.15 Impôt sur les sociétés

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Impôt sur les sociétés	(5 267)	(3 605)
Impôts différés	1 514	(1 649)
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>(3 753)</b>	<b>(5 253)</b>

#### 6.5.4.15.1 Impôts différés

En K€	31/12/2025	Variation
Impôts différés actif	10 970	1 478
Impôts différés passif	(66)	39
<b>Total impôts différés nets</b>	<b>10 904</b>	<b>1 517</b>

Les déficits activés par Reworld Media correspondent au montant probable d'imputation des déficits antérieurs pour les cinq prochains exercices, ainsi qu'à l'activation d'impôts différés sur les décalages temporaires d'imposition.

La variation correspond à la différence entre la reprise d'impôts différés à la suite de la consommation de déficits antérieurs et la dotation à la suite de l'activation de nouveaux déficits.

### 6.5.4.15.2 Preuve d'impôts

<b>Rationalisation de l'impôt</b>	<b>31/12/2025</b>
Résultat net des sociétés intégrées	19 942
Neutralisation des dotations sur les amortissements des écarts d'acquisition	(297)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>19 645</b>
Impôts sur les résultats (1)	(3 753)
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>23 398</b>
Impôt théorique au taux en vigueur, 25% (2)	(5 849)
<b>Différence d'impôt (1) - (2)</b>	<b>2 096</b>

<b>Explications</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Différences permanentes social	2 244	
Différences permanentes consolidation	1 635	
Utilisation déficits non activés précédemment	940	
Impôts différés non activés sur déficits de l'exercice		2 725
Différence de taux d'impôt social	2	
<b>Total</b>	<b>4 821</b>	<b>2 725</b>
<b>Différence nette</b>		<b>2 096</b>

### 6.5.4.16 Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 593 K€ et correspond à l'intégration de la quote-part de résultat net de Hopscotch Groupe, mise en équivalence depuis l'exercice clos au 31 décembre 2024.

### 6.5.4.17 Autres informations

#### 6.5.4.17.1 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

#### 6.5.4.17.2 Engagements hors bilan

##### **Engagements donnés**

##### **Contrats de location immobilière**

Au 31 décembre 2025, l'engagement de paiement futur minimal au titre des contrats de location immobilière s'élève à un montant de 25 543 K€.

##### **Covenants financiers**

Certains emprunts souscrits auprès de partenaires bancaires sont soumis à des covenants financiers.

##### **Nantissement de titres**

- Reworld Media Magazines en date du 21 décembre 2023 : Les titres de la société Reworld Media Magazines ont été nantis le 21 décembre 2023, en remplacement des titres Reworld Media France (suite à la fusion-absorption de cette dernière) dans le cadre du contrat de crédit souscrit par Reworld Media SA auprès des établissements de crédit participant à la restructuration de la dette, pour sûreté et garantie du remboursement en principal et du paiement de toutes sommes dues par Reworld Media SA.

- Nantissement en date du 28 juin 2024 des titres des filiales Aufeminin, Neweb Développement et Unify Studio : Les titres des sociétés Aufeminin, Neweb Développement et Unify Studio ont été nantis le 28 juin 2024, en remplacement des titres de la société Unify (suite à la dissolution sans liquidation de cette dernière) dans le cadre du contrat de crédit souscrit par Reworld Media SA auprès des établissements de crédit participant à la restructuration de la dette, pour sureté et garantie du remboursement en principal et du paiement de toutes sommes dues par Reworld Media SA.

### **Engagements reçus**

#### **Garantie autonome de paiement**

BNP Paribas se porte caution du paiement par Reworld Media Magazines d'un montant de 827 K€ au profit de la société Network 1 au titre des garanties de paiement des loyers du site de Bagneux.

#### **6.5.4.17.3 Rémunération des dirigeants et honoraires**

Le montant global des rémunérations (honoraires) des dirigeants, Pascal Chevalier et Gautier Normand, versés directement ou indirectement à ces derniers en 2025 s'élève à 2 033 K€ pour le Groupe.

#### **6.5.4.17.4 Entreprises liées**

Il n'existe pas de transactions entre les parties liées en cours à la date d'arrêté des comptes ou ayant des effets sur l'exercice qui présentent une importance significative et qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.

#### **6.5.4.17.5 Effectifs**

L'effectif moyen du Groupe sur l'exercice est de 1 194 collaborateurs sur l'exercice.

#### **6.5.4.17.6 Honoraires des commissaires aux comptes**

Au niveau du Groupe, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 1 092 K€ au titre du dernier exercice clos pour les sociétés intégrées globalement.



## 6.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

### **REWORLD MEDIA**

Société anonyme

8, rue Barthelemy Danjou

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

#### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2025

BCRH & Associés  
(Membre de PKF Arsilon)

3 rue d'héliopolis

75017 Paris

S.A.R.L. au capital de 14 503 100 €

913 046 835 RCS Paris

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## REORLD MEDIA

Société anonyme

8, rue Barthelemy Danjou

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

A l'assemblée générale de la société REORLD MEDIA

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société REORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 4.7.2.6 et 4.7.3.2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles. Nous avons examiné le caractère approprié des approches retenues dans le cadre des tests de dépréciation réalisées à la clôture et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable de ces actifs. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le

risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 25 mars 2026

Les commissaires aux comptes

**BCRH & Associés**  
(Membre de PKF Arsilon)



Paul GAUTEUR

**Deloitte & Associés**



Benjamin HARROCH

7.1	Bilan .....	95
7.2	Compte de résultat .....	97
7.3	Annexe aux comptes annuels .....	99
7.3.1	Activité de la Société et faits caractéristiques de l'exercice .....	99
7.3.2	Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice .....	100
7.3.3	Principes et méthodes comptables .....	100
7.3.4	Informations relatives au bilan actif .....	100
7.3.5	Informations relatives au bilan passif .....	105
7.3.6	Informations relatives au compte de résultat .....	109
7.3.7	Informations diverses .....	112
7.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels .....	115
7.5	Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	121

## 7.1 Bilan

### Bilan actif

<i>En euros</i>	Montant brut	Amort. Prov.	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	97 277	97 277		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	215 770	196 528	19 242	19 242
Fonds commercial <sup>(1)</sup>				
Autres immobilisations incorporelles	28 537	9 283	19 255	22 108
Immobilisations incorporelles en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 323 953	947 484	376 469	497 310
Immobilisations corporelles en cours, avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières <sup>(2)</sup></b>				
Participations	559 542 803	318 041 129	241 501 675	243 273 598
Créances rattachées à des participations	3 025 480		3 025 480	5 709 040
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	8 068 129	8 068 129		
Prêts	500 002		500 002	
Autres immobilisations financières	18 794 297	5 919 442	12 874 855	12 095 238
<b>Total Actif immobilisé (III)</b>	<b>591 498 971</b>	<b>333 181 993</b>	<b>258 316 978</b>	<b>261 616 536</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances <sup>(3)</sup></b>				
Créances clients et comptes rattachés	168 776	55 305	113 471	961 494
Autres créances	108 451 441	33 978 814	74 472 628	87 286 814
Charges constatées d'avance	764 767		764 767	671 506
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres	748 545	104 156	644 388	316 853
Autres titres	41 387 264	190 732	41 196 532	19 691 607
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	26 869 894		26 869 894	43 217 439
<b>Total Actif circulant (IV)</b>	<b>178 390 687</b>	<b>34 329 007</b>	<b>144 061 680</b>	<b>152 145 712</b>
Frais d'émission d'emprunts (V)	1 529 382		1 529 382	1 762 219
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
<b>Total actif (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>771 516 317</b>	<b>367 608 278</b>	<b>403 908 039</b>	<b>415 524 467</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont à moins d'un an : 75 350 866

## Bilan passif

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
Capital social (dont versé : 1 200 793)	1 200 793	1 138 308
Primes d'émission, de fusion, d'apport	57 967 900	58 030 385
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	113 231	113 231
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3 546	3 546
Autres réserves		
Report à nouveau	37 376 722	29 539 003
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>28 630 887</b>	<b>8 918 674</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 512 224	7 494 831
<b>Capitaux propres (I)</b>	<b>131 805 303</b>	<b>105 237 979</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Provisions pour risques	3 115 000	3 115 000
Provisions pour charges		
<b>Provisions (II)</b>	<b>3 115 000</b>	<b>3 115 000</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	139 367 000	148 884 472
Emprunts et dettes financières divers <sup>(2)</sup>	39 221 193	39 005 011
Instruments financiers à terme		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 126 848	1 916 205
Dettes fiscales et sociales	1 783 982	2 216 745
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 752 766	1 898 663
Autres dettes	84 712 462	113 204 144
Produits constatés d'avance	23 484	46 250
<b>Total des dettes <sup>(1)</sup> (III)</b>	<b>268 987 736</b>	<b>307 171 489</b>
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
<b>Total passif (I+II+III+IV)</b>	<b>403 908 039</b>	<b>415 524 467</b>

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) : 138 865 690

(2) dont emprunts participatifs : 38 800 000



## 7.2 Compte de résultat

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue	12 860 892	14 030 769
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>12 860 892</b>	<b>14 030 769</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 916	21 300
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	909	130
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>12 866 717</b>	<b>14 052 198</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stocks (achat de marchandises)		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes <sup>(1)</sup>	6 087 940	7 058 949
Impôts, taxes et versements assimilés	582 727	175 492
Charges de personnel		
Salaires		
Cotisations sociales	513 668	(621 434)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	124 850	347 016
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	8 783	2 499
Dotations aux provisions	(174 450)	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	76 262	94 135
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>7 219 780</b>	<b>7 056 656</b>
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>5 646 937</b>	<b>6 995 543</b>

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation <sup>(2)</sup>	27 798 329	19 240 784
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé <sup>(2)</sup>	296 226	2 225 864
Autres intérêts et produits assimilés <sup>(2)</sup>	969 490	967 501
Reprises sur dépréciations et provisions	23 956 173	
Différences positives de change	497	15 813
Produits des cessions d'immobilisations financières	14 007 000	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		156 731
<b>Produits Financiers (V)</b>	<b>67 027 715</b>	<b>22 606 693</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 044 164	11 042 538
Intérêts et charges assimilées <sup>(3)</sup>	18 253 494	13 786 408
Différences négatives de change		1 019
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	18 671 732	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>Charges financières (VI)</b>	<b>46 969 390</b>	<b>24 829 966</b>
<b>Résultat financier (V-VI)</b>	<b>20 058 325</b>	<b>(2 223 273)</b>
<b>Résultat courant avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)</b>	<b>25 705 262</b>	<b>4 772 270</b>
<b>Produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 328 025</b>	<b>235 600</b>
<b>Charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 504 701</b>	<b>1 727 894</b>
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>(176 676)</b>	<b>(1 492 294)</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(3 102 301)	(5 638 698)
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>81 222 457</b>	<b>36 894 491</b>
<b>Total des charges (II + IV +VI+VIII + IX + X)</b>	<b>52 591 570</b>	<b>27 975 817</b>
<b>Bénéfice ou perte :</b>	<b>28 630 887</b>	<b>8 918 674</b>

(2) Dont produits concernant les entités liées : 28 094 555

(3) Dont intérêts concernant les entités liées : 9 569 707

## 7.3 Annexe aux comptes annuels

### 7.3.1 Activité de la Société et faits caractéristiques de l'exercice

#### 7.3.1.1 Activité de la Société

La SA Reworld Media au capital de 1 200 793 euros dont le siège social est 8 rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 439 546 011 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2025 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan : 403 908 039 euros ;
- Résultat net comptable : 28 630 887 euros.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société Reworld Media SA.

#### 7.3.1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

##### *Augmentations de capital*

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 22 janvier 2025, a procédé à une augmentation de capital social par création de 1 124 250 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,02 euros de valeur nominale suite à l'attribution d'actions gratuites. L'augmentation de capital s'élève à un montant total de 22 485 euros de valeur nominale.

Le Conseil d'Administration de Reworld Media SA, en date du 29 juillet 2025, a procédé à une seconde augmentation de capital social par création de 2 000 000 actions Reworld Media SA nouvelles au prix unitaire de 0,02 euros de valeur nominale suite à l'attribution d'actions gratuites. L'augmentation de capital s'élève à un montant total de 40 000 euros de valeur nominale.

##### *Réorganisation juridique*

En date du 14 novembre 2025, Reworld Media a cédé l'intégralité des titres de sa filiale Doctissimo à sa filiale Aufeminin pour un montant de 14 007 k€. La filiale Doctissimo a ensuite été absorbée par la société Marmiton, elle-même filiale d'Aufeminin.

Reworld Media a par ailleurs procédé à des fusions de certaines de ces filiales :

- Absorption de la filiale Edi Sic par R.M.P. ;
- Absorption de filiale Event Flow par Reworld Media Connect ;
- Absorption de la filiale RMG par Reworld Media Connect ;
- Absorption de la filiale Reworld Media Campus par Reworld Media Services.

L'ensemble de ces opérations visait à alléger la structure juridique du groupe Reworld Media.

##### *Prises de contrôle*

En date du 1er janvier 2025, Reworld Media a porté sa participation dans la société Edisound de 40% à 100% du capital et des droits de vote.

En novembre 2025, Reworld Media a porté sa participation dans la société Trygr de 95% à 100% du capital et des droits de vote.

##### *Prises de participation*

Reworld Media SA a souscrit à une augmentation de capital de la société NetMedia Group, pour une détention à hauteur de 18,78%.

Reworld Media a procédé à plusieurs acquisitions successives de titres de la société Hopscotch portant ainsi sa participation de 25,91% à 27,01% sur l'exercice.

#### 7.3.1.3 Comparabilité des comptes

Les comptes ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois. Les comptes au 31/12/2024 et au 31/12/2025 sont donc comparables.

## 7.3.2 Événement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

Néant.

## 7.3.3 Principes et méthodes comptables

### 7.3.3.1 Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de réglementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable. Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2025 ni sur la présentation des états financiers. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 7.3.3.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

### 7.3.3.3 Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les comptes ont été arrêtés selon les dispositions du règlement ANC 2022-06 pour la première fois sur l'arrêté au 31 décembre 2025. Aucun impact significatif en termes de présentation des comptes n'est à mentionner.

## 7.3.4 Informations relatives au bilan actif

### 7.3.4.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par la société sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

## COMPTES SOCIAUX

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés ci-dessous.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur en fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont reprises en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

## État de l'actif immobilisé

En euros	Augmentations			Diminutions		Valeur brute au 31/12/2025
	Valeur brute au 01/01/2025	Réévaluations courant	Acquisitions courant	Virements courant	Cessions courant	
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement et de développement	97 277					97 277
Autres postes d'immobilisations incorporelles	244 307					244 307
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>341 584</b>					<b>341 584</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>						
<b>Terrains</b>						
<b>Constructions :</b>						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagement des constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>						
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 215 866		1 156			1 217 022
Matériel de transport						
Matériel de bureau et mobilier informatique	106 931					106 931
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>1 322 797</b>		<b>1 156</b>			<b>1 323 953</b>
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations	580 881 766		11 290 091	8 190 749	21 412 826	562 568 283
Autres titres immobilisés	8 068 129					8 068 129
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts et autres immobilisations financières	17 723 515		1 625 160		54 376	19 294 299
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>606 673 410</b>		<b>12 915 251</b>	<b>8 190 749</b>	<b>21 467 202</b>	<b>589 930 711</b>
<b>Total</b>	<b>608 337 792</b>		<b>12 916 407</b>	<b>8 190 749</b>	<b>21 467 202</b>	<b>591 596 249</b>

## Amortissements de l'actif immobilisé

<i>En euros</i> <i>Immobilisations amortissables</i>	Montant au 01/01/2025	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2025
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement	97 277			97 277
Autres postes d'immobilisations incorporelles	202 957	2 854		205 811
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>300 234</b>	<b>2 854</b>		<b>303 088</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	718 557	121 996		840 553
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 931			106 931
Emballages récupérables et divers				
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>825 487</b>	<b>121 996</b>		<b>947 484</b>
<b>Total</b>	<b>1 125 721</b>	<b>124 850</b>		<b>1 250 571</b>

<i>En euros</i> <i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	Montant au 01/01/2025	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 762 219	380 000	612 838	1 529 382
Primes de remboursement des obligations				

## Modalités d'amortissements

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

## Dépréciations de l'actif immobilisé

Voir 7.3.5.2

## Participations et autres titres immobilisés

### *Participations et autres titres*

Les titres de participations sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais d'acquisition.

Si une clause de complément de prix est prévue, le montant du complément de prix est inclus dans le coût d'acquisition des titres à la condition que cet ajustement soit probable et que son montant puisse être mesuré de façon fiable comme l'indique le règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les business plan établis par la direction.

#### Autres immobilisations financières

Les actions propres affectées aux contrats de liquidité sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, hors frais.

Si, à la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen du dernier mois de l'exercice, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation financière. Les plus ou moins-values de cession sont comptabilisées en résultat exceptionnel suivant la méthode FIFO (First In - First Out).

### 7.3.4.2 Actif circulant

#### État des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les créances s'élèvent à 131 704 763 euros.

En euros	Montant brut 31/12/2025	A un an au plus	A plus d'un an	Montant brut 31/12/2024
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	3 025 480	700 000	2 325 480	5 709 040
Prêts <sup>(1)(2)</sup>	500 002	500 002		
Autres immobilisations financières	18 794 297	16 658 678	2 135 618	17 723 515
<b>Actif circulant</b>	<b>22 319 779</b>	<b>17 858 680</b>	<b>4 461 098</b>	<b>23 432 555</b>
Clients douteux ou litigieux	55 826	55 826		61 725
Autres créances clients	112 950	112 950		951 206
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				27 858
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				16 872
Impôts sur les bénéfices				2 567 428
Taxe sur la valeur ajoutée	317 899	317 899		124 794
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 170	4 170		25 350
Divers				
Groupe et associés <sup>(2)</sup>	108 078 466	108 078 466		115 857 774
Débiteurs divers	50 906	50 906		3 718 721
<b>Total actif circulant</b>	<b>108 620 217</b>	<b>108 620 217</b>		<b>123 351 728</b>
Charges constatées d'avance	764 767	764 767		671 506
<b>Total des créances</b>	<b>131 704 763</b>	<b>127 243 665</b>	<b>4 461 098</b>	<b>147 455 789</b>

(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice :

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice :

(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques) :

#### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à la valeur nominale.

## Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des actions propres affectées soit à des opérations d'échange, soit à des attributions ou cessions aux salariés et mandataires du groupe.

Concernant les actions propres, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire s'apprécie à partir du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

### Produits à recevoir

<i>En euros</i>	<b>Montant au 31/12/2025</b>	<b>Montant au 31/12/2024</b>
<b>Immobilisations financières</b>		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		4 088 512
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>4 088 512</b>
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés	112 950	326 077
Autres créances	50 906	7 706
<b>Total créances</b>	<b>163 856</b>	<b>333 783</b>
<b>Disponibilités et divers</b>		
Valeurs mobilières de placement	317 130	120 973
Disponibilités	650 545	
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>967 675</b>	<b>120 973</b>
Autres		
<b>Total</b>	<b>1 131 531</b>	<b>4 543 268</b>

### Charges constatées d'avance

<i>En euros</i>	<b>Montant au 31/12/2025</b>	<b>Montant au 31/12/2024</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges constatées d'avance	721 233	671 506
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>721 233</b>	<b>671 506</b>
<b>Charges financières</b>		
Commissions sur PGE	43 534	
<b>Total charges financières</b>	<b>43 534</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>Total charges exceptionnelles</b>		
<b>Total</b>	<b>764 767</b>	<b>671 506</b>
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	764 767	671 506



## 7.3.5 Informations relatives au bilan passif

### 7.3.5.1 Capitaux propres

#### Capital social

Le capital social se décompose ainsi :

##### Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

En nombre de titres	Au 31/12/2024	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31/12/2025
Actions ordinaires	56 915 410	3 124 250		<b>60 039 660</b>

##### Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur normale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	60 039 660	0,02	
Actions à droit de vote double			
Actions à dividendes prioritaire			
Actions de priorité			
Actions de jouissance			
Autres (à préciser)			
<b>Total</b>	<b>60 039 660</b>	<b>0,02</b>	

#### Variation des capitaux propres

En euros	Solde au 01/01/2025	Affectation du résultat 2024	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2025
Capital	1 138 308			62 485				<b>1 200 793</b>
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	58 030 385			(62 485)				<b>57 967 900</b>
Ecarts de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	113 231							<b>113 231</b>
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées	3 546							<b>3 546</b>
Autres réserves								
Report à nouveau	29 539 003	8 918 674	(1 080 956)					<b>37 376 722</b>
Résultat de l'exercice	8 918 674	(8 918 674)				28 630 887		<b>28 630 887</b>
Subvention d'investissement								
Provision réglementées	7 494 831						(982 607)	<b>6 512 224</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>105 237 979</b>		<b>(1 080 956)</b>			<b>28 630 887</b>	<b>(982 607)</b>	<b>131 805 303</b>

#### Provisions réglementées

Voir 7.3.5.2

## 7.3.5.2 Passifs et provisions

## État des provisions

<i>En euros</i>		Au 01/01/2025	Dotations	Reprises			Au 31/12/2025
				Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
<b>Provisions réglementées</b>							
Provisions pour reconstitution des gisements							
Provisions pour investissement							
Provisions pour hausse de prix							
Amortissements dérogatoires		7 494 831	339 045			1 321 652	6 512 224
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>							
Provisions pour prêts d'installation							
Autres provisions réglementées							
<b>Total des provisions règlementées</b>		<b>7 494 831</b>	<b>339 045</b>			<b>1 321 652</b>	<b>6 512 224</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>							
Provisions pour litiges		1 290 000					1 290 000
Provisions pour garanties données aux clients							
Provisions pour pertes sur marchés à terme							
Provisions pour amendes et pénalités							
Provisions pour pertes de change							
<b>Sous total provisions pour risques</b>		<b>1 290 000</b>					<b>1 290 000</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires							
Provisions pour impôts							
Provisions pour renouvellement des immobilisations							
Provisions pour gros entretien et grandes révisions							
Provisions pour charges soc. et fisc. sur congés à payer							
<b>Sous total provisions pour charges</b>							
Autres provisions pour risques et charges		1 825 000					1 825 000
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>		<b>3 115 000</b>					<b>3 115 000</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>							
Sur immobilisations	incorporelles						
	corporelles						
	titres mis en équiv.						
	titres de participation	331 899 129	6 622 000			20 480 000	318 041 129
	autres immo. financières	13 696 406	291 165				13 987 571
Sur stocks en cours							
Sur comptes clients		51 437	8 784			4 916	55 305
Autres provisions pour dépréciation		35 231 714	2 518 162			3 476 173	34 273 702
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>		<b>380 878 685</b>	<b>9 440 110</b>			<b>23 961 089</b>	<b>366 357 707</b>
<b>Total</b>		<b>391 488 517</b>	<b>9 779 155</b>			<b>25 282 741</b>	<b>375 984 931</b>

En euros	Au 01/01/2025	Dotations	Reprises		Au 31/12/2025
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	
<b>Total</b>	<b>391 488 517</b>	<b>9 779 155</b>		<b>25 282 741</b>	<b>375 984 931</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		(165 667)		4 916	
Dont dotations et reprises financières		9 431 326		23 956 173	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		513 495		1 321 652	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					

## États des dettes

En euros	Montant brut 31/12/2025	A 1 au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut 31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>					
Autres emprunts obligataires <sup>(1)</sup>					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : <sup>(1)</sup>					
À 1 an maximum (à l'origine)	2 744 695	2 744 695			
À plus d'1 an (à l'origine)	136 622 306	23 012 862	113 609 444		148 884 47
Emprunts et dettes financières divers <sup>(1)(2)</sup>	39 221 193	10 121 193	29 100 000		39 005 011
Fournisseurs et comptes rattachés	2 126 848	2 126 848			1 916 205
Personnel et comptes rattachés					57
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	576 339	576 339			1 435 334
Impôts sur les bénéfices	663 213	663 213			
Taxe sur la valeur ajoutée	499 502	499 502			750 994
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	44 929	44 929			30 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 752 766	1 752 766			1 898 663
Groupe et associés <sup>(2)</sup>	84 239 612	84 239 612			110 531 996
Autres dettes	472 850	472 850			2 672 147
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	23 484	23 484			46 250
<b>Total</b>	<b>268 987 736</b>	<b>126 278 292</b>	<b>142 709 444</b>		<b>307 171 489</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : 15 482 800

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 25 085 587

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques : 0

## Charges à payer

<i>En euros</i>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	935 810	1 413 786
Dettes fiscales et sociales	621 268	1 432 219
<b>Total Dettes d'exploitation</b>	<b>1 557 078</b>	<b>2 846 005</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 956 087	2 219 959
Emprunts et dette financières divers (dont emprunts participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Total Dettes financières</b>	<b>2 956 087</b>	<b>2 219 959</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		30 360
<b>Total Dettes diverses</b>		<b>30 360</b>
<b>Total</b>	<b>4 513 165</b>	<b>5 096 324</b>

## Charges à répartir

<i>En euros</i>	<b>Montant au 01/01/2025</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>Montant au 31/12/2025</b>
Charges différées				
<b>Total Charges différées</b>				
Frais d'acquisition des immobilisations				
<b>Total frais d'acquisition des immobilisations</b>				
Frais d'émission des emprunts	1 762 219	380 000	612 838	1 529 381
<b>Total frais d'émission d'emprunts</b>	<b>1 762 219</b>	<b>380 000</b>	<b>612 838</b>	<b>1 529 381</b>
Charges à étaler				
<b>Total charges à étaler</b>				
<b>Total</b>	<b>1 762 219</b>	<b>380 000</b>	<b>612 838</b>	<b>1 529 381</b>

## Produits constatés d'avance

<i>En euros</i>	<b>Au 31/12/2025</b>	<b>Au 31/12/2024</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits constatés d'avance	23 484	46 250
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>23 484</b>	<b>46 250</b>
Produits financiers		
<b>Total Produits Financiers</b>		
Produits exceptionnels		
<b>Total Produits Exceptionnels</b>		
<b>Total</b>	<b>23 484</b>	<b>46 250</b>
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	23 484	46 250

## 7.3.6 Informations relatives au compte de résultat

### 7.3.6.1 Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

#### Ventilation du chiffre d'affaires

*Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie d'activités*

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>	<b>Variation (%)</b>
Ventes de marchandises			
Ventes de produits finis			
Production vendue de services	12 860 892	14 030 769	-8,34%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 860 892</b>	<b>14 030 769</b>	<b>-8,34%</b>

*Ventilation du chiffre d'affaires par marchés géographiques*

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>	<b>Variation (%)</b>
France	11 413 675	11 296 012	1,04%
Export et livraisons intracommunautaires	1 447 216	2 734 757	-47,08%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>12 860 892</b>	<b>14 030 769</b>	<b>-8,34%</b>

#### Autres produits d'exploitation

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 916	21 300
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	909	130
<b>Total</b>	<b>5 825</b>	<b>21 430</b>

## 7.3.6.2 Résultats financier et exceptionnel

### Résultat financier

#### Produits financiers

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
<b>Produits de participations</b>		
Revenus des titres de participation	17 537 356	16 515 581
Revenus sur autres formes de participation		
Revenus des créances rattachées à des participations	10 557 199	4 951 066
<b>Total produits de participations</b>	<b>28 094 555</b>	<b>21 466 647</b>
<b>Produits des autres immobilisations financières</b>		
Revenus des titres immobilisés		
Revenus des prêts		
Revenus des créances immobilisées		
<b>Total produits des autres immobilisations financières</b>		
<b>Revenus des autres créances</b>		
Revenus des créances commerciales		
Revenus des créances diverses		
<b>Total revenus des autres créances</b>		
Revenus des valeurs mobilières de placement	640 007	574 139
Escomptes obtenus		
Gains de change	497	15 813
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Produits des cessions d'immobilisations financières	14 007 000	
Autres produits financiers	329 483	550 094
Reprises sur provisions	23 956 173	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>67 027 715</b>	<b>22 606 693</b>
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GP)	67 027 715	22 606 693

#### Charges financières

<i>En euros</i>	<b>Exercice 2025</b>	<b>Exercice 2024</b>
<b>Charges d'intérêts</b>		
Intérêts des emprunts et dettes	18 028 239	13 350 069
dont : intérêts des emprunts et dettes assimilées	8 458 532	10 628 869
dont : Intérêts des emprunts et dettes rattachées à des participation	9 569 707	2 721 200
Intérêts des emprunts pour la trésorerie		
Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		
Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte,...)		
Intérêts des obligations cautionnées		
Intérêts des autres dettes		
dont : Intérêts des dettes commerciales		
dont : Intérêts des dettes diverses		
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>18 028 239</b>	<b>13 350 069</b>
Pertes sur créances liées à des participations		
Escomptes accordés		
Pertes de change		1 019
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Valeur comptables immobilisations financières cédées	18 671 732	
Autres charges financières	225 255	436 339
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 044 164	11 042 538
<b>Total des charges financières</b>	<b>46 969 390</b>	<b>24 829 966</b>
Comparatif Compte de Résultat (2052 rubrique GU)	46 969 390	24 829 966
<b>Résultat Financier</b>	<b>20 058 325</b>	<b>(2 223 273)</b>

## Résultat exceptionnel

### Produits exceptionnels

En euros	Imputation au compte	Exercice 2025
<b>Produits exceptionnels</b>		
Amortissements dérogatoires		1 328 025
<b>Total produits exceptionnels</b>		<b>1 328 025</b>

### Charges exceptionnelles

En euros	Imputation au compte	Exercice 2025
Amortissements dérogatoires		339 045
Autres charges exceptionnelles		1 165 656
<b>Total Charges exceptionnelles</b>		<b>1 504 701</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>		<b>(176 676)</b>

Conformément au règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, les éléments comptabilisés en résultat exceptionnel correspondent :

- Aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel (PCG art. 513-5) ;
- Aux écritures comptables d'origine purement fiscales tels que les amortissements dérogatoires ;
- Aux impacts des changements de méthode en raison de l'application de règles fiscales et aux corrections d'erreurs comptabilisées en résultat.

Les charges et produits exceptionnels hors amortissements dérogatoires sont principalement liés à des coûts de sous-occupation des locaux.

Les amortissements dérogatoires sur l'exercice sont relatifs aux frais d'acquisition des titres des filiales de Reworld Media. Une reprise de 1 321 keuros relative à la cession des titres Doctissimo à la filiale Aufeminin en 2025 a été constatée sur l'exercice.

### 7.3.6.3 Impôts sur les bénéfices

En euros	Exercice 2025
Résultat courant	25 705 262
Résultat exceptionnel	(176 676)
Impôts sur les sociétés	(3 102 301)
<b>Bénéfice comptable de l'exercice</b>	
1. Réintégrations	27 959 273
2. Déductions	32 455 960

Détermination du résultat fiscal	Bénéfice	Déficit
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		4 496 687
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
<b>Résultat Fiscal</b>		<b>4 496 687</b>

## Intégration fiscale

La Société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95%.

Cette convention, entrée en vigueur pour la première fois le 1er janvier 2015, a été signée dans le cadre de l'option prise par les dirigeants pour le régime de groupe tel que défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie d'impôt complémentaire résulte de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Reworld Media.

L'application du régime d'intégration fiscale se traduit en 2025, pour le périmètre, par une économie d'impôt de 3 168 884 euros.

## 7.3.7 Informations diverses

### 7.3.7.1 Identité de la société mère consolidante

La société Reworld Media SA dont le siège est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne Billancourt, France, est la société consolidante du groupe Reworld Media.



## 7.3.7.2 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capitaux propres	QP du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés
			Brute	Nette				
REORLD MEDIA MAGAZINES	131 361 454	100	65 518 115	65 518 115		171 264 791	8 279 589	10 000 000
REORLD MEDIA FACTORY	3 646 396	100	10 001	10 001		52 224 119	997 989	
LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC	1 459 139	100	5 001	5 001	9 291 513	21 349 597	(987 597)	3 000 000
R.M.P.	5 471 325	100	3 958 435	3 251 348		12 064 463	1 285 353	
REORLD MEDIA VENTURES	(2 145 185)	100	100	100	3 937 221	2 706 429	1 285 923	
MONTREUX PUBLICATIONS	(1 688 026)	100	100	100	3 082 918	2 200 669	(270 905)	
REORLD MEDIA CONNECT	(6 735 311)	100	254 100	254 100	10 576 703	47 794 395	(3 875 641)	
MEDIA PROXIMITE	(1 821 671)	100	5 000	5 000	3 089 061	5 838 665	451 056	
ATELIER B	(854 322)	100	6 004	6 004	1 551 301	1 707 527	(375 915)	
MEDIA365	5 415 869	100	12 267 494	5 645 494		8 117 306	(1 078 310)	1 000 000
REORLD MEDIA SERVICES	561 354	100	6 000	6 000		23 100 291	112 173	
SOCIAL PLAYGROUND	(2 386 029)	100	10 000	10 000	3 012 629	1 334 656	196 205	
BETTER LIFE	(285 785)	90	5 000	5 000	302 880		(22 900)	
RM DEV 9	(8 302)	100	10 000	10 000	9 490		(4 762)	
EEPLE	(3 196 484)	100	4 355 417	4 355 417	4 613 861	4 052 965	121 735	
4B MEDIA	2 794 558	100	1 701 700	1 701 700			(5 258)	
AUFEMININ	17 663 825	100	383 139 997	92 816 000	14 761 222	4 895 293	2 935 225	3 000 000
UNIFY ADVERTISING	(16 751 847)	100	2 500 001		13 566 506	1 795 170	728 701	
UNIFY STUDIO	(16 968 990)	100	6 093 511		19 451 635	6 143 434	(1 313 539)	
NEWEB DEVELOPPEMENT	1 609 971	100	13 782 753	13 782 753		711 597	(1 143 995)	
LEADSLAB	(2 886 216)	100	11 694 030	1	2 879 730	1 823 179	123 695	
OMNIIZ	(1 221 807)	100	5 500	5 500	1 262 804	82 593	(54 362)	
TRYGR	(561 421)	100	50 278	50 278	765 514	213 770	(80 265)	
TRADEDOUBLER		54	28 021 445	28 021 445	3 025 480			
REORLD MEDIA PTE	(1 981 091)	100	13 019	13 019	1 562 650		(40 971)	
TRY FOR YOU	690	100	16 250	16 250			(758)	
REORLD MEDIA ITALIA	6 452 130	100	8 069 000	8 069 000	4 946 696	12 229 240	(688 681)	
COMPARLAB	7 102	100	25 000	25 000		6 075	(2 231)	
EDISOUND	(1 529 721)	100	4 003	4 003	1 951 067	412 366	(68 648)	
<b>Participations</b>								
HOPSCOTCH GROUPE		27	7 936 883	7 936 883				537 356
NETMEDIA GROUP		19	2 400 000	2 400 000	500 002			
TERRE DE CHASSE		50	1 500	1 500				

Sociétés concernées		Capitaux propres	QP du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette				
BIG YOUTH			31	199 980	199 980				
MADEMOISELLE SCARLETT			32	399 993	399 993				
GEMART			15	10 000	10 000				
WIDEONET			30	2 841	2 841				

### 7.3.7.3 Honoraires des commissaires aux comptes

En euros	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	116 214
Autres honoraires	5 000
<b>Total</b>	<b>121 214</b>

### 7.3.7.4 Rémunérations des dirigeants

En euros	Montants
Membres des organes d'administration	60 000
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
<b>Total</b>	<b>60 000</b>

### 7.3.7.5 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du Groupe et sont conclues à des conditions normales de marché.

### 7.3.7.6 Avances aux dirigeants

Conformément à l'article L223-21 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

### 7.3.7.7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

#### Contrats de location immobilière

Au 31 décembre 2025, l'engagement de paiement futur minimal s'élève à un montant de 7 386 K€.

#### Covenants financiers

Certains emprunts souscrits auprès de partenaires bancaires sont soumis à des covenants financiers. A la clôture de l'exercice, ces covenants sont respectés.

## 7.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

### **REWORLD MEDIA**

Société anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU,

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

#### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

BCRH & Associés  
(Membre de PKF Arsilon) 3 rue d'héliopolis  
75017 Paris

S.A.R.L. au capital de 14 503 100 €

913 046 835 RCS Paris

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## REWORLD MEDIA

Société anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU,

BOULOGNE BILLANCOURT 92100,

---

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

---

À l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REWORLD MEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthodes comptables" de la section « 3. Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022-06.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées dans le paragraphe 4.1.4.1 « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné le caractère approprié de ces méthodes comptables et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et les créances rattachées

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

**Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

**Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 25 mars 2026

Les commissaires aux comptes

BCRH & Associés  
(Membre de PKF Arsilon)



Paul GAUTEUR

Deloitte & Associés



Benjamin HARROCH



## 7.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

### **REWORLD MEDIA**

Société anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU,

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

#### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

BCRH & Associés  
(Membre de PKF Arsilon)

3, rue d'Héliopolis

75017 PARIS

SARL au capital de 1 300 000 €

490 092 574 RCS Paris

Société de commissariat aux comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 201 424 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## REWORLD MEDIA

Société anonyme

8 RUE BARTHELEMY DANJOU,

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

---

### Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

A l'assemblée générale de la société REWORLD MEDIA

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Conventions autorisées, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, dont l'exécution au cours de l'exercice N-1 n'a pas été approuvée et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

**Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

- **Prise de participations dans BIG YOUTH et MADEMOISELLE SCARLETT**

**Personne concernée** : M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et mandataires sociaux et actionnaires de NETMEDIA GROUP détenant le capital de MADEMOISELLE SCARLETT et BIG YOUTH.

**Date des conseils d'administration ayant autorisé la convention** : 31 juillet 2024.

**Description :**

BIG YOUTH et MADEMOISELLE SCARLETT sont deux agences sont à exploitées par deux filiales du Groupe NETMEDIA. Coté REWORLD, un pôle « agence » est en lancement (avec une expertise notamment issue de Unify) et un investissement dans une agence accélérerait le développement.

L'opération consisterait en un investissement minoritaire en capital de la part de REWORLD MEDIA (environ 30%) dans chacune de ces agences pour un montant total de 600 000€.

Il a été réalisé une expertise de la part d'un expert indépendant afin d'obtenir une valeur de marché de ces agences (en valeur d'entreprise). Il a ensuite été appliqué des retraitements (dettes financières, trésorerie, BFR) afin de déterminer une valorisation des titres de ces deux sociétés.

**Motifs justifiant son intérêt pour la Société :**

Cet investissement est conforme à l'intérêt social de la Société et du Groupe REWORLD MEDIA dans la mesure où il permet d'accélérer son activité d'agence. Les conditions retenues sont dans des conditions de marché basé sur un rapport d'un expert indépendant.

**Montant :** investissement de 600 000 € dans le cadre d'une augmentation de capital de BIG YOUTH et MADEMOISELLE SCARLETT.

- **Prise de participation dans NETMEDIA Group**

**Personne concernée :** M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et mandataires sociaux et actionnaires de NETMEDIA GROUP.

**Date des conseils d'administration ayant autorisé la convention :** 2 octobre 2024 et 16 janvier 2025 et 4 février 2025, 16 avril 2025 et 6 juin 2025.

**Description :** Participation de REWORLD MEDIA à une augmentation de capital de NETMEDIA GROUP de 2 400 000€ intervenue en 2024 et une autorisation d'un apport en compte courant de 800 000 €. Le montant du compte courant au 31 décembre 2025 s'élève à 500 000 €.

**Motifs justifiant son intérêt pour la Société :** Cet investissement est conforme à l'intérêt social de la Société et du Groupe REWORLD MEDIA dans la mesure où il permettrait de prendre une participation dans un Groupe ayant des activités proches (media BtoB).

**Montant :** Un investissement de 2 400 000€ et un apport en compte courant au 31 décembre 2025 pour 500 000€.

**Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice**

**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avance Tradedoubler**

**Personne concernée :** M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Président du Conseil d'Administration et administrateur de TRADEDOUBLER dont REWORLD MEDIA détient 53% du capital)

**Objet** : autorisation d'une avance en compte courant de REWORLD MEDIA à TRADEDOUBLER et nantissement de l'avance au profit des Banques. Cette opération s'inscrit dans le cadre du prêt souscrit par REWORLD MEDIA dans le cadre de l'acquisition de MONDADORI France dont une partie est destinée au refinancement de la dette TRADEDOUBLER.

**Date du Conseil d'Administration ayant autorisé** : Autorisé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 29 juillet 2019, à laquelle M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

**Modalités :**

Prêteur	REWORLD MEDIA S.A. (439 546 011 RCS NANTERRE)
Bénéficiaire	TRADEDOUBLER AB (société de droit suédois immatriculée sous le n°556575-7423)
Description	Avance à consentir au titre de la Convention Avance Tradedoubler aux fins de refinancer la Dette Tradedoubler (i.e. emprunt obligataire souscrit par Tradedoubler pour un montant de SEK 75.148.150,68 auprès de Kreditfonden AS
Montant	3 025 480 € en capital restant dû au 31 décembre 2025.
Taux d'intérêt	3,52% jusqu'au 30 juin 2025 puis 9 % annuel
Date de fin	Juin 2028

**Intérêt pour la Société** : cette opération permet de refinancer la dette de TRADEDOUBLER auprès de banques dans des conditions plus favorables au Groupe.

**Date d'approbation par l'Assemblée Générale** : 9 juin 2020

**Montant** : le capital restant dû au 31 décembre 2025 s'élève à 3 025 480 €.

• **Prestation de services avec la société CPG**

**Personne concernée** : M. Pascal CHEVALIER (Président Directeur Général de REWORLD MEDIA et Président et associé de CPG via CPI) et M. Gautier NORMAND (Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et Directeur Général et associé de CPG via JAG CONSEILS).

**Date du Conseil d'Administration ayant autorisé cette nomination** : La nomination et la rémunération ont été autorisées à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 23 décembre 2021 à laquelle MM. Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND n'ont pas pris part.

**Objet** : rémunération des dirigeants (hors Tradedoubler) via CPG en tant que Directeur Général de la société REWORLD MEDIA SERVICES (filiale à 100 % de REWORLD MEDIA)

**Modalités financières :**

Ci-dessous un récapitulatif des rémunérations/honoraires (hors Tradedoubler).

		REMUNERATION ANNUELLE A COMPTER DE 2022	
		M. Pascal CHEVALIER	M. Gautier NORMAND
Rémunération Fixe		800.000 € HT <sup>1</sup>	800.000 € HT <sup>2</sup>
Rémunération variable	Rémunération Variable Croissance/Financement	Maximum de 200.000 € HT <sup>1</sup>	Maximum de 200.000 € HT <sup>2</sup>
	Rémunération Variable Performance Financière	Maximum de 50.000 € HT <sup>1</sup>	Maximum de 50.000 € HT <sup>2</sup>
	Rémunération Variable RSE	Maximum de 50.000 € HT <sup>1</sup>	Maximum de 50.000 € HT <sup>2</sup>
	Rémunération exceptionnelle	NEANT	NEANT
	Rémunération allouée à raison du mandat d'administrateur	NEANT	NEANT
Avantage en nature		NEANT	NEANT
Contrat de travail		NEANT	NEANT
Indemnité de prise ou cessation des fonctions		NEANT	NEANT
Indemnité de non-concurrence		NEANT	NEANT
Retraites supplémentaires		NEANT	NEANT

« Rémunération Variable Croissance/Financement » : désigne

- En matière de croissance externe (acquisition d'au moins 30% du capital d'une cible ou acquisition de fonds de commerce) : 100.000 € H.T. ou 200.000 € H.T. selon le Chiffre d'Affaires de la société cible pour chaque opération de croissance externe par REWORLD MEDIA (ou l'une quelconque des sociétés contrôlées par REWORLD MEDIA au sens de l'article L.233-3 du code de commerce).
- En matière de financement (augmentation de capital ou endettement) : 50.000 € H.T. ou 100.000 € H.T. selon les montants financés pour chaque opération de financement en dette.

« Rémunération Variable Performance Financière » : désigne l'atteinte d'objectif d'agrégat financier fixé par le conseil d'administration.

« Rémunération Variable RSE » : désigne l'atteinte d'objectif RSE fixé par le conseil d'administration.

**Date d'approbation par l'Assemblée Générale :** 29 avril 2022

**Montant :** Le montant facturé par CPG s'élève à 2 000 000 € HT en 2025.

• **Conventions de sous location avec la société quintet**

**Personne concernée :** M. Pascal CHEVALIER et M. Gautier NORMAND (Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de REWORLD MEDIA et indirectement associés de QUINTET ayant conclu des contrats de crédits-baux portant sur des locaux situés dans l'ensemble immobilier sis 80 à 84 rue Marcel Dassault, 77 à 83 avenue Edouard Vaillant et 4 à 18 rue Barthélémy Danjou à Boulogne- Billancourt.

**Date des conseils d'administration ayant autorisé la convention :** 8 avril 2021 – 6 octobre 2021 et 31 mai 2022, 13 juillet 2023.

**Description :**

Il est rappelé que REWORLD MEDIA sous loue depuis 2016 (convention de sous-location conclue le 29 décembre 2016 approuvée par l'Assemblée Générale du 24 mai 2017 et du 28 mai 2021) à la société QUINTET une surface de 2.728m<sup>2</sup> (2.879m<sup>2</sup> après re-métrage) et des parkings dans des locaux du « Bâtiment C » de l'ensemble immobilier afin d'y installer son siège social.

Compte tenu du développement du Groupe REWORLD MEDIA, il a été décidé de sous louer à compter de juin 2021 et 2022, selon les mêmes modalités que la convention de sous location initiale, une surface 2.879m<sup>2</sup>, parkings et terrasses complémentaires portant sur une partie du « Bâtiment A » (bâtiment d'une surface totale de 3.215m<sup>2</sup>) mitoyen du « Bâtiment C ». Les loyers de l'ensemble des surfaces ont été mis à jour/fixés sur la base des valeurs locatives de marché telles que fixées aux termes de rapports d'expertise immobilière.

**Bâtiment A**

- **Surface :** 3010m<sup>2</sup> bureaux et environ 130m<sup>2</sup> de terrasse.
- **Loyers :** 355 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (avant indexation) au titre des deux premières années et 370 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (avant indexation) à compter de la troisième. Le loyer est indexé selon l'ILC.
- **Dépôt de garantie :** 3 mois de loyers.
- **Durée :** 9 ans à compter de juin 2021 avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.
- **Sous-location :** REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer en tout ou partie à toute société dont elle détient une participation.
- **Droit de priorité :** QUINTET a accordé à REWORLD MEDIA un droit de priorité à la valeur locative sur les surfaces vacantes du « Bâtiment A » dans l'hypothèse où REWORLD MEDIA aurait nécessité de louer de nouvelles surfaces.

**Surfaces historiques (louées depuis 2016) du Bâtiment C**

- **Surface :** 2.879m<sup>2</sup> de bureaux (représentant l'intégralité du Bâtiment) et environ 130m<sup>2</sup> de terrasse privative.
- **Loyers :** 355 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (avant indexation) au titre des deux premières années et 370 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (avant indexation) à compter de la troisième année. Le loyer est indexé selon l'ILC.
- **Dépôt de garantie :** 3 mois de loyers.
- **Durée :** 9 ans à compter de février 2021 avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.

- Sous-location : REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer (i) en tout ou partie à toute société dont elle détient une participation et (ii) pour partie à tout tiers.

#### Parkings

- Nombre : 138
- Loyers : 1.300 € par parking/an/HT/HC (avant indexation). Le loyer est indexé selon l'ILC.
- Durée : 9 ans avec faculté de résiliation triennale accordée à REWORLD MEDIA.
- Dépôt de garantie : 3 mois de loyers.
- Sous-location : REWORLD MEDIA a la faculté de sous louer tout ou partie.

Le conseil d'administration a sollicité, à titre de bonne gouvernance et afin de fixer un loyer conforme aux conditions de marché, l'établissement de deux rapports d'expertise immobilière (RICS – REV - HypZert) établis par deux experts en immobilier différents. Les rapports d'expertise immobilière ont fixé une valeur locative de marché des biens respectivement de 360 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (expertise de septembre 2020) et de 370 €/m<sup>2</sup>/an HT HC (expertise de février 2021) « *compte tenu des caractéristiques et de la localisation des biens* ». Par ailleurs un avis de valeur de février 2021 a fixé une valeur locative comprise entre 380 €/m<sup>2</sup>/an HT HC et 420 €/m<sup>2</sup>/an HT HC en cas d'occupant unique.

#### Motifs justifiant son intérêt pour la Société :

Ces conventions ont été estimées conformes à l'intérêt social de REWORLD MEDIA car cela lui permet :

- compte tenu de la phase de croissance du groupe (en particulier sur les activités digitales et de diversification), la surface disponible sur le « Bâtiment C » était insuffisante compte tenu du nombre de collaborateurs déjà présents sur le site et des surfaces nécessaires pour le développement des nouvelles activités (podcast, social media, évènementiel, etc.) et croissances externes (mely et Unify),
- de prendre de nouvelles surfaces dans des conditions financières conformes au marché basées sur des rapports d'expertise immobilière de deux experts en immobilier différents,
- de bénéficier, tout en restant dans ses locaux historiques et avec un même bailleur, d'une importante surface locative à des conditions locatives attractives dans un immeuble indépendant et dans un périmètre resserré et sur des surfaces reliées permettant une proximité géographique des collaborateurs d'une même équipe qui est un facteur clé de succès dans l'exécution de la stratégie du Groupe REWORLD MEDIA (meilleure communication et ambiance entre les équipes, etc.) et des perspectives de recrutement.
- de rester dans une localisation (Boulogne-Billancourt) qui est un atout important (transport, proximité des centres de décisions, environnement, etc.),
- de bénéficier d'une résiliation triennale et d'un droit de priorité sur les surfaces vacantes aux fins, le cas échéant, d'adapter les surfaces en fonction de son développement et de ses besoins,
- de bénéficier d'une faculté de sous location,
- de bénéficier d'une grande souplesse dans l'aménagement des surfaces.



Cette opération s'inscrit dans la politique immobilière du Groupe REWORLD MEDIA depuis 2016 qui est de demeurer locataire (et non acquéreur) des biens immobiliers dont il dispose afin (i) d'utiliser sa capacité d'endettement et sa trésorerie au développement de ses activités ce qui lui a permis le développement qu'il a connu et connaît et (ii) de ne pas assumer la gestion locative auprès de tiers.

**Date d'approbation par l'Assemblée Générale** : 29 avril 2022 et 16 juin 2023 et 6 juin 2024

**Montant 2025** : Le montant total (hors taxes et hors charges) des loyers facturés à REWORLD MEDIA par QUINTET s'est élevé à 2 726 249,63 € en 2025 et le montant des charges locatives s'est élevé à 673 008,43 €.

Paris et Paris-La Défense, le 1 avril 2026

Les commissaires aux comptes

**BCRH & Associés**  
(membres de PKF Arsilon)

**Deloitte & Associés**

*Paul GAUTEUR*

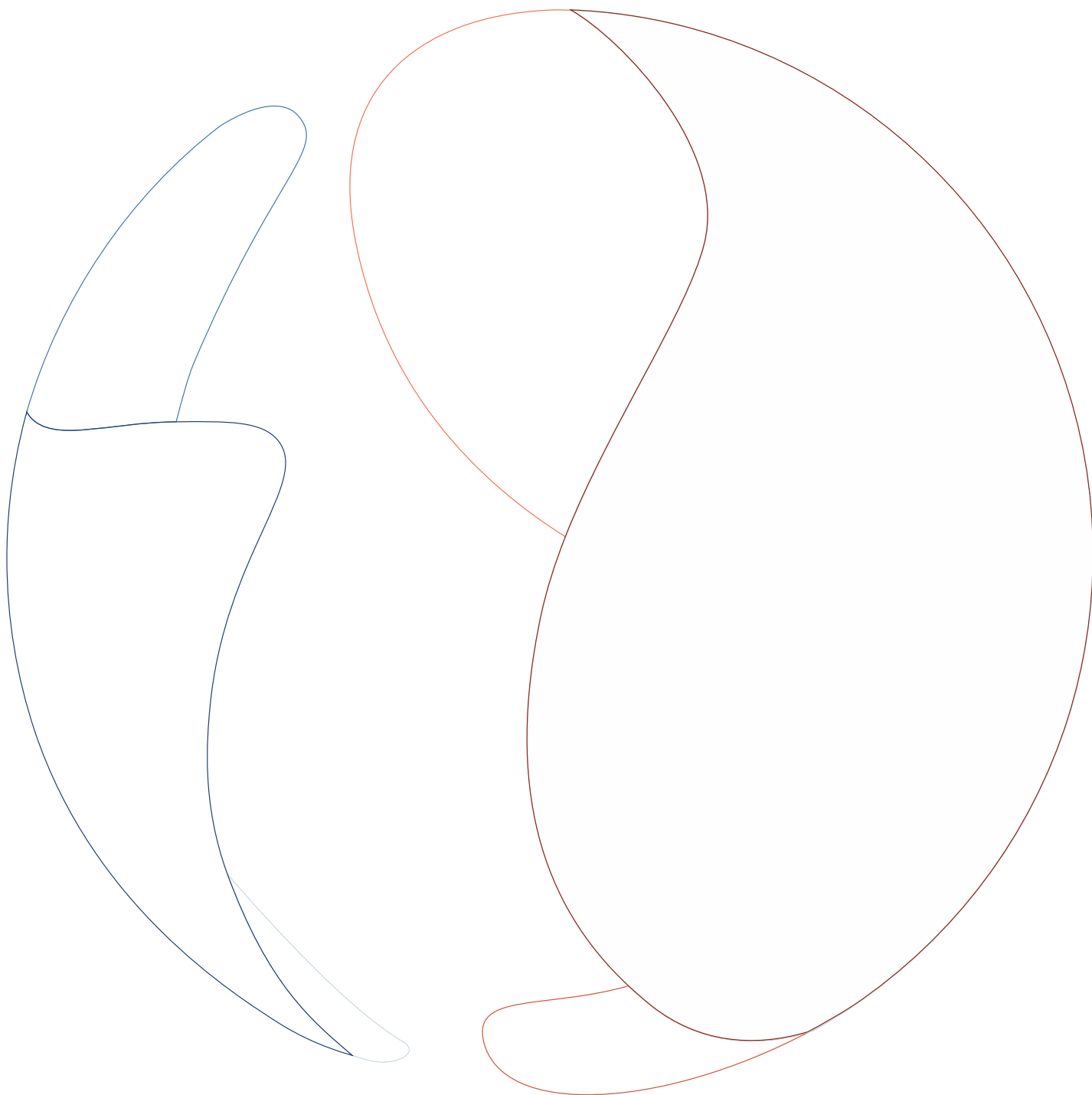
*Harroch, Benjamin*

Paul GAUTEUR

Benjamin HARROCH

## Table de concordance avec le rapport de gestion

Rubriques	Références
Activité du Groupe	1.4
Evénements significatifs de l'exercice	6.5.1
Activité en matière de recherche et développement	6.5.3.3.2
Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée	3
Prises de participations ou de contrôle	6.5.1.2
Création de sociétés ayant leur siège social en France	na
Evénements intervenus depuis la clôture	6.5.4.17.1
Indication sur l'utilisation des instruments financiers	3.3
Activité de l'exercice : Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe	2
Résultat du Groupe Reworld Media (comptes consolidés)	2.1 / 6
Résultats sociaux de la Société Reworld Media SA	2.2 / 7
Dépenses non déductibles fiscalement - Dépenses somptuaires	2.2.3
Information sur les délais de paiement « fournisseurs » et « clients »	2.2.2
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	2.2.5
Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice	5.3
Situation des filiales et participations	1.2
Situation des succursales	1.2.1
Aliénations et participations croisées	1.2.1
Répartition du capital de la Société	5.2.4
BSPCE	5.2.3
Actions gratuites	5.2.3
Stock-options	5.2.3
Programme de rachat d'actions - Actions auto détenues	5.2.5
Liquidité	5.2.5
Fonds Propres - Endettement	2.2.1
Cautionnement, avals, garanties et suretés	6.5.4.17.2
Montant des prêts interentreprises	na
Commissaires aux comptes	2.2.4 6.5.4.17.6
Etat de la participation des salariés au capital social	5.2.4
Gouvernance d'entreprise	4
Mandataires sociaux : mandats et fonctions exercées	4.2.1.2
Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce	7.5
Conventions conclues entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société	4.4.2
Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs	5.2.2
Operations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	5.2.4



**REWORLD MEDIA**  
LEADING MEDIA GROUP